LAUSANNE. - IMP. GEORGES BRIDEL & CIE

Eug. Secretan — AVENTICUM

EUGÈNE SECRETAN

AVENTICUM

SON PASSÉ ET SES RUINES

I. Notice historique.

II. Guide sur le terrain.

III. Visite au Musée.

Nouvelle édition, remaniée par l'auteur et publiée par l'*Association Pro Aventico*.

Avec plan d'ensemble, plan du Théâtre et carte de la région.

LAUSANNE
IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL & Cie
1905

INDEX

Pages.

AVANT-PROPOS.

PREMIÈRE PARTIE : NOTICE HISTORIQUE 1-28

SECONDE PARTIE : GUIDE SUR LE TERRAIN 29-90

Muraille d'enceinte. Ses tours et ses portes. — Routes et canaux. 33-40

La citadelle romaine et la ville actuelle. 41-46

L'amphithéâtre et ses abords 47-50

Le Cigognier et le Forum 51-55

Le Théâtre, autrefois et aujourd'hui 56-63

Les quartiers populeux d'après les indications des fouilles. (Temples. — Scholae et places publiques. — Bains. — Mosaïques. — Entrepôts et magasins. — Aqueducs et égouts.). 64-78

La banlieue. — Villars-les-Moines 78-81

Sépultures 82-90

TROISIÈME PARTIE : VISITE AU MUSÉE. 91-127

Sur la Terrasse et sous le Hangar 91-95

Rez-de-chaussée 95-103

Salle du premier étage 120-127

Second étage et sous-sol 103-120

Répertoire alphabétique. 129-136

INDEX

AVANT-PROPOS

La première édition de notre *Aventicum* était épuisée depuis trois ou quatre ans ; il fallait se décider à en préparer une nouvelle, mais celle-ci devait être autre chose qu'une réimpression.

D'abord, en principe, le Comité intercantonal s'est décidé à renoncer à toute phototypie de nature à faire concurrence aux cartes illustrées. Il y a dix ans, lors de notre première édition, celles-ci étaient rares, presque introuvables sur place. Aujourd'hui, elles abondent ; elles sont généralement très bien choisies et d'un prix abordable pour chacun. En fait d'illustration, nous n'avons donc conservé que la salle de bains, découverte par Ritter en 1786, d'après l'aquarelle de Curty au Musée de Fribourg.

Le plan d'ensemble (topographie de l'ancienne ville), datant de 1888, a dû être remis au point. Ce travail a été exécuté, à notre satisfaction, par l'auteur du plan primitif, M. Aug. Rosset, notre surveillant des fouilles. Une centaine de retouches ou d'adjonctions figurent sur le nouveau plan annexé au présent *Guide*.

Un plan spécial du Théâtre, dû au même collaborateur, permet de suivre, année après année, les résultats des fouilles et des réfections.

Enfin, au verso de la couverture, on trouvera une carte de la région, facilitant diverses excursions de banlieue et surtout faisant mieux comprendre la situation d'Avenches entre le lac de Morat, la plaine de la Basse-Broie et le Mont de Châtel.

Voilà pour les illustrations. Quant au texte lui-même, cela va de soi, il ne pouvait être une réimpression pure et simple. La *Notice*

historique a été relativement peu modifiée; cependant, qui voudra se donner la peine de confronter les deux éditions, constatera qu'aucune page, sauf erreur, n'a été reproduite telle quelle; quelques alinéas trop spéciaux ont été élagués ou supprimés; la seule adjonction importante concerne les origines de l'évêché d'Avenches, question fort controversée ces dernières années.

Dans le *Guide sur le terrain,* par la force des choses, c'est-à-dire par le fait des travaux accomplis depuis 1895, chaque chapitre a dû être remanié, tantôt plus, tantôt moins; celui sur le Théâtre a naturellement été refondu.

Mais la principale innovation de cette seconde édition, c'est la *Visite au Musée.* Dès l'origine, notre objectif avait été de réunir, en une même brochure, les renseignements historiques avec ceux relatifs au terrain et au Musée. Des circonstances indépendantes de notre volonté — ce cliché est ici la vérité stricte — nous avaient conduit à publier séparément un *Guide au Musée* en 1900. Ce *Guide,* très complet, accompagné de nombreuses illustrations et suivi des textes épigraphiques avec traduction et commentaire, reste indispensable à quiconque veut serrer de près les collections du Musée; par là-même il est trop complet, trop long à consulter pour le gros des visiteurs : ceux-ci, gens d'ordinaire assez pressés, se contenteront des trente et quelques pages de la *Visite au Musée* au lieu des cent trente et quelques du consciencieux *Guide au Musée* de notre jeune et toujours regretté collègue, Emile Dunant.

Autre innovation : le *Répertoire alphabétique.* Il facilitera les recherches, alors même qu'il ne pouvait être question, faute de place, d'y faire figurer tous les noms propres ou objets antiques mentionnés dans le présent volume.

Il me reste à remercier mon fidèle et complaisant ami et collègue, M. William Cart, d'avoir trouvé le temps, comme en 1895 et 1896, de revoir les épreuves de mon travail; ses remarques, surtout pour la partie historique et archéologique du *Guide,* m'ont été précieuses.

Un mot encore : le lecteur au courant du sujet ou préoccupé de telle spécialité, signalera dans notre *Aventicum* plus d'une lacune : elles sont intentionnelles, car « le souci de tout dire est l'art d'être ennuyeux. » Puisse-t-il, du moins, ne pas avoir à noter en marge trop d'erreurs ou d'inexactitudes de détail. Mon excuse, c'est qu'il est bien difficile de tout contrôler en une centaine de pages qui touchent, tour à tour, à l'histoire et à l'administration romaines, aux origines chrétiennes en Helvétie, à l'épigraphie, à la numismatique, à la mythologie, enfin aux branches multiples de l'archéologie.

Cela dit, il ne sera pas superflu de reproduire ici à peu près telle quelle la dernière page de l'avant-propos de la précédente édition; à dix ans de distance, elle a conservé son utilité.

* * *

Il y a des touristes qui tiennent non seulement à être orientés sur ce qu'ils auront à voir, mais encore à être guidés dans l'emploi de leur temps. Pour ceux-là voici, à titre d'indication, un itinéraire calculé d'après les heures dont ils peuvent disposer.

Si l'on n'a que quelques heures à consacrer à Avenches : débuter par le Musée avant d'être fatigué par la marche et pendant que la lumière est suffisante pour pénétrer jusqu'au fond des vitrines. Ne pas négliger de visiter le sous-sol, ni l'appendice du Musée, ni les contreforts de l'amphithéâtre; après quoi, gagner le Cigognier, puis le Théâtre, puis la Porte de l'Est et la Tornallaz par le chemin de Combes; de là, redescendre sur la grande route, la suivre jusqu'à la fontaine du Bornalet, prendre à droite le chemin des Mottes et revenir à la gare en longeant le mur d'enceinte, de préférence du côté opposé à la ville.

Le touriste qui dispose d'une journée entière — au printemps par exemple ou en automne — fera bien d'ajouter à son itinéraire l'Avenches moderne (le château, le Montauban, la promenade autour de la ville, les ruelles latérales); puis d'entreprendre de suivre le pourtour du mur d'enceinte, de la gare par les Mottes, la Maladaire,

le Russalet, la Tornallaz et Donatyre, en redescendant sur Avenches par la fontaine de Buderou et le sentier de la Ria, ou par le chemin non moins pittoresque de Saint-Martin, ou encore par la route cantonale.

Voilà qui est plus complet; mais pour faire mieux, il faudrait passer à Avenches plus de vingt-quatre heures, revoir le Musée après avoir visité le terrain et retourner sur le terrain après avoir étudié le Musée.

Quelle saison choisir de préférence pour cette excursion? Avant tout, éviter l'été à cause des moustiques! Qui veut se rendre compte de la façon dont se pratiquent les fouilles ne doit pas redouter le commencement ou la fin de l'hiver, malgré les mauvais chemins et les brouillards probables. Qui tient avant tout au Musée doit choisir une journée claire, et, surtout, éviter le premier printemps, car alors les salles du Musée sont glaciales. Qui veut arpenter librement le terrain, plan en main, profitera des dernières belles journées d'automne, toutes les récoltes étant rentrées.

Le touriste enfin, qui ne se pique pas d'archéologie, fera bien de choisir le printemps ou l'automne. C'est alors que le paysage d'Avenches, si fin et si nuancé, a le plus de charme; alors aussi s'en dégage toute la poésie des ruines, soit que la nature au moment de la chute des feuilles vibre à l'unisson, soit qu'elle fasse contraste, à chaque printemps, par un renouveau de vie et de couleur.

Juin 1905.

EUG. SECRETAN.

NOTICE HISTORIQUE

L'histoire strictement documentaire d'Aventicum tiendrait en une page : quelques textes de Jules César, de Tacite, plus tard d'Ammien Marcellin au quatrième siècle, de la chronique dite de Frédégaire au septième, puis diverses inscriptions, plus ou moins mutilées, et voilà à peu près tout. En fait de dates, à peine trois ou quatre d'authentiques, pas même de quoi esquisser de laconiques annales. Néanmoins, il vaut la peine de jeter un coup d'œil sur les destinées de l'ancienne cité, car, autour d'elle, se groupe la vie de notre patrie durant des siècles, avant, pendant et après la domination romaine.

Et d'abord, il importe de se défaire de l'expression commode, mais vague, d'Helvétie. Il n'y a eu une Helvétie ni avant, ni pendant la domination romaine. Il y a eu des peuplades celtiques d'origine, ni plus ni moins que les Gaulois des Gaules, dont la principale s'est appelée les Helvètes et occupait un territoire correspondant au plateau suisse, après y avoir été refoulée par les Germains de la rive droite du Rhin et à une époque fort ancienne. Les autres peuplades avaient nom : les Rauraques ou Rauriques, autour de Bâle et dans le sud de l'Alsace ; dans le Haut-Valais, les Ubères ; autour de Sion, les Séduniens ; autour de Martigny, les Véragres ; enfin, dans le Bas-Valais, les Nantuates (même radical que le *Nant*), ces derniers s'étendant jusqu'au Léman et poussant leurs frontières au delà de la Veveyse. Genève (*Genava*) formait tête de ligne de la peuplade des Allobroges et n'était alors qu'une bourgade ou un *vicus* dépendant du territoire de la colonie de Vienne en Dauphiné, et, par conséquent,

de la Gaule Narbonnaise. Et quant à l'ancienne Rhétie, ses habitants primitifs ont été des Etrusques plus probablement que des Celtes ; le terme collectif de Rhétie s'appliquait d'ailleurs à la majeure partie de nos Alpes centrales, et non pas seulement aux Grisons.

Les Helvètes, toutefois, ont formé réellement le noyau de la population, et c'est avec raison que leur nom s'est confondu plus tard avec celui de notre patrie. D'après César, ils étaient groupés en quatre clans ou *pagi*, dont nous ne connaissons guère que le plus important, le *Pagus Tigorinus*, dans la région d'Avenches[1].

Les rares données relatives aux Helvètes avant la conquête romaine se basent essentiellement sur leur mode de sépulture. Or, à Avenches, cette source de renseignements fait défaut. Un seul tumulus, d'origine helvète, a été constaté jusqu'ici, tout près du lac de Morat. Il domine le bois de Faoug, et il est reconnaissable de tout loin à la sombre haie qui lui fait ceinture ; il a été fouillé par les soins de Caspari, en 1863, lors de ses débuts comme conservateur du musée[2]. D'autres témoins de l'époque helvète se retrouvent, toujours d'après Caspari, dans les marais et dans le Vully. Dans les marais de Saint-Aubin, c'est « un vaste emplacement de forme ronde, parsemé de fragments de poterie et de charbon, élevé d'un mètre environ au-dessus du sol. » Au Vully, dans la forêt accidentée du Charmontel, on remarque, aujourd'hui encore, plus d'un tumulus.

Indépendamment de ces vestiges très clairsemés, et mal connus, qui ne nous apprennent rien sur le vieil Avenches des Helvètes, il subsiste pourtant deux témoins irrécusables, un nom propre et un objet.

Le nom propre, c'est celui de la cité elle-même, qui reparaît dans le nom de la déesse Aventia. Quelle en fut la forme helvète ?

[1] Les *Verbigeni* (et non *Urbigeni*) ne sont cités que par César et ne peuvent être localisés d'une façon certaine. (Voir le *Quellenbuch* de Gisi, I, p. 41, 42).

[2] Sur ce point, son rapport annuel est laconique ; mais d'une lettre de Caspari à Ferd. Keller, à Zurich (6 septembre 1864), il résulte qu'on trouva, au centre du tumulus, un entassement de gros cailloux, avec dalles en gneiss, avec traces de feu et urne cinéraire (?) ; du côté sud, le sol naturel avait été remplacé par le sable du lac, devant l'autel. C'était donc un tumulus à incinération, et sans doute, en même temps, un poste d'observation, quoique, de là, l'horizon soit fermé dans la direction de Morat et dans celle de Wallenried.

nous l'ignorons. Nous ne savons pas même si la *Dea Aventia*, honorée, sous la domination romaine, comme la divinité tutélaire d'Aventicum, était une ancienne divinité helvète, ou si les Romains n'ont fait qu'imiter à Avenches ce qu'ils avaient fait ailleurs, en divinisant le nom de la cité conquise pour faire oublier, semble-t-il, aux autochtones l'humiliation de la conquête.

Quant à l'objet, il se dérobe derrière l'une des vitrines du musée : c'est un coin helvète pour la frappe des monnaies. Retrouvé, vers 1860, du côté de l'ancien théâtre et dans des terres rapportées, il fut examiné avec soin par des archéologues compétents, et déclaré un *unicum*, c'est-à-dire un exemplaire jusqu'ici unique en son genre. Il suppose, sur l'emplacement de l'Avenches helvète, l'existence d'un atelier monétaire. On connaît du reste de nombreux spécimens de leurs monnaies d'or, imitation assez grossière des pièces d'or de Macédoine, avec la tête d'Apollon, et, sur le revers, l'un des coursiers d'un quadrige, foulant aux pieds un animal informe à la tête de coq, le coq gaulois apparemment.

I

Au moment précis où les Helvètes sont venus se heurter contre Rome, leurs annales deviennent de l'histoire, une histoire qui a les proportions et les sombres couleurs de l'épopée. C'est une épopée en effet, cette émigration en masse des Helvètes, l'an 58 avant Jésus-Christ, menacés derechef par l'expansion des peuplades germaniques, attirés en Gaule par un climat moins rude, un sol moins rebelle que les leurs, sans doute aussi par le souvenir encore vivant des victoires de Divicon sur le Consul Lucius Cassius. Si les causes de l'émigration sont encore mal expliquées, la catastrophe finale en est connue par les Commentaires de César.

Ils étaient partis plus de 360 000, y compris Rauraques, Tulingiens, Latobriges et Boïens, traînant après eux huit mille chariots, quarante mille bêtes de somme, formant un cortège interminable, long de 20 à 25 lieues. Ecrasés plutôt que battus à Bibracte, près d'Autun, ils rentrèrent, non pas décimés, mais diminués des deux tiers. Et, surtout, partis hommes libres, ils revenaient sujets, en réalité, de Rome, malgré le traité qui sauvegardait quelques épaves de leur ancienne indépendance. Par intérêt bien entendu, César

préféra les avoir comme alliés, leur enjoignant de reconstruire les douze cités ou bourgades et les quatre cents villages, brûlés par eux en quittant leur sol natal. C'était, pour Rome, reconstituer une première ligne de défense contre les invasions du nord.

* * *

Parmi ces douze villes ou bourgades détruites par le feu, figurait Avenches. On a cru parfois reconnaître, au-dessous des couches romaines du terrain, la ligne noire qu'avait dû laisser ce premier incendie, mais il y a eu tant de destructions successives sur le sol d'Avenches qu'il est difficile de rien affirmer.

On ne sait guère non plus ce que fut ce premier Aventicum helvéto-romain, qui dura plus de cent vingt ans, depuis la rentrée des Helvètes après Bibracte jusqu'aux empereurs Flaviens (69-96), les « reconstructeurs » de la cité, savoir Vespasien et ses deux fils, Titus et Domitien. De cette période plus que séculaire, il reste une assez forte proportion de monnaies (en 1905, environ 160 au musée, sur un total de plus de 1800), mais fort peu d'inscriptions[1].

Ce que furent les rapports entre vainqueurs et vaincus, on l'ignore, mais on peut conjecturer que la crise de l'an 69 avait ses racines dans le passé.

C'était après l'assassinat de Néron (juin 68). En lui s'éteignait la dynastie qui revendiquait une parenté avec le fondateur de l'empire, avec Auguste, et déjà avant la mort de Néron les Prétoriens avaient commencé à se disputer sa succession. Il y eut deux années continuellement troublées par les rivalités entre Galba, l'intègre septuagénaire, désigné par les légions d'Espagne et massacré sur le Champ-de-Mars, Othon, l'ancien courtisan de Néron, qui se donna lui-même la mort, et Vitellius, leur rival, proclamé à Cologne, en janvier 69, par les légions de Germanie. Vitellius fut vainqueur d'Othon dans le courant d'avril, puis vaincu à Rome par les partisans d'un nouveau souverain, Vespasien, qui venait d'être acclamé par ses troupes, dans l'orient de l'empire. Le cadavre de Vitellius, outragé par la juste révolte de la conscience populaire, — si l'on

[1] Celles, par exemple, en l'honneur de C. Julius Camillus, tribun milit. sous le règne de Claude, dont l'une dédiée par sa fille, Julia Festilla. (Voir Dunant, Guide au musée, Nos 31, 51.)

ose employer pareil terme à pareille époque, — fut précipité dans le Tibre, en décembre 69.

Voici maintenant en quoi Aventicum et les Helvètes furent mêlés à ces luttes sanglantes, où le rôle décisif revint aux légions du Rhin. Tacite nous en a laissé le récit, dans les chapitres 67 à 69 de son premier livre des Histoires, et comme il parle d'événements survenus dans son adolescence, trente à trente-cinq ans auparavant, on peut admettre qu'il était exactement informé. Il est à regretter, étant donné l'impartialité de Tacite envers les vaincus de Rome, que son récit soit si laconique, parfois presque énigmatique : tous ceux qui ont cherché à expliquer cet épisode de nos origines ont été réduits, faute d'autre document, à traduire, à copier, à paraphraser cette page de Tacite, quitte à l'interpréter assez différemment.

Il faut tout d'abord se représenter une rivalité bien naturelle entre soldats romains et milices helvètes. La XXIe Légion, la *Rapax*, était campée à Vindonissa, la place forte au nord, en face de la grande brèche du Jura, au confluent de la Reuss et de l'Aar. Les milices helvètes, surveillées sans doute de près, avaient néanmoins conservé quelque autonomie ; elles tenaient garnison dans une forteresse plus ou moins démantelée qu'on croit être Zurzach, alors *Tenedo*, ou *Forum Tiberii*, tout près du confluent du Rhin et de l'Aar ; leur solde leur était remise directement par les Helvètes. La légion *Rapax*, qui dépendait de Vitellius, irritée de voir les Helvètes fidèles à Galba, dont on ignorait encore l'assassinat, trouve bon d'intercepter la dite solde. Les Helvètes, à leur tour, s'emparent des missives officielles expédiées par les légions de Germanie à celles de Pannonie, et destinées à soulever celles-ci en faveur de Vitellius. Un centurion et quelques soldats sont même retenus prisonniers par les Helvètes, et ceux-ci persistent à se déclarer en faveur de Galba, dont le caractère leur inspire à juste titre plus de confiance que celui de Vitellius, connu dès lors par ses gloutonneries et ses fureurs.

Jusque-là, rien d'extraordinaire à une époque où les sujets de l'empire, et surtout les légions, prenaient parti pour ou contre leurs futurs maîtres. Les Helvètes allèrent-ils plus loin, et oubliant les rudes leçons que leur avait infligées Jules-César un siècle auparavant, oubliant que les légionnaires pouvaient les envelopper au nord comme au sud, à l'ouest comme à l'est, rêvèrent-ils de reconquérir leur indépendance? Tacite n'en dit rien ; il se borne à rappeler que

« les Helvètes, peuplade gauloise, était jadis fameuse par ses hauts faits et par ses héros, et qu'elle l'était naguère encore par la mémoire de son nom. » Mais, quelques lignes plus loin, il les blâme d'avoir été présomptueux avant le moment décisif, d'avoir perdu la tête en face du péril[1], de n'avoir pas su obéir au chef qu'ils s'étaient donné, Claudius Severus, d'avoir oublié comment on se sert de ses armes.

A ces causes d'infériorité, indiquées d'un mot par Tacite, on peut ajouter, sans forcer le sens de son texte, les dissensions intestines, cette vieille plaie des peuplades celtiques. A peine si tous les habitants du plateau ont su faire cause commune ; il doit y avoir eu, à Aventicum et ailleurs, de l'inertie, des méfiances, des rivalités, bref, plus qu'il n'en fallait pour paralyser le parti de l'action.

A la décharge des Helvètes, il convient de rappeler qu'un peuple, habitué à se plier aux ordres de l'étranger, ne saurait improviser ni une armée ni un général en chef. Les Helvètes ont eu à lutter à la fois contre la XXIe Légion, campée depuis peu à Vindonissa, contre l'un des lieutenants de Vitellius, Alienus Cecina, accourant impétueux et avide de vengeance, enfin contre les cohortes et les milices de Rhétie, montagnards plus aguerris que les Helvètes, et qui, au lieu de faire front contre l'ennemi commun, ont obéi à d'anciennes rivalités en contribuant à l'écrasement des habitants du plateau.

Cela étant, voici approximativement, autant qu'on peut la reconstituer d'après Tacite, la marche des événements durant ces néfastes semaines de février et mars 69.

La XXIe Légion, indignée de l'affront fait par les Helvètes à quelques soldats romains, attaque à l'improviste une station balnéaire, proche voisine de Vindonissa, et qui ne peut être que les bains de Baden, réputés dans toute l'Helvétie. Cette localité, prospère et luxueuse, est saccagée par les légionnaires. Les milices helvètes cherchent à s'organiser, sans doute sans y parvenir (*non ordines sequi*, dit Tacite), n'osant ni faire face aux soldats aguerris maîtres de Vindonissa et de ses abords, ni s'abriter derrière les remparts de leur *castellum*, en trop mauvais état et trop éloignés[2]. Les infortunés Helvètes, cernés entre les légionnaires de Vindonissa, les soldats de

[1] *Ante discrimen feroces, in periculo pavidi....*

[2] Telle est la signification la plus plausible du mot de Tacite : *exitiosum adversus veteranos prœlium, intuta obsidio dilapsis vetustate mœnibus*.

Germanie lancés sur eux par Cécina, et les cohortes accourant de Rhétie à marches forcées, sont pourchassés de lieu en lieu (*ipsi medio vagi*).

Les massacres et le pillage se succèdent ; l'armée helvète n'existe plus, ayant bientôt jeté bas les armes ; des milliers de fugitifs cherchent à sauver, non plus leur honneur, mais leur vie dans les forêts voisines et les gorges du *Mons Vocetius*. Etait-ce, selon l'opinion courante, le Bœtzberg, entre l'Aar et le Rhin ? ou bien, selon l'hypothèse de Wurstemberger, le Bucheggberg, entre Soleure et Lyss ? Le Bœtzberg a pour lui les analogies philologiques, ainsi que sa proximité de la place forte romaine et du *castellum* helvète. A Brugg (*ad Pontes*), tout proche de Vindonissa, le lit de l'Aar est tellement resserré qu'il doit y avoir existé un passage de tout temps. Le Bucheggberg, par contre, se trouve sur le chemin naturel d'une armée s'enfuyant du théâtre de la lutte vers Aventicum. L'un et l'autre abondent en forêts touffues, en broussailles, en cavernes favorables à des fugitifs. Mais elles furent impuissantes à sauver les Helvètes : les cavaliers de Thrace, les montagnards de la Rhétie les poursuivent, les font prisonniers ; plusieurs milliers sont égorgés, d'autres milliers vendus comme captifs.

Ce n'est pas tout. Après avoir dispersé cette agglomération d'hommes qui se croyait une armée, Cécina veut en finir avec le foyer de la résistance ; il marche sur Aventicum en suivant la grande voie militaire par Salodurum (Soleure) et Petinesca. L'infortunée cité, — *caput gentis*, selon l'expression de Tacite, — avertie du péril, envoie des délégués pour faire sa soumission. Cécina fait périr celui qui lui est désigné comme le principal fauteur de la résistance, Julius Alpinus. Quant aux autres, il les abandonne à la clémence ou à la vengeance de Vitellius absent.

Une nouvelle ambassade, partie d'Aventicum, s'avance à la rencontre de Vitellius qui traversait alors la Gaule précédé par ses légions du Rhin. Elle est accueillie par les cris de haine des Prétoriens du nouvel empereur ; ils menacent de leurs armes les malheureux Helvètes ; Vitellius, lui-même, les couvre d'imprécations. Mais dans cette ambassade se trouve un grand citoyen, connu par son éloquence, Claudius Cossus, Romain de nom, Helvète de cœur et sans doute originaire d'Aventicum. Fait extraordinaire, — et qui surprend Tacite lui-même, habitué pourtant à la férocité et à la mobilité d'im-

pressions de la soldatesque, — l'émotion communicative du patriote helvète gagne peu à peu ses auditeurs, ses sanglots font taire les cris de haine des soldats, et Vitellius, avide de popularité, à la merci déjà des légionnaires qui l'ont acclamé empereur, Vitellius ratifie le pardon arraché aux Romains par un Helvète. Aventicum obtient sa grâce, et Cécina se hâte de franchir les Alpes avec son armée, en dépit des neiges du Saint-Bernard, pour gagner les plaines du Pô où de nouvelles luttes l'attendent.

* * *

Et Julia Alpinula? nous demandera-t-on; que faut-il penser de cette gracieuse figure, évoquée jadis par Juste Olivier, et à laquelle un drame récent d'Adolphe Ribaux a valu un rajeunissement de popularité? Julia Alpinula est une création poétique, pas autre chose. L'histoire l'ignore en ce sens que rien ne permet d'affirmer son existence, mais que rien non plus ne s'y oppose. On ne peut pas davantage invoquer ici la légende ou la tradition. Jusqu'à la fin du seizième siècle, nul ne connaissait ce nom; il a surgi pour la première fois dans une épitaphe prétendue romaine, transmise, vers 1590, au grand philologue Juste Lipse par un Hollandais, Paul Merula, de Dordrecht, qui faisait collection pour lui d'inscriptions intéressantes.

Malheureusement, Merula, qui était bon latiniste, prenait plaisir sans scrupule à des pastiches en épigraphie. Ici, sa latinité trop élégante l'a trahi, indépendamment d'autres motifs qui empêchent d'admettre l'authenticité de l'épitaphe de Julia Alpinula, que nul témoin digne de foi n'a jamais vue[1]. Suspectée par les épigraphistes, elle était volontiers citée en faveur de son charme mélancolique. Jean de Muller, à la fin du siècle dernier, la reproduit de bonne foi, tandis que Fr.-Ls. de Haller, quelques années plus tard, la met sérieusement en doute. Quiconque est tant soit peu familiarisé avec le style des épitaphes de l'époque est moralement contraint de la déclarer apocryphe.

[1] En voici le texte : « Julia Alpinula hîc jaceo, infelicis patris infelix proles, deae Aventiae sacerdos exorare necem patris non potui. Male mori illi in fatis erat. Vixi annos viginti tres. » — « Julia Alpinula, descendante infortunée d'un père infortuné, prêtresse d'Aventia, je repose ici, moi qui n'ai pu empêcher par mes supplications la mort violente de mon père. Son destin était de périr d'une mort injuste (*male mori*). J'ai vécu vingt-trois ans. »

Jusqu'en 1885, on n'avait retrouvé en Suisse un nom propre dérivé de celui d'Alpinus que dans une seule inscription recueillie près de Baden, dans le courant du seizième siècle, signalée déjà par Stumpf et qui mentionne une Alpinia Alpinula, femme d'un des magistrats de ce lieu de bains. Cette Alpinia pouvait être originaire d'Aventicum, et il est probable que ce fut le *cognomen* d'Alpinula qui avait suggéré à Merula le nom de son héroïne fictive. Il y avait là matière à hypothèse, rien de plus.

Soudain, lors des premières fouilles du *Pro Aventico,* parmi d'autres stèles, en apparut une portant cette inscription laconique en quatre lignes D. M. MARCI ALPINI VIRILIS, c'est-à-dire aux dieux Manes de Marcus Alpinius Virilis. Les lettres, vigoureusement gravées, sont de la meilleure époque, et peuvent fort bien dater de la fin du premier siècle, des Flaviens, par exemple. Contrairement à l'usage, le nom de celui qui a fait élever ce monument funèbre est passé sous silence, ce qui peut s'expliquer par le contre-coup de la catastrophe du printemps 69. Le *cognomen* de Virilis peut faire allusion à des souvenirs de famille glorieux. Enfin, et surtout, il existe entre Julius Alpinus et Marcus Alpinius Virilis une analogie de nom qui rend fort acceptable l'hypothèse d'une parenté[1]. Chacun de ces indices, pris isolément, n'est point concluant ; réunis et interprétés, ils rendent plausibles la supposition que cette tombe, surgissant du sol après dix-huit siècles, se rattache, d'une façon ou d'une autre, à la catastrophe de Julius Alpinus et des Helvètes.

[1] S'il s'agissait de citoyens romains ou d'une inscription au sud des Alpes, l'hypothèse serait inadmissible. Mais, comme le fait remarquer Charles Morel dans ses *Notes sur les Helvètes et Aventicum* (*Jahrbuch für Schweizerische Geschichte* VIII, 34) : « Si les Helvètes ont rapidement latinisé leurs noms, ils ne se sont pas pliés à la rigidité des idées romaines sur la *gens*, et l'on voit, dans plusieurs cas, que le père porte un autre nom de famille que son fils, que deux frères ont des *gentilicia* différents, ou que, au lieu d'indiquer le prénom du père, on indique son surnom. »

Cela étant, dans le cas spécial, Marcus Alpi*nius* Virilis peut fort bien être un descendant, — qui sait ? — le propre fils de Julius Alpi*nus*, le cognomen du second étant devenu le *nomen gentile* du premier, de même que dans une autre inscription d'Avenches, Ma*crius* Nivalis et Ma*crius* Macer sont indiqués comme fils de Q. Cluvius Ma*cer*, ou tout comme dans une inscription récemment trouvée à Bâle (mai 1895), un Rheni*cius* Ricalis se trouve avoir pour père un Rheni*cus*.

II

Le soulèvement des Helvètes, l'an 69, se rattachait à une série de tentatives analogues des peuplades celtes en Gaule et sur les bords du Rhin. Ce fut le dernier effort de la race vaincue, et qui était moins dirigé contre la domination romaine que provoqué par la chute de Néron et le changement de dynastie. Vinrent ensuite près de deux cents ans, pendant lesquels, dans l'Helvétie occidentale, les anciens habitants s'assimilèrent si bien à leurs vainqueurs qu'il en résulta une civilisation homogène, un seul et même peuple, un langage uniforme, sinon une langue classique.

La transformation commença sous les empereurs de la maison Flavienne, Vespasien et ses deux fils, Titus et Domitien. Aventicum en bénéficia largement. Son passé dans les annales des Helvètes, son rôle même lors de la lutte contre Vitellius, et surtout sa situation topographique au point de jonction de diverses routes stratégiques, le désignaient comme le centre politique et intellectuel de toute la région comprise entre le Léman et l'Aar. On peut donc admettre en partie l'affirmation de la chronique dite de Frédégaire, au septième siècle, qui attribue à Vespasien, et ensuite à Titus la transformation et les embellissements d'Aventicum dans le dernier tiers du premier siècle[1].

D'autres raisons, très personnelles, contribuent à expliquer les sympathies de Vespasien. Son propre père, Flavius Sabinus, après avoir exercé des fonctions financières importantes en Asie Mineure, était venu se fixer à Avenches, où il occupait un poste analogue, et l'on suppose qu'il y mourut ; mais on a eu grand tort — nous le verrons à propos des collections du musée — de rapporter au père de Vespasien une inscription mutilée qui célèbre, dans le vocabulaire pompeux de l'époque, les services exceptionnels rendus à Aventicum par un « patron » resté anonyme.

On a voulu aller plus loin, en faisant naître Vespasien à Aventicum, ce qui n'eût rien eu d'improbable sans un texte précis de

[1] « Vespasianus.... Aventicum civitatem aedificari praecepit. A filio suo postea expletur et nobilissima in Gallia cisalpina efficitur. » Et ailleurs : « Titus universam Galliam circuivit et Aventicum civitatem, quam pater incoeperat, explevit, et gloriose quod eam diligebat, ornavit. »

Suétone. Le biographe des empereurs affirme en effet que Vespasien naquit dans le pays des Sabins, à Phalacrine, et qu'il fut élevé chez son aïeule, à Cosa, en Etrurie. Ceci n'empêche d'ailleurs nullement que le futur empereur ait séjourné à diverses reprises auprès de son père, depuis que celui-ci s'était fixé à Avenches. D'une inscription funéraire, extrêmement détériorée, retrouvée en 1886, Mommsen a conclu que le monument en question avait été élevé du vivant de Vespasien, par trois femmes qui s'intitulent *educatrices Augusti nostri*, comme qui dirait les anciennes bonnes de l'empereur régnant. (Voir *Bull: Pro Av.*, IV, 44-46.)

A part ces vestiges très incomplets, presque énigmatiques, aucune inscription d'Avenches n'a trait aux deux souverains qui ont restauré et transformé l'antique cité. Evidemment, l'amphithéâtre, le théâtre, les temples, la curie ont dû célébrer maintes fois à leur fronton, sur leurs dalles, les noms de Vespasien et de Titus; par une étrange malechance, aucune de ces inscriptions n'est parvenue jusqu'à nous, une seule exceptée, mais d'authenticité douteuse et qui a disparu dès longtemps. En revanche, le médaillier du musée possédait, en 1905, une quarantaine de monnaies de Vespasien, une dizaine de Titus et une cinquantaine de Domitien, mais dont fort peu ont un intérêt numismatique spécial.

* * *

Avant de passer à l'organisation politique d'Avenches, à partir de Vespasien et jusqu'aux invasions des Alamannes, voyons rapidement en quoi consista la transformation matérielle de la cité.

Une solide muraille d'enceinte, décrivant un polygone d'une lieue et demie environ et flanquée de tours nombreuses, fut tracée autour d'Aventicum. A cet effet, on se préoccupa moins des besoins de la population que des exigences stratégiques. Elle enveloppa les pentes qui s'étagent au sud de la ville de façon à ne laisser en dehors de son enceinte aucune position dominante, sauf naturellement la colline boisée du Mont de Châtel, dont le nom moderne rappelle le *castellum* romain. Suivant l'état de la végétation et sur l'esplanade qui surplombe du côté d'Avenches, on distingue des traces d'ancienne fortification. Il se peut, au reste, que ce dernier complément des ouvrages de défense n'ait été élevé qu'à l'approche des grandes

invasions des troisième et quatrième siècles, tandis que la muraille d'enceinte doit avoir été construite en pleine paix, à en juger par les matériaux employés et par les dimensions encore visibles de la base [1]. Déjà à la fin du premier siècle, le souvenir des Cimbres et des Teutons légitimait pareilles précautions.

Mais le sol d'Aventicum, plaine d'alluvions, est dépourvu de pierres à bâtir, indispensables pour le mur d'enceinte, et aussi pour les édifices luxueux qui se succédèrent à partir de Vespasien : théâtre, amphithéâtre, temples, bains publics, *scholae*, portiques de toute nature. Le terrain environnant fournit d'excellente terre à briques, et les Romains l'ont abondamment utilisée à cette intention, mais où trouver d'autres matériaux de construction? Les carrières du Mont de Châtel, à quelques minutes au sud de l'enceinte, leur livrèrent un grès de valeur inégale, parfois d'un grain très fin (les Bernois y ont puisé à leur tour); une pierre plus dure, le grès coquiller de la Molière (entre Payerne et Yvonand), fut transportée en grande quantité à Avenches, malgré trois heures de distance. Bien plus, afin d'avoir un calcaire blanc ou jaunâtre, susceptible d'un poli qui lui donne l'apparence du marbre, les Romains ne reculèrent pas devant les frais de transport du néocomien neuchâtelois, amené jusqu'à Aventicum, à grand renfort de radeaux et de barques, à travers le lac de Neuchâtel, la Broie canalisée, le lac de Morat et les canaux qui reliaient la ville avec le lac. Rien d'étonnant à ce qu'il y ait eu, à Avenches même, comme du reste sur les rives de l'Aar et sur le bassin du Léman, une corporation puissante s'occupant des transports par voie d'eau. Une inscription retrouvée dans les premières années du XIXe siècle atteste que les *Nautae* d'Aventicum possédaient en propre un édifice monumental, destiné avant tout à leurs transactions, mais aussi à leur vie de société [2].

On s'est souvent demandé quelle pouvait être la population d'Avenches lors de sa plus grande prospérité. Les réponses ont beaucoup varié, faute de document décisif. Jean de Muller l'évaluait quelque

[1] Voir, pour plus de détails, le Guide sur le terrain.

[2] *Nautæ Aruranci Aramici*, tel est leur nom officiel; *Aruranci* vient de *Arura*, l'Aar; quant à *Aramici*, peut-être faut-il y voir un dérivé du nom, à nous inconnu, des cours d'eau déjà alors canalisés, qui relient les lacs de Morat, de Neuchâtel et de Bienne? (hypothèse très plausible de Œchsli, *Quellenbuch zur Schweizergesch. Neue Folge.*, I, 1893, p. 28).

part, dans sa correspondance, à 200 000 âmes, selon Daguet[1] ; à la même époque, Ritter, un ingénieur qui dirigea sur place des fouilles au nom de LL. EE. de Berne, ne croyait pas à plus de 20 000. Entre les deux chiffres il y a de la marge. L'appréciation de Jean de Muller se comprendrait si l'on n'avait égard qu'à l'étendue du mur d'enceinte, et surtout à l'existence, dans une même localité, d'un amphithéâtre et d'un théâtre dont chacun pouvait recevoir 10 à 12 000 spectateurs. D'autre part, divers arguments conduisent à restreindre sensiblement le chiffre de la population. Jusqu'ici, aucune trace de quartiers habités n'a été retrouvée dans la vaste région au sud du théâtre. Il se peut que ces pentes douces, qui équivalent à la moitié environ de l'enceinte antique, aient été occupées en partie par des demeures helvètes en bois, recouvertes en chaume, ce qui expliquerait l'absence de matériaux de construction dans le sol moderne ; mais cette population indigène, réfractaire aux usages romains, doit avoir sans cesse diminué. Quant à l'espace sur lequel ont été retrouvés des débris d'origine romaine, il ne peut guère avoir abrité plus de 30 à 40 000 habitants : il faut se rappeler en effet que, dans la règle, la maison romaine en province était moins peuplée que la nôtre ; que les villas, les parcs, les portiques prenaient beaucoup de place ; qu'enfin, en cas de siège, il fallait que la population pût se ravitailler, grâce à cette zone non habitée, mais fertile, qui s'étageait au sud de la cité.

Au surplus, l'importance politique et sociale d'une localité ne dépend pas essentiellement du chiffre de ses habitants. Avenches, aujourd'hui encore aux confins des deux langues, se trouvait, déjà sous les Romains, au point de jonction entre les peuplades helvètes entièrement assimilées à leurs vainqueurs, et celles d'où la civilisation latine disparut avec les invasions.

On l'a dit et répété avec raison : les Romains ont été un peuple « créateur de lois et constructeur de routes. » Pour ne parler que de notre patrie, ils y ont créé et entretenu, des siècles durant, un réseau de routes admirablement combiné pour assurer les communications entre l'Italie et leurs provinces transalpines. Ils ont maintenu praticables, presque en toute saison, des passages du Jura et

[1] *Aventicum, ses ruines et son histoire*, p. 26. Extrait du *Musée neuchâtelois*, 1880.

des Alpes qu'on ne franchit pas sans difficulté, maintenant encore, dans les mois d'hiver et du printemps.

Au point de vue stratégique, Aventicum n'avait pas l'importance capitale de Vindonissa, qui commandait à la fois la route militaire du Saint-Bernard et celle qui venait du lac de Zurich et de Coire, après avoir traversé, en ses divers embranchements, plus d'un des cols des Alpes grisonnes. Avenches cependant se trouvait sur la grande voie commerciale et militaire qui reliait l'Italie avec l'Helvétie occidentale, franchissant le Saint-Bernard, et passant par Martigny, Saint-Maurice, Vevey, Oron, Moudon, pour continuer sur Petinesca et Soleure. De là, elle se bifurquait sur Vindonissa à droite, et sur Augusta Rauricorum (Basel-Augst) à gauche, par les gorges de Moutier et la large fissure de Pierre Pertuis, rendue praticable par les soins de l'un des magistrats d'Aventicum, préposé aux travaux publics dans toute l'étendue du territoire des Helvètes.

Indépendamment de cette route internationale, — si l'on peut user de cet anachronisme à propos de l'empire romain, — plusieurs voies de moindre importance partaient d'Avenches ; l'une se dirigeait sur Yverdon et rejoignait près d'Orbe celle qui, venant des bords du Léman, gagnait Besançon par les défilés et les plateaux inhospitaliers du Jura ; d'autres routes romaines, d'une utilité plus locale, reliaient Avenches et toute cette région avec la voie qui longeait le Vully. Au reste, un coup d'œil sur la carte archéologique du canton de Vaud, dressée par Bonstetten, et qui est loin d'être complète, fera comprendre à quel point le réseau des voies de communication s'était ramifié dans notre patrie, pendant l'empire romain.

Il est évident que ces routes multiples servaient à autre chose qu'au trajet des légionnaires et à leur ravitaillement. Il s'était établ un échange de plus en plus actif entre les produits du midi et ceux des régions au nord des Alpes. En transit, c'étaient les esclaves de la Germanie, les tissus bataves, les fourrures du nord, les poissons du Rhin, etc. Nos contrées exportaient le bétail, le beurre, le fromage, le suif, la cire, les résines, et surtout, en abondance, les sapins du Jura et du plateau. Elles recevaient en échange les vins, les huiles, les fruits de l'étranger. A Avenches, en particulier, on a retrouvé des dattes et des olives carbonisées, des coquilles d'huître, et, ce qui paraît plus significatif, étant donné les difficultés du transport, une profusion de plaques de revêtements en marbres fins,

dont les uns peuvent provenir du Valais, de Saillon entre autres, mais dont bon nombre ont dû être importés d'Italie et même d'Asie Mineure.

Il ne saurait être question, dans ces quelques pages consacrées avant tout aux destinées d'Aventicum, de retracer le tableau de ce qu'a été la civilisation romaine chez les Helvètes; au reste, ce tableau existe : c'est une monographie populaire, vivante et scrupuleusement exacte du professeur Burckhardt-Biedermann, *Helvetien unter den Römern*[1]. En français, nous n'avons rien d'équivalent.

III

Avenches n'a point été la capitale de l'Helvétie romaine, par la simple raison que les Helvètes n'ont point formé de province distincte. Voici, en résumé, d'après les études demeurées classiques de Mommsen, leur situation sous l'empire[2].

L'émigration des Helvètes, on l'a vu plus haut, amena l'annexion de tout le plateau entre les Alpes et le Jura, l'an 58 avant l'ère chrétienne, et, l'année suivante, celle de la majeure partie du Valais, indispensable aux Romains à cause du Saint-Bernard. La partie orientale de la Suisse actuelle, et spécialement les Grisons, ne perdirent leur indépendance que sous Auguste, l'an 15 avant Jésus-Christ. Ces contrées furent réunies, sous le nom de province de Rhétie, aux régions qui sont devenues la Suisse orientale, la Bavière du sud, le Vorarlberg et le Tyrol. Pendant tout l'empire, leurs destinées demeurent distinctes de celles des Helvètes.

Mais ceux-ci, avec leurs voisins, les Rauriques, ont-ils fait partie des Gaules ou de la Germanie? Ici une parenthèse explicative est indispensable. Le plan d'Auguste avait été, il est vrai, d'organiser une Germanie entre le Rhin et l'Elbe, d'après un type analogue à celui de la Gaule. Or celle-ci, indépendamment de la Narbonnaise romanisée dès avant la conquête de César, constituait les trois

[1] *Neujahrsblatt* de Bâle pour 1887. Voir aussi Dändliker, *Geschichte der Schweiz*, 1re édit., 1884, I, p. 54-76.

[2] « Die Schweiz in römischer Zeit. » Extrait des *Mittheilungen* de Zurich, 1854. — Schw. Nachstudien dans le *Hermes* de 1881 (p. 445-494). — *Römische Geschichte*, V, édit. de 1885, *passim*.

Gaules, *tres Galliae* : l'*Aquitania*, de race plutôt ibérique, la *Lugudunensis*, purement celte, et la *Belgica*, celto-germanique, chacune d'elles ayant à sa tête un gouverneur nommé par l'empereur, et non par le Sénat comme pour la Gaule narbonnaise. Et de même que les trois Gaules avaient leur centre politique et religieux au confluent de la Saône et du Rhône, dans l'autel de Rome et d'Auguste à Lyon, de même la Germanie aurait eu son autel officiel au bord du Rhin, chez les Ubiens, sur l'emplacement de Cologne. Mais ce plan grandiose fut bouleversé par le désastre de Varus et la perte de la Germanie proprement dite. Les légions durent se replier sur le Rhin, surveillant à la fois les Germains redevenus indépendants et les Celtes encore imparfaitement romanisés. Les successeurs d'Auguste organisèrent ainsi une *Germania superior* et une *Germania inferior*, sorte de confins militaires, sous le commandement immédiat d'un légat impérial. Cette région était habitée en grande partie par des peuplades celtes, du moins la *Germania superior*, et c'est ainsi que les Helvètes, les Rauriques (près de Bâle), les Séquanais (autour de Besançon), les Triboques (en Alsace), les Lingons (autour de Langres), furent placés militairement, et même semble-t-il administrativement, sous l'autorité du *Legatus Augusti pro praetore exercitus Germanici superioris*, résidant à Moguntiacum (Mayence).

Voilà dans quel sens les Helvètes faisaient partie de la Germanie. En revanche, tout comme les autres peuplades celtes de la *Germania superior*, ils ont dû envoyer leurs délégués à la grande assemblée annuelle de Lugudunum (Lyon)[1]. De même, ils étaient incorporés dans l'ensemble douanier des Gaules : l'impôt dit *Quadragesima Galliarum*, soit le 2 $^1/_2$ $^0/_0$, était perçu à Saint-Maurice et à Zurich, à l'entrée du territoire helvète, soit de la *Gallia Belgica*.

Après leur défaite, les Helvètes auront-ils retrouvé les mêmes privilèges militaires ? D'après le texte même de Tacite (*olim*), c'est peu probable. Aventicum aura été occupé quelque temps par les légionnaires, en tout cas pendant la construction de la muraille d'enceinte. Mais après ? Le très petit nombre de tuiles légionnaires

[1] Sur ce point Mommsen est catégorique, même dans l'édition de 1885 de sa *Römische Geschichte* (V, p. 88 et 107), tout en signalant la situation anormale, contraire aux traditions romaines, qui en résultait pour l'administration civile de la *Germania superior*.

recueillies à Avenches, ainsi que l'extrême rareté d'inscriptions ayant trait à la vie militaire, ne permettent pas d'admettre un séjour prolongé ni de la *Legio Rapax*, la XXIe, ni de la XIe (*Claudia Pia Fidelis*), qui la remplaça à Vindonissa depuis Domitien. Il est même établi que, durant toute la période de sécurité pour l'empire, depuis Trajan jusque vers le milieu du troisième siècle, l'Helvétie fut à peu près dégarnie de troupes romaines, à plus forte raison Aventicum.

Les deux armées du Rhin, qui comptaient jusqu'à Trajan environ 90 000 hommes, dont la moitié de légionnaires, suffisaient à distance pour décourager toute velléité de soulèvement. En outre, un réseau de postes militaires maintenait presque partout le contact des armées entre elles et avec Rome. Et quant aux cohortes helvètes incorporées dans les troupes romaines, elles étaient cantonnées en Germanie et en Grande-Bretagne, partout ailleurs que dans leur patrie.

Durant cette même époque de paix et de sécurité, les principales cités des Helvètes, Aventicum en tête, ont joui d'une autonomie municipale assez grande, mais très variée, en matière d'administration.

Deux inscriptions — l'une complète à Villars-les-Moines, et l'autre fragmentaire, murée dans la façade de l'église d'Avenches — nous apprennent quelle fut sa dénomination officielle à partir de Vespasien : *Colonia Pia, Flavia, Constans, Emerita, Helvetiorum Fœderata.* Ce qui ne signifie point qu'Avenches soit devenu colonie romaine, au sens propre du terme, comme on l'a trop répété[1]. Non, mais les citoyens de la cité (*Coloni Aventicenses*) ont acquis désormais, grâce à Flavius Vespasien (*Colonia Flavia*) le droit latin (*jus latinum*) qui leur conférait des avantages considérables sur les autres provinciaux, au point de vue spécial du droit civil. L'ensemble des Helvètes s'appellera dorénavant *Civitas* ou *Colonia Helvetiorum*, avec l'épithète de *fœderata,* alliance assurément plus ho-

[1] Ceci nous est confirmé entre autres par les inscriptions : la dénomination officielle du citoyen romain comporte l'indication de sa tribu, or cette désignation ne figure que très rarement dans les inscriptions d'Avenches. Plus tard, Caracalla ayant étendu le droit de cité à tout l'empire, la distinction s'efface dès le troisième siècle.

norifique qu'effective, mais qui leur garantissait le maintien de bon nombre de leurs coutumes ou franchises[1].

Il n'y avait alors, sur le territoire correspondant à la Suisse actuelle, que deux cités ayant titre et rang de colonie, savoir *Julia Equestris* (Nyon), de l'Aubonne à la rive droite du Rhône, et *Augusta Rauricorum* (Basel-Augst); mais la première, fondée, dit-on, l'an 27 avant l'ère chrétienne, fut plutôt une enclave romaine entre les Allobroges et les Helvètes; et la seconde, une création de Munatius Plancus, fut, comme son nom l'indique, un centre pour les Rauriques, non pour les Helvètes.

Aventicum possédait un privilège que n'avaient ni Turicum (Zurich), ni Salodurum (Soleure), ni Lousanna (Lausanne), ni Genava (Genève), ni même Vindonissa, la place forte par excellence : il était le lieu de résidence habituel des *Duoviri*, investis de la surveillance générale de la cité, et dont la juridiction s'étendait à tout le territoire des Helvètes (*Colonia Helvetiorum*)[2].

Ce n'est pas tout. Aventicum, sans être, comme on l'a vu, capitale de l'Helvétie, avait conservé ou reconquis certaines prérogatives comme chef-lieu d'un des précédents *pagi* des Helvètes, et voilà pourquoi dans la règle, et jusqu'à Septime Sévère, les pierres milliaires marquent la distance en milliers de pas à partir d'Avenches; depuis Septime Sévère, l'ancienne *leuga* gauloise (1 $^1/_2$ mille romain, soit 2 $^1/_4$ km.). reparaît sur les pierres milliaires.

Le *pagus* dont Avenches avait fait partie était-il réellement le *pagus Tigorinus?* Longtemps la question a semblé insoluble, attendu qu'il existe deux inscriptions, identiques en apparence, dédiées au génie du *Pagus Tigorinus*, l'une venant d'Avenches,

[1] Faut-il identifier, comme le veut Mommsen, les *coloni* et les *incolae* Aventicenses, ou bien, comme le fait Ch. Morel, voir dans les *coloni* d'anciens vétérans devenus bourgeois sous les Flaviens, et dans les *incolae* les habitants primitifs? Cette hypothèse résout, semble-t-il, les principales difficultés. — Voir Mommsen, *Schw. Nachstudien*, Hermes, 1881; Ch. Morel, *Notes sur les Helvètes et Aventicum sous la domination romaine*, 1883. — De même, le *Conventus helv. civium Romanorum* ne serait point une sorte de corps représentatif, mais une simple association de citoyens romains, ou encore une circonscription judiciaire dont les chefs (*curatores*) résidaient à Avenches.

[2] On sait, par les inscriptions, le nom de quatre d'entre eux : Flavius Camillus, Cluvius Macer, Julius Sabucinus, Marcus Paternus. Il faut y ajouter sans doute l'un ou l'autre des Otacilius. (Voir Bull. VIII.)

murée sens dessus dessous dans la façade du château de Villars-les-Moines et connue dès le milieu du seizième siècle; l'autre, signalée dès les premières années du dix-septième, originaire, disait-on, de Kloten, entre Zurich et Winterthour, longtemps disparue, puis retrouvée partiellement en 1862 et déposée dès lors au musée de Zurich. Si elles étaient authentiques l'une et l'autre, comment s'expliquer cette dédicace à un même génie local, en souvenir d'un même homme, et dans les mêmes termes, aux deux extrémités du territoire helvète? Mommsen a établi péremptoirement que l'inscription de Zurich est une copie de seconde main, datant sans doute de la Renaissance, et que le *Pagus Tigorinus* est donc bien celui dont Aventicum a été le chef-lieu. Au surplus, le nom officiel du Zurich romain est *Statio Turicensis,* d'après l'inscription retrouvée au Lindenhof.

* * *

Ces données générales sur l'organisation civile et politique de la *Colonia Flavia* paraîtront trop spéciales au gré des uns, trop incomplètes au gré des autres. Ces derniers, nous les renvoyons aux travaux déjà cités de MM. Mommsen, Burckhardt et Morel. Quant à ceux de nos lecteurs qui cherchent avant tout, dans ce *Coup d'œil historique,* ce qui constitue la vie propre d'une nation, d'une cité, nous voudrions les dédommager des pages un peu arides qui précèdent en faisant passer sous leurs yeux une esquisse de ce qu'a pu être la vie intellectuelle ou sociale, morale ou religieuse, de notre ancien *caput gentis.*

IV

Une seule inscription, jusqu'ici, jette quelque lumière sur ce qu'on pourrait appeler l'instruction publique à Aventicum pendant les siècles de l'empire. C'est celle qui est encastrée, dès le seizième siècle, paraît-il, dans la façade de l'église, et qui se termine par une dédicace aux médecins et aux professeurs de la cité (*medicis et professoribus*). On en a conclu à l'existence d'un établissement supérieur d'instruction publique, en se basant, entre autres indices, sur ce qu'Antonin le Pieux, vers le milieu du second siècle, avait fait instituer des chaires de rhétorique et de philosophie dans toutes les

provinces de l'empire. Il est à noter toutefois que l'inscription n'y fait aucune allusion, et qu'elle mentionne simplement un monument sacré élevé à Apollon par deux riches affranchis, dont les noms sont grecs, en l'honneur des divinités de la maison impériale et du génie de la colonie helvète. Après quoi, qu'il y ait eu chez les Helvètes, à Aventicum en particulier, à l'instar de ce qui existait dans la Rome impériale, un enseignement supérieur et public, c'est infiniment probable.

Les inscriptions funéraires et autres, les statuettes en bronze ou en marbre nous renseignent moins incomplètement sur les idées religieuses qui avaient cours pendant l'époque impériale. Constatons d'abord le culte rendu aux divinités officiellement reconnues : tout l'état-major du polythéisme y est représenté, à commencer par la Victoire, déesse toujours chère aux Romains, et à finir par un Bacchus et un Silène, l'un et l'autre passablement réalistes. Selon l'usage de l'époque, les divinités locales sont fort en honneur, à leur tête la *Dea Aventia*[1] et le Génie de la Colonie, l'un et l'autre (l'ancien *Genius Pagi Tigorini*) entièrement romanisés ; mais on voudrait savoir ce qui subsistait, au sein du petit peuple ou des anciens Helvètes, de leur antique religion, consacrée, semble-t-il, aux forces mystérieuses de la nature, et invoquant de préférence les astres, le soleil et la lune.

Les divinités officielles, en général tolérantes envers celles des peuples soumis à Rome, ne l'étaient pas moins à l'endroit des religions et des superstitions d'Orient. Les traces n'en sont pas rares en Helvétie; on sait par exemple qu'il y eut à Baden un temple d'Isis, celui précisément auquel contribua par ses dons Alpinia Alpinula. A Avenches même, divers indices rendent probable le culte de Cybèle, la *Magna mater*, officiellement invoquée à Rome dès la seconde guerre punique ; puis celui du *Jupiter Sabazius*, le dieu phrygien, dieu du soleil, symbole des forces vivifiantes de la nature. Une divinité égyptienne, provenant d'Aventicum, se trouve au musée de Lausanne, mais celui d'Avenches a conservé à bon droit le symbole le plus significatif de cet amalgame entre le polythéisme

[1] Les trois inscriptions consacrées à la Dea Aventia (voir Guide Dunant, Nos 41, 45, 46) proviennent de *Curatores Colonorum*, personnages assurément officiels, puisque ces magistrats étaient désignés directement par l'empereur.

gréco-romain et le mysticisme oriental : c'est la fameuse main votive, où figurent, dans un vrai syncrétisme religieux, deux divinités gréco-romaines Mercure et Bacchus, ainsi que deux autres d'origine orientale, Cybèle et Jupiter Sabazius.

Pareille alliance était plutôt une coalition, et celle-ci ne retarda guère la chute des divers polythéismes de l'antiquité. Déjà, dans le courant du premier siècle, une foi nouvelle, la religion du Christ, pénétrait en Italie et dans l'Asie Mineure. Tout fait supposer qu'elle franchit bientôt les Alpes et qu'elle suscita, chez les Helvètes comme ailleurs, des adeptes fervents, des martyrs. A Aventicum, entre autres, où la tradition place l'un des plus anciens évêchés de l'Helvétie, il doit y avoir eu, bien avant Constantin, une congrégation chrétienne. Eh bien, jusqu'ici, parmi des centaines de sépultures retrouvées par les fouilles, une seule est authentiquement chrétienne, et elle n'est pas antérieure à la seconde moitié du troisième siècle [1].

Ici, comme souvent en histoire, l'absence de documents de nature à établir un fait ne signifie point que ce fait échappe au domaine de la vérité historique et tombe dans celui de la légende.

Or un grand fait historique subsiste : l'Evangile a été apporté en Helvétie par les Romains eux-mêmes. A quelle époque et par quels hommes? Voilà où la réponse devient plus difficile. Suivant l'opinion générale, ce sont des légionnaires, des commerçants, peut-être des esclaves qui ont été les messagers de la foi nouvelle. Par le Saint-Bernard ou les cols des Grisons, par la grande voie du Rhône et de Lyon, l'Helvétie était, nous l'avons vu, en communication continuelle avec l'Italie. Puis les persécutions, cette fois encore, auront contribué à l'œuvre de dissémination. Un siècle environ

[1] Ici, un rapprochement : la fameuse persécution contre les chrétiens de Lyon, sous Marc-Aurèle, suppose, dès la seconde moitié du second siècle, une vaillante communauté de néophytes ; néanmoins les inscriptions funéraires explicitement chrétiennes sont rares à Lyon, et aucune ne paraît antérieure à l'an 334. (Voir Otto Hirschfeld, *Zur Geschichte des Christenthums in Lugudunum vor Constantin*, Berlin, 1895.) De même, sur 700 inscriptions chrétiennes de la Gaule, il n'y en a qu'une vingtaine qui soient antérieures à Constantin. Et pour l'Helvétie romaine, une cinquantaine vont du quatrième au neuvième siècles, mais une seule, celle de Pontius Asclepiodotus, à l'hôtel de ville de Sion, est du quatrième siècle (377). Voir Egli, *Die christlichen Inschriften der Schweiz vom IVten bis IXten Jahrh.* Zurich, 1895.

avant le martyre de la Légion Thébéenne, martyre légendaire mais basé sur un fait historique, les chrétiens de Lyon furent cruellement persécutés sous Marc-Aurèle, l'an 177, et bon nombre d'entre eux ont dû s'enfuir à Genève, de là à Aventicum et ailleurs. On trouvera plus loin ce qu'il faut penser, croyons-nous, de l'antique tradition relative aux évêques d'Avenches.

V

Nous arrivons à la catastrophe finale, ou plutôt aux catastrophes successives qui ont mis fin à Aventicum et à la civilisation romaine en Helvétie.

L'expédition victorieuse de Maximin Germanicus, l'an 236, refoula pour une vingtaine d'années les peuplades jusqu'alors inconnues que les Romains ont désignées sous le nom de *Alamanni*[1].

Mais, dès le milieu du troisième siècle, la muraille dite le *limes*, s'opposant comme une digue entre le Rhin et le Danube, devint désormais impuissante à contenir les invasions germaniques. Les débuts du règne de Gallien furent relativement heureux ; il tint tête aux Germains sur le Rhin ; mais quand d'autres périls l'appelèrent sur le Danube, Francs et Alamannes firent leur trouée, et l'Helvétie fut envahie une première fois, vers 265.

Dans nos contrées, surtout dans la Suisse allemande, ce sont le plus souvent des monnaies de Gallien qui se retrouvent dans les cachettes pratiquées par les habitants pour mettre leur argent en sûreté. A Avenches, les Gallien sont fréquents (le médaillier en compte près de 150), mais ils étaient disséminés un peu partout, surtout au théâtre, sans cachette spéciale. Plus d'un indice donne à penser que cette première invasion des Alamannes ne laissa pas de suites durables : ce fut un orage bientôt dissipé, et non pas une destruction systématique. On retrouve, en effet, dans le médaillier d'Avenches, une assez forte proportion de monnaies des successeurs immédiats de Gallien, une centaine, par exemple, de Tetricus, père et fils

[1] L. Vulliemin, Pierre Vaucher et d'autres écrivent *Alémans ;* Lavisse et Rambaud préfèrent *Alamans ;* l'un et l'autre a l'inconvénient d'induire le lecteur à les identifier avec les Allemands modernes, lesquels proviennent du mélange des peuplades germaniques, et non pas exclusivement des *Alamanni*. Risquons donc une forme plus étymologique, les *Alamannes*.

(268-274) ; bien plus, dans l'un de ses rapports officiels, en 1875, Caspari signale un fait significatif : au théâtre, dans des fouilles particulières, un ouvrier « fit la découverte d'une certaine quantité de monnaies empilées, mais toutes frustes et tellement oxydées que ce n'est qu'avec peine qu'on pouvait les détacher et les reconnaître pour des pièces à l'effigie de Tetricus. » Pour qu'il se soit trouvé des pièces de Tetricus empilées au théâtre d'Aventicum, il faut que cet édifice ait été de nouveau utilisé très peu après la première invasion.

Ce fut là un court répit. Dans la seconde moitié du troisième siècle, la ligne de défense du Rhin fut, il est vrai, reconquise par les légions impériales et, le long du territoire helvète, entre Tasgetium, au sortir du lac de Constance, et Tenedo, aujourd'hui Zurzach, le passage du fleuve était protégé par une trentaine de postes d'observation. Vitodurum (Ober-Winterthur) fut reconstruit, mais non pas Petinesca (près Nidau) ni Salodurum (Soleure). Vindonissa reprit son importance comme place militaire, et alors sans doute l'enceinte d'Aventicum fut renforcée par les ouvrages du Mont de Châtel. Les victoires de Probus, de Constance Chlore, la restauration de l'empire sous Maximien et Dioclétien, vers l'an 300, marquent un temps d'arrêt dans la dislocation des provinces qui obéissaient encore à Rome. C'est de Dioclétien que date le dernier groupement du territoire romain en diocèses et en provinces : les Helvètes désormais ne font plus partie de la *Germania superior*, dissoute de fait, ni de la *Belgica*, mais de la *Maxima Sequanorum*, avec *Vesontio* (Besançon) comme chef-lieu de province. Leur nom même disparaît : « ...les Helvètes, qui de nos jours sont appelés Séquanais, » écrivait Eutrope vers l'an 375.

Néanmoins, vers le milieu du quatrième siècle se produisit une nouvelle et plus formidable poussée des Alamannes. En 354, d'après l'*Histoire des Romains*, de Duruy (VII, 243, etc.), ils s'étaient jetés sur la Ire et la IIe Germanie, cherchant à s'établir dans le nord de l'Helvétie ; quarante-cinq villes avaient été saccagées. C'est alors sans doute qu'Aventicum subit un pillage, une destruction en règle. On ignore si la vieille cité succomba glorieusement, si même elle eut la possibilité de se défendre. Aucun témoignage écrit n'est venu jusqu'à nous, sauf ces quelques lignes mélancoliques, mais un peu vagues, de l'historien Ammien Marcellin, qui, jeune encore, — il avait à

peine trente ans, — accompagnait à travers les Gaules Ursicinus, l'un des meilleurs généraux de l'époque. Ce devait être entre 355 et 357, au moment où Julien, le beau-frère de l'empereur Constance, allait devenir ou était devenu César des Gaules (356-361) : *Desertam quidem civitatem, sed non ignobilem quondam, ut ædificia semiruta nunc quoque demonstrant :* « cité abandonnée, il est vrai, mais jadis non sans gloire, ainsi que l'attestent maintenant encore ses monuments à demi renversés. » (XV, 11.)

Il y eut cependant un dernier retour offensif de la puissance romaine ; vers l'an 370, sous Valentinien Ier, l'un des souverains les plus énergiques de la fin de l'époque impériale, la ligne du Rhin fut derechef mise en état de défense, consolidée par des remparts et des tours ; l'an 374, une nouvelle place forte, Basilia, Bâle, fut élevée à l'un des principaux coudes du grand fleuve. *Augusta Raurica*, détruit déjà vers 265, avait été remplacé par les remparts, épais de trois mètres, du *Castrum Rauracense* (Kaiser Augst). Aventicum bénéficia également de ces années de répit, car on y retrouve, en très petit nombre il est vrai, des monnaies de Valentinien Ier, de ses successeurs Valens, Gratien et Valentinien II. Il y a même encore quelques Théodose-le-Grand, et une dixaine de Magnus Maxime, le rival de Théodose en occident, à l'extrême limite du quatrième siècle. Mais là s'arrête, à Aventicum comme dans les autres parties du territoire helvète, la longue série des effigies impériales.

C'est que l'agonie séculaire du monde antique touchait décidément à sa fin. Dès les premières années du cinquième siècle, le Rhin cessa de faire digue contre les Alamannes, et l'immense Germanie déversa son trop-plein sur les provinces transalpines. Cette fois, ce fut définitif, et après avoir détruit et ravagé, les Alamannes ont pris pied et reconstruit.

* * *

On ignore quelle fut, à Aventicum entre autres, leur attitude vis-à-vis des adeptes de la foi chrétienne. On ignore également jusqu'à quel point, chez les Helvètes, la religion de Jésus-Christ était devenue religion dominante dans la seconde moitié du quatrième siècle.

Une tradition, consignée dans le cartulaire de Lausanne rédigé au treizième siècle par Conon d'Estavayer (et publié dans le T. VI des

Mémoires et documents de la Suisse romande), mentionne, sur le dire d'un vieillard nommé Matthieu, les sépultures des vingt-deux premiers évêques d'Avenches qui reposaient, selon lui, sous la chapelle de saint Symphorien. Or, on connaît maintenant, grâce à un testament de 1420, retrouvé aux archives cantonales vaudoises par M. Maxime Reymond, l'emplacement approximatif de la dite chapelle : elle était entre le « Rafour » et la « Conchette, » dans la direction de la « Grange du Dîme. » D'autre part, il est probable que saint Symphorien, le martyr d'Autun, n'a été vénéré dans le diocèse qu'à partir de Marius, originaire, lui aussi, d'Autun, et titulaire de l'évêché dès 574; or, il est établi que Marius mourut à la fin du sixième siècle et que sa tombe fut retrouvée à Lausanne. Il s'ensuit que la chapelle de saint Symphorien, où qu'on la place à Avenches, ne peut avoir recueilli les sépultures des prédécesseurs de Marius, à moins qu'on n'admette l'existence d'une chapelle plus ancienne, dédiée à saint Symphorien seulement à partir de Marius, hypothèse défendable, mais hypothèse pourtant.

S'ensuit-il qu'il n'y ait point eu d'évêque résidant à Avenches avant Marius? La question est fort controversée; il faudrait des pages et des pages pour résumer et peser les arguments pour et contre[1].

Un fait est certain : dès l'édit de Milan (313) sous Constantin, à plus forte raison dès le Concile de Nicée (325), il y a eu des évêques (*episcopoï* ou « surveillants ») dans tout l'empire romain; ces évêques ont été non seulement chefs spirituels d'un diocèse, mais encore, à certains égards, fonctionnaires impériaux[2]. On connaît l'existence, dès la fin du quatrième siècle, d'un évêque à Martigny. Or Aventicum a subsisté comme centre historique et politique jus-

[1] Parmi ceux qui battent en brèche le siège à Avenches de l'évêché dit d'Avenches, il faut citer MM. Dupraz, curé d'Echallens, et Maxime Reymond, publiciste à Lausanne (voir *Revue hist. vaud.*, nov. et déc. 1904; — *Revue de Fribourg*, janv. 1905); les arguments contraires sont présentés entre autres par l'abbé Marius Besson, dans les *Archives de la Soc. d'hist. de Fribourg* (VIII, 2e livr.) et dans l'*Anzeiger* de Berne (1905, N° 1).

[2] Au surplus, Constantin maintint, jusqu'à sa mort, son titre et ses droits de *pontifex maximus*, « surveillant des choses religieuses dans tout l'empire, » aussi bien pour l'ancienne religion que pour la nouvelle. (Voir Duruy VII, 78 et suiv.) De sa part, ce n'était point indifférence religieuse personnelle, mais symbole de la neutralité de l'empire en matière de cultes.

qu'après 350, soit une quinzaine d'années après la mort de Constantin, preuve en soit la forte proportion de monnaies à l'effigie de Constantin et de ses fils retrouvées sur place, et qui contrebalancent, ce semble, l'épithète diminutive de l'Itinéraire dit d'Antonin, vers l'an 300 : *Aventiculum Helvetiorum*. Cela étant, pour peu qu'il y ait eu dans nos contrées des évêques ou fonctionnaires ecclésiastiques avant le milieu du quatrième siècle, il est légitime de supposer que, au début, Avenches a été leur résidence. C'est une probabilité, rien de plus, mais rien de moins.

Seulement, qu'est-il arrivé? La seconde grande invasion des Alamannes, vers 354, on vient de le voir (p. 23), fut une destruction systématique, impitoyable. Dans la seconde moitié du quatrième siècle, lors des retours offensifs de Julien, des Valentinien, de Magnus Maxime et de Théodose, les divers fonctionnaires impériaux, y compris l'évêque, ont pu se replier tantôt ici et tantôt là, selon les fluctuations politiques et militaires, peut-être à Vindonissa, plus efficacement à l'abri des forteresses de la frontière du Rhin (Basilea ou Kaiser-Augst). Durant tout le cinquième siècle, l'instabilité, l'insécurité sont à l'état chronique, à tel point que, pour cette période et sur tout l'ancien territoire romain dans notre patrie, il n'y a que deux évêques mentionnés, celui de Martigny et celui de Genève. Au sixième siècle, quelques noms propres et quelques dates surnagent : en 517, au concile d'Epaone près de Vienne, en Dauphiné, Bubulcus, évêque de Windisch (Vindonissa) ; en 535, à Clermont-Ferrand, d'après deux manuscrits parisiens du neuvième siècle, Grammatius signe *episcopus ecclesiae Aventicae ;* en 541 et 549, le même figure comme évêque de Windisch et non plus d'Avenches ; en 585, au concile de Mâcon, apparaît l'évêque Marius, *episcopus ecclesiae Aventicae* (ou *Aventice*). Une addition en marge à la charte attribuée au roi Gontram (fin du sixième siècle) désigne le diocèse indifféremment comme *pagus Aventicensis seu Lausannensis*. De plus, il faut noter que, d'après des traditions ecclésiastiques à peu près constantes, une même *civitas* ne pouvant avoir qu'un seul évêque, Avenches et Windisch pouvaient bien dépendre de Besançon (Vesuntio) comme métropole, mais non pas être le siège de deux évêchés distincts.

Qu'est-ce à dire? Faudra-t-il en conclure, de ces conciles du sixième siècle, que l'évêque indiquait tantôt le lieu de sa résidence

et tantôt la dénomination usuelle de son diocèse (Aventicensis, Lausannensis, etc.)? C'est possible; mais il est plus probable que, durant ces siècles troublés, et spécialement de 350 à la fin du sixième siècle, l'*episcopos* de l'ancien territoire helvète n'avait guère de résidence fixe, surtout pas de « palais épiscopal, » qu'il allait de lieu en lieu, raffermissant les fidèles, s'efforçant de les grouper à nouveau.

Ainsi, en 517, il réside à Windisch; en 535, semble-t-il, à Avenches; en 541 et 549, derechef à Windisch; enfin, en 585, peu d'années avant de renoncer définitivement à Avenches, il s'y trouve de nouveau. Pourquoi ce va-et-vient? Si jamais nous connaissons mieux l'histoire des cinquième et sixième siècles, les luttes confuses et incessantes entre Romains, Burgondes, Alamannes, Huns et Francs, ces fluctuations s'expliqueraient sans doute.

Une remarque pourtant, à propos de Marius. De lui, on sait plus que son nom, son origine, sa chronique, les dates de son épiscopat (574-594). Originaire d'outre-Jura, d'Autun, il avait hérité de vastes possessions autour de Payerne, dont il fut du reste l'un des fondateurs; ainsi, il est naturel qu'il ait séjourné, et même résidé à Avenches, sitôt après son élection, en 574, l'évêché primitif des Helvètes ayant été démembré vers 560, conséquence probable de la séparation définitive des idiomes; il est naturel encore qu'il ait dédié, à Avenches comme ailleurs, une chapelle à saint Symphorien, vénéré dans sa patrie, témoin ce monastère de saint Symphorien d'Autun, véritable séminaire d'évangélistes; enfin, de nouvelles invasions étant imminentes, il a déplacé son centre d'activité non plus dans la direction de Windisch dont la langue n'était plus celle de son souverain temporel, mais du côté du lac Léman, à Lausonium, la cité de l'avenir.

Cette infortunée région d'Avenches, au centre du plateau, était en effet le grand chemin par où passaient et repassaient les invasions. En 610, d'après Frédégaire, nouvelle et mémorable dévastation, toujours du fait des Alamannes. Vers le huitième siècle, Avenches perd jusqu'à son nom séculaire et devient Wiflisburg, sans qu'on sache si ce chef Wifil (Vuibilus) trouva des ruines à détruire ni ce qu'il parvint à reconstruire[1]. A en croire une très curieuse

[1] *Vuibili* (*Vuibilo* ?) *cui nomen,...* tel est le texte le plus probable du passage de Frédégaire (§ 707) qui mentionne ces luttes.

tradition, ce Wiflisburg succomba, après un siège en règle, à un stratagème de guerre des Normands, au neuvième siècle ; au dixième enfin, les Sarrasins ont laissé leur empreinte dans les plaines de la Broie, comme dans nombre de défilés de notre Jorat et de nos Alpes.

Que pouvait-il rester d'Aventicum aux approches de l'an 1000? A peu près rien, pas même son nom. Aussi, vers la fin du onzième siècle, en 1076, dit-on, lorsque Borcart ou Burkhard, évêque de Lausanne, prélat batailleur s'il en fut, excommunié par Grégoire VII, mais enrichi par son protecteur et ami Henri IV, résolut de reconstruire une petite cité, sur la colline qui dominait l'ancien Aventicum, ce fut bien une ville nouvelle qui surgit. Son histoire, c'est celle de l'Avenches moderne, et nous n'avons point à l'esquisser ici.

* * *

Un mot encore, et qui sera la conclusion naturelle de cette revue historique. La bourgade moderne, devenue peu à peu une ville, s'est construite en entier — c'était inévitable dans une contrée qui manque de pierres à bâtir — avec les débris des édifices anciens. Le vieil Aventicum, hors d'état de se défendre, a été dépouillé peu à peu de la plupart de ses ruines. Mais l'Avenches moderne lui doit plus encore que les pierres de ses édifices : il lui doit cette longue chaîne de souvenirs qui le relie à l'antiquité et qui fait de lui, dans notre patrie suisse, une ville à part et comme un sanctuaire du passé. Avenches a une double dette de reconnaissance envers Aventicum ; puisse-t-il s'en souvenir toujours !

GUIDE

SUR LE TERRAIN

Il est des localités historiques qui s'imposent à première vue par l'éclat du paysage, par leurs ruines originales ou grandioses. On se rend compte immédiatement qu'elles ont un passé. Tel n'est pas le cas de l'Avenches moderne.

Le voyageur, au sortir des wagons de la modeste ligne de la Broie, ne distingue autour de lui que des horizons restreints, une plaine sans caractère; devant lui, s'il tourne le dos à la voie ferrée, se profile sur l'esplanade d'une colline verdoyante une petite cité avec tourelles et clochetons, mais la colline semble une taupinière à des yeux habitués aux sommités alpestres; à mesure cependant qu'il gravit la dite taupinière, le nouvel arrivant constate qu'un belvédère, dominant la plaine de quarante mètres, suffit à transformer le paysage; à ses pieds, c'est encore la plaine monotone de la Broie, le « marais, » comme on l'appelle à Avenches, sans cours d'eau visible, sans belles forêts; mais, par delà, à quelques kilomètres, se soulèvent doucement les collines du Vully, boisées et plantureuses sur la gauche, s'étageant en vignoble sur la droite, et puis redescendant en brusques falaises sur les eaux brillantes du gentil lac de Morat, où elles se reflètent parfois avec une surprenante netteté. Plus en arrière, s'allonge mollement le Jura, depuis le profil de la Dôle, apparaissant par-dessus les croupes lointaines et bleuâtres du Jorat, jusqu'aux lignes fuyantes du Jura bernois, et aux gorges de Balsthal, dans le canton de Soleure.

En toute saison ce panorama a un charme pénétrant et qui varie

suivant les heures. Avec les teintes du soir, il a même de la majesté, et l'on comprend qu'il ait séduit l'œil des Romains, habitué aux larges horizons. A mesure que le touriste moderne parcourra l'ancien Aventicum, il découvrira d'autres points de vue inattendus, surtout en longeant les débris du mur d'enceinte entre la Tornallaz et Donatyre, qui dessine la ligne de faîte d'un vaste amphithéâtre naturel, dominant de loin et d'assez haut la voie ferrée et toute la plaine de la Broie.

Le voilà donc réconcilié peu à peu avec ce qui sert de cadre aux ruines d'Aventicum, si du moins le soleil et le bleu du ciel se mettent de la partie. Mais ces ruines elles-mêmes, où sont-elles et que sont-elles? En face de la gare, il a vu des pans de mur, compacts et grisâtres, mais sans dentelures pittoresques; de la terrasse du musée, il a contemplé avec étonnement l'immense dépression verdoyante creusée par l'amphithéâtre : c'est un souvenir, ce n'est pas un monument; tout à côté, se dresse lourdement la tour du musée, édifice très laid et qui, au-dessus du sol, n'est romain que par ses matériaux. D'une des fenêtres du musée, il a vu là-bas, au sud-est, se détacher sur les prés une colonne plutôt sombre qu'imposante, et qu'on dit être le *Cigognier*, mais elle se présente en contre-bas et par conséquent peu à son avantage. S'il entreprend de traverser la plaine au delà du Cigognier, il vient se heurter à un dédale de murs et de couloirs appliqués contre un monticule, et qu'on lui signale comme les ruines du théâtre. Enfin, après vingt minutes de marche, et s'il a su s'orienter, il aboutit à une tourelle originale, la Tornallaz, aperçue de tout loin, flanquée à droite et à gauche par des massifs du vieux mur d'enceinte; cette fois, il est en face d'une antiquité bien conservée, mais si proprement restaurée qu'il se demande si vraiment elle est authentique. Une centaine de pas plus haut, en longeant le mur. il découvre les substructions d'une des portes de l'enceinte, la Porte de l'Est : là aussi, belle et solide maçonnerie, mais toute récente. A part divers tronçons de la muraille d'enceinte, plus bas, à la Maladaire, et plus haut, au delà de Donatyre, voilà à peu près tout, lui assure-t-on, et notre touriste de conclure que décidément cet Aventicum a été surfait!

Certes, s'il a eu le privilège de visiter l'Italie ou le nord de l'Afrique ou seulement le midi de la France, sa déception est légitime : aucune des ruines d'Aventicum ne peut se comparer avec celles-là;

aucune même n'a un cachet à la fois monumental et pittoresque comme le théâtre romain d'Augst, ou comme, à nos frontières, l'arc de triomphe d'Aoste ainsi que sa double porte fortifiée, ou encore, à Besançon, la sombre et intacte *Porte-Noire*. Avenches n'a rien non plus qui équivale à l'emplacement du temple de Jupiter Poeninus, sur le Saint-Bernard, qui a enrichi à lui seul le musée archéologique des RR. Pères. Depuis un siècle et demi, on a découvert quantité de mosaïques dans les quartiers élégants de l'ancien Aventicum; aucune de celles qui subsistent n'a le fini et le moelleux de celle de Boscéaz près Orbe, divisée en une douzaine de médaillons mythologiques, ni les allures originales de l'autre mosaïque d'Orbe, celle qui représente une scène de la vie campagnarde.

Néanmoins, pour qui désire entrer en contact avec la civilisation antique, et reconstruire, pièce à pièce, ce qu'a dû être une cité helvéto-romaine, depuis le milieu du premier siècle jusqu'aux invasions des Alamannes, rien, en Suisse, du moins, et dans les régions limitrophes, rien ne remplacera une visite et surtout un séjour sur l'emplacement d'Aventicum. Et voici pourquoi :

Ici, nous sommes en présence d'une cité complète, dont l'ancien territoire a été ou pourra être fouillé dans toutes ses parties essentielles, tandis que Augusta Rauricorum (Augst) ou Vindonissa (Windisch) ne subsistent que très partiellement, même sous le sol. A Nyon, à Aoste, à Besançon, la ville moderne entrave presque partout des fouilles systématiques, tandis qu'à Avenches les régions les plus productives, au point de vue des fouilles, sont en rase campagne. Autre supériorité d'Avenches : Aventicum ayant été, sinon la capitale officielle de l'Helvétie romaine, du moins son principal centre politique et religieux, les débris d'édifices publics, les inscriptions, les monnaies même y acquièrent une significatiou tout autre. Enfin, si la surface du sol est relativement pauvre en ruines pittoresques, le musée d'Avenches offre d'abondantes compensations : d'autres collections archéologiques, même en Suisse, ont des parties plus brillantes, des objets d'art mieux conservés; le musée d'Avenches gardera toujours un avantage incontestable, celui de présenter des antiquités recueillies toutes sur place, et provenant pour la plupart d'emplacements connus et précis.

Pour l'archéologue, ou simplement pour l'amateur sérieux, dési-

reux de comparer et de s'instruire, Avenches constitue donc une station unique en son genre, et ceux-là, nous les renvoyons aux *Bulletins* publiés jusqu'ici par l'Association (Nos I à VIII, de 1887 à 1903). Mais la majorité des visiteurs sont gens pressés ; ils veulent voir beaucoup en peu d'heures. Les uns et les autres trouveront, dans les pages qui suivent, de quoi s'orienter rapidement, et aussi — c'est notre vœu — de quoi se préparer à une étude plus systématique du vieil Aventicum.

I

Muraille d'enceinte. Ses tours et ses portes. Routes et canaux.

Rome exceptée, il est rare de pouvoir déterminer exactement le tracé complet de l'enceinte d'une cité romaine en Italie et dans l'ancienne Gaule. Même difficulté pour Augusta Rauricorum et Vindonissa. A Avenches, ce tracé est indiscutable, et il a été reproduit avec une entière sécurité sur les divers plans à nous connus, depuis ceux de David Fornerod et de Ritter, au dix-huitième siècle, jusqu'à celui publié, en 1888, par le *Pro Aventico*, et dont nous donnons une seconde édition, retouchée et mise au point.

Le mur d'enceinte forme un vaste polygone de sept kilomètres, suivant assez régulièrement la ligne de faîte d'un demi-cercle en amphithéâtre, qui serait décrit autour de la grande route de Morat et au sud de celle-ci, tandis que, au nord-ouest et au nord, dans la direction du marais, le polygone s'aplatit et se rapproche sensiblement de la ligne droite. Evidemment, c'est la nature du terrain, beaucoup plus que les besoins de la population, qui a guidé les ingénieurs romains, à la fin du premier siècle. C'est elle aussi qui a influé sur le mode de construction : en plaine, du côté du marais, des substructions reposant parfois sur pilotis en chêne, et, dans la muraille elle-même, davantage de calcaire jurassique, tandis que, le long des collines, ce sont des matériaux moins résistants, les grès de Châtel et de la Molière. Sur telle section, entre la Tornallaz et Donatyre, on distingue nombre de pierres brutes, de cailloux roulés, mais nulle part des briques.

Il va de soi que le revêtement extérieur, aujourd'hui détruit presque partout[1], était uniformément composé de ces petits moellons

[1] Aux Prés Verts, en 1892, et surtout pendant l'hiver 1902-1903, un fossé de dessèchement a été creusé, longeant le mur d'enceinte, à l'intérieur, ce qui a permis de retrouver çà et là les moellons du revêtement à leur base.

calcaires et rectangulaires, si fréquents à Avenches. Veut-on se rendre compte où ils ont passé? Il suffira de circuler autour de la ville moderne et à ses abords immédiats : ce sont eux qui constituent la plupart des murs de clôture et de soutènement, sans parler de nombreux édifices dont ils sont devenus partie intégrante. Les règlements de police n'ont pas manqué, déjà du temps des Bernois, mais ils sont demeurés impuissants, témoin l'art. 113 des statuts d'Avenches, en date du 5 décembre 1743, qui interdit de prendre aucune pierre aux murs d'enceinte, « moins les démolir, sous le ban de 5 florins par char, à moins de nécessité pour le public. » A quoi il faut ajouter, à la décharge des habitants, que, dès longtemps, il n'a plus été nécessaire de s'attaquer à la muraille encore debout; il suffisait d'en extraire les matériaux enfouis dans les champs limitrophes : c'est ainsi que, le long des Prés Verts, environ trois cents chars de pierres, dit-on, ont été sortis du sol, au commencement du siècle dernier[1] !

Il faut à peu près une heure et demie pour suivre à pied le circuit du mur d'enceinte, promenade aussi instructive que variée. Sur près de la moitié de son parcours, en plaine, à l'occident de la gare, puis aux abords de la ville moderne, puis surtout dans la région de Donatyre, le vieux mur a totalement disparu, mais partout, je crois, on en retrouverait la base au-dessous du niveau actuel du sol. Ailleurs, du côté du marais, entre le Chemin des Mottes et le point d'intersection de la voie ferrée, le tracé du mur d'enceinte n'est plus attesté que par une haie touffue. Ailleurs encore, le long de la route de Fribourg qui gravit la pente de Donatyre, la muraille subsiste à la hauteur d'un ou deux mètres, mais si bien enveloppée de broussailles et d'arbustes qu'on s'en douterait à peine, sauf pour quelques tronçons. L'un d'eux, à la Vignette, tout près de Donatyre, a été restauré avec succès en 1904. Dominant à gauche la route, il offre un profil pittoresque; dommage seulement que ce massif n'ait qu'une dizaine de mètres de long. Il n'y a guère que trois autres sections où le mur romain fasse bonne et solide contenance : vis-à-vis de la gare et à l'orient de celle-ci; à la Maladaire, c'est-à-dire à gauche

Ils sont aussi visibles en face de la gare, à la Maladaire, près de la Porte de l'Est, et ailleurs.

[1] Ce chiffre peut paraître fantastique : je le tiens d'un descendant du propriétaire d'alors. — Voir aussi p. 44, à propos du Château.

de la route Avenches-Morat; enfin, sur les pentes qui avoisinent la Tornallaz. Là, il est à la fois compact et pittoresque. Il y en aurait une quatrième en assez bon état, au sud de Plaine Encise et en arrière de la briquetterie, mais qui n'est guère accessible, et visible seulement en partie, du chemin qui passe devant l'orphelinat et se dirige sur Oleyres.

Sur les trois sections les plus apparentes, la hauteur moyenne du vieux mur est de 3m50 à 4 mètres, et son épaisseur à la base de 2 mètres environ. Or on admet que, lorsqu'il était encore intact, il s'élevait jusqu'à 6m50, avec 3 mètres de base. Il devait être muni de créneaux, et ceux-ci recouverts en partie de dalles de faîte bombées, dont il n'existe plus qu'un seul exemplaire déposé sur la terrasse du musée.

Selon l'usage des Romains, pareille muraille était destinée à être flanquée de tourelles, faisant partie intégrante des fortifications. Elles peuvent avoir servi soit à augmenter la résistance de la muraille, soit à faciliter aux soldats l'accès de la partie supérieure du rempart. Une seule de ces tourelles est encore debout, c'est la Tornallaz, visible de loin dans la direction de Morat. Elle s'élève à une douzaine de mètres, et ses diamètres intérieurs mesurent 4m50 et 3 mètres. Mais la teinte des matériaux contraste si fort avec celle des ruines adjacentes du mur d'enceinte, les encadrements de la porte et de la fenêtre sont si irréprochables que le visiteur le plus novice en archéologie se prend à douter de son origine romaine. Il a tort et il n'a pas tort, voici comment : des croquis de Ritter, de la fin du dix-huitième siècle, montrent qu'alors déjà une porte avait été percée sur le chemin au levant, et cela contrairement au plan primitif. Les progrès de la dégradation sont visibles sur les dessins inédits et très soignés du châtelain De Meuron, en 1807, puis sur le plan Duvoisin (1846), suspendu au musée.

Il fallut procéder, vers le milieu du siècle dernier, à une restauration importante; en gros, on demeura fidèle aux données primitives, c'est-à-dire que la Tornallaz fait saillie en demi-lune du côté de la ville et qu'elle se confond avec le plan du mur extérieur, du côté de la campagne[1].

[1] Les archéologues ont beaucoup discuté sur cette disposition; on l'a retrouvée à Wiesbaden, partiellement à Autun, à Lambèse en Algérie, ailleurs encore, c'est-à-dire dans des milieux fort dissemblables. La Tornallaz, à

Evidemment la Tornallaz n'était pas seule de son espèce. Il doit y avoir eu un grand nombre de tours semblables, peut-être soixante à quatre-vingts, si du moins on peut avoir entière confiance dans l'assertion suivante d'un témoin oculaire, Fr. de Graffenried, au commencement du dix-huitième siècle, familiarisé avec la localité, puisqu'il vivait à Villars-les-Moines :

« L'enceinte de la ville était garnie de beaucoup de tours, et *on en remarque les masures ou les décombres, à moins de chaque cent pas loin l'une de l'autre*[1]. »

On voit que le français fédéral ne date pas de ce siècle, mais telle quelle cette affirmation est, jusqu'à ce jour, le témoignage le plus probant. Trois quarts de siècles plus tard, un autre Bernois, Ritter, ne pouvait plus constater que les débris de trois tours, outre la Tornallaz. Toutefois, jusque dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, on a pu reconnaître les fondations d'une quinzaine de tourelles. Elles sont reportées sur le plan de 1905.

Ces renseignements — qui sont loin d'être complets — suffisent à montrer que la destruction continue son œuvre. S'il ne reste plus qu'une seule et unique tour à protéger, il reste fort à faire pour sauvegarder les derniers débris de la muraille d'enceinte. En 1786, Ritter estimait qu'elle subsistait, au-dessus du sol, sur les deux tiers de son tracé ; aujourd'hui, il n'y a plus guère de visible que la moitié du parcours.

L'association *Pro Aventico* a entrepris, depuis 1893, avec le concours pécuniaire de la commune, de l'Etat de Vaud et avec un subside important de la Société pour la conservation des monuments historiques, de consolider les sections du mur d'enceinte qui sont encore susceptibles de faire vie qui dure. C'est une entreprise de longue haleine. On verra, sur le plan de 1905, les étapes successives de ces travaux de consolidation[2].

une époque non déterminée, doit avoir aussi fait saillie à l'extérieur, preuve en soit un soubassement en demi-cercle, indiqué par Ritter, mais qui dès lors n'a jamais été vérifié.

[1] Lettre de Graffenried, cité p. 193, dans l'*Apologie pour la vieille cité d'Avenches*, de Marquard Wild, opuscule assez rare, imprimé à Berne en 1710, et dont le titre remplit à lui seul toute la première page. Il est à noter qu'à Augst, autant qu'on a pu déterminer le tracé de l'enceinte, les tours semblent avoir été espacées à 120 m. environ.

[2] Pour plus de détails, voir *Bulletins* V, p. 22-25, et VIII, p. 14-17.

Un mur d'enceinte est tenu d'avoir des portes, et d'en avoir plusieurs. A la fin du siècle dernier, Ritter n'en connaissait aucune, preuve que les derniers vestiges en avaient disparu dès longtemps, mais leur emplacement, aujourd'hui encore, peut être indiqué avec certitude pour cinq d'entre elles. La voie romaine venant de Minnodunum (Moudon) pénétrait dans l'enceinte vers la base sud-ouest de la ville moderne, tout près de Plaine Encise, en un point dont le niveau a été bouleversé, vers 1860, par une correction de route. Le plan en mains, quelques marches d'escalier et un petit bassin de fontaine serviront de point de repère.

De là cette voie se dirigeait en droite ligne sur le Théâtre, longeant ainsi l'espace appelé si pittoresquement : *Au vieux grand chemin*, puis traversant le cimetière moderne et débouchant à l'extrémité sud du Forum, *au Lavoex* et *au Pastlac*. A partir du Théâtre, la voie romaine remontait doucement une trentaine de mètres, en coïncidant à peu près avec le chemin de Combes actuel, jusqu'au point culminant, au-dessus de la Tornallaz, où elle sortait de l'enceinte par une porte qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de la porte de l'Est. La porte de l'Est devait avoir grand air : ses dimensions en font foi, et aussi sa situation exceptionnelle.

Ainsi en parlait en 1888 notre *Bulletin* II, et déjà, en 1867, avec plus de détails techniques, l'*Aventicum* de Bursian. L'effort du *Pro Aventico* s'étant porté presque exclusivement du côté du Théâtre, il se forma, dans l'automne de 1897, un consortium composé à l'origine de MM. Jacques Mayor, Eug. Lecoultre et Albert Naef, ayant pour objectif l'exploration méthodique de la porte de l'Est, à l'aide de subsides de la commune, du canton, de la Société des monuments historiques, et aussi grâce à des subventions individuelles.

Après une série de campagnes, tantôt de fouilles et tantôt de réfections, voici les résultats obtenus et qui représentent plusieurs milliers de francs. Pour rendre visibles les soubassements et le plan de la porte de l'Est, il a fallu surélever les fondations, suivant les places, de 30 ou 40 centimètres à 1 mètre. Ainsi se présentent, pour qui vient du Théâtre par le chemin dit de Combes, cinq couloirs parallèles : un passage central, large de $8^{m}60$, et qui, vers le milieu de son tracé, s'élargit encore en une baie nettement marquée, pour

faciliter le croisement des véhicules ; puis, à droite et à gauche, un couloir assez étroit (2 m. à peine) destiné aux piétons ; enfin, à l'extrême droite et à l'extrême gauche, un couloir plus spacieux ($2^{m}70$) aboutit non point à l'extérieur de l'enceinte, mais dans une tourelle faisant saillie, en dehors de la ville, à gauche et à droite de la porte de l'Est.

Cette construction formait ainsi un ensemble monumental, d'une façade de 20 mètres sur 29 de profondeur. A Aoste, la porte la mieux connue avait des dimensions analogues, tandis qu'à Pompéi la porte dite d'Herculanum n'atteint pas 15 mètres de façade ; à Augst, la seule porte qu'on ait pu mesurer n'arrive pas à 10 mètres. Quant à la hauteur de la porte de l'Est, elle est inconnue ; elle devait dépasser sensiblement le mur d'enceinte ; elle était recouverte de grandes et fortes tuiles (*imbrices* et *tegulae*), à en juger par la profusion de débris retrouvés dans les fouilles.

Peu avant d'atteindre le point culminant du niveau actuel de la porte de l'Est, le visiteur a la surprise de voir surgir, à droite et à gauche, deux tourelles, rondes à l'intérieur, polygonales à l'extérieur[1]. Elles s'élèvent à 2 mètres environ au-dessus du sol, ayant un diamètre intérieur constant de $5^{m}80$. Elles ont dû servir, comme celles de la double porte d'Aoste — mais d'après un tout autre plan — à fortifier les abords de la porte de l'Est.

Circonstance à noter, et qui atteste la violence de la destruction, ainsi que les impitoyables dégradations subséquentes, il n'a été retrouvé, ni dalles de revêtement, ni pierres bombées, ni fragment d'inscription, ni butin archéologique de valeur (sauf un assortiment original de boutons et divers morceaux en marbre assez décoratifs) pas même de monnaies postérieures au milieu du troisième siècle.

Quoi qu'il en soit, le citoyen d'Aventicum, rentrant chez lui après quelque voyage d'affaires dans l'Helvétie centrale ou orientale, devait contempler avec fierté et avec émotion la vaste cité étalée à ses

[1] Ont-elles été circulaires ou polygonales ? Problème chaudement discuté et à peu près insoluble. Dans la règle, les tourelles romaines analogues, de la bonne époque, sont rondes ou rectangulaires, non pas polygonales. Mais, pour celles de la porte de l'Est, la fondation polygonale a été constatée ; sans doute, à une hauteur non déterminée, le pourtour circulaire reparaissait. Au surplus, à Kaiser-Augst (quatrième siècle) et ailleurs, on a signalé des tourelles octogones.

pieds, et tout là-bas les gradins du Théâtre, les édifices du Forum, le sombre profil de l'amphithéâtre.

Aujourd'hui encore, de ce même point, la bourgade moderne, fièrement campée sur sa colline, avec ses clochetons et ses tours bizarres, évoque des souvenirs du moyen âge. Par un beau coucher de soleil, en dépit de la verdure qui masque un peu l'horizon, quand le lac de Morat scintille à l'extrême droite, que la Tornallaz vient couper de ses lignes fermes et grises les ondulations du Vully, que l'Avenches moderne se détache en fine silhouette sur les lointains bleuâtres, le promeneur attardé revoit en imagination la catastrophe de Julius Alpinus, l'apogée de la *Colonia Flavia*, les temps troublés de l'évêque Marius et du chroniqueur Frédégaire, la lugubre série des invasions : Alamannes, Francs, Huns et Sarrasins, cinq ou six siècles consécutifs, sans trève ni repos !

Mais laissons là la porte de l'Est et ses suggestions. Revenons aux portes et aux voies de l'ancien Aventicum. Tout près du Théâtre, la voie romaine que nous avons suivie de l'ouest à l'est était coupée par une autre route, traversant l'enceinte du sud au nord. Au sud, elle pénétrait en ville sur l'emplacement actuel de Donatyre, et la construction du village a naturellement fait disparaître toute trace de la porte. Au nord-est, du côté des marais, sur le chemin dit des Mottes, la porte paraît avoir été modeste, à en juger par ses dimensions, à peine 5 mètres d'ouverture. La circulation n'était pas très active entre Aventicum et le Vully. Elle existait pourtant, et ce chemin des Mottes, encore pavé de calcaires jaunâtres, n'est autre que l'ancienne voie romaine traversant la plaine en ligne oblique jusqu'à Salavaux. On peut en suivre le tracé, maintenant encore, jusqu'à un petit bois de chênes et de frênes, le bois des Pâquis, à un kilomètre du mur d'enceinte, et d'où l'œil découvre peu à peu, d'abord les Alpes fribourgeoises, puis la blanche silhouette de la Jungfrau, du Mœnch et de l'Eiger. Plus loin, le tracé cesse d'être visible, les matériaux de la voie romaine ayant été utilisés pour la route d'Avenches au Vully par Salavaux, mais au delà les substructions reparaissent et ont continué à être exploitées. D'ailleurs les poteaux du télégraphe jalonnent la direction.

A elle seule, l'existence de l'ancienne voie romaine prouve que le lac de Morat ne venait point, dans l'antiquité, baigner le pied des fortifications, comme on l'a répété longtemps. Apparamment s'éten-

dait jusqu'à la bifurcation des routes actuelles Salavaux-Faoug et Salavaux-Avenches, au point où l'on a retrouvé, dans le premier tiers du siècle, des vestiges d'une construction romaine assez importante, l'ancien port, selon Caspari, enfoui d'ordinaire sous des buissons [1].

D'après le plan de David Fornerod (1747), un canal reliait le lac avec Aventicum, ce qui facilitait sensiblement le transport considérable des matériaux de construction. Les canaux ne manquent pas dans cette plaine marécageuse entre l'ancienne Broie, le Bey et l'Eau-Noire, et un canal, creusé il y a dix-huit siècles, peut fort bien avoir disparu, envahi par les tourbières; en tout cas, l'on conserve scrupuleusement, à peu près en face de la gare, mais à l'extérieur du mur d'enceinte, un petit enfoncement cylindrique où fut scellé jadis un fort anneau ayant pu servir à amarrer des barques, amenées par le canal. D'autres préfèrent y voir le creux où était fixé l'un de ces harpons munis d'images ou de bustes destinés à écarter le « mauvais œil. »

Il y a beaucoup de lacunes dans notre connaissance des routes romaines à l'intérieur de l'enceinte. La route actuelle Avenches-Morat suit assez fidèlement le tracé de la voie romaine, ce qui indiquerait une cinquième porte, tout près du Russalet. D'après les tronçons rectilignes constatés, surtout aux Conches-Dessous, le réseau des voies urbaines, maintenant disparues, était assez complexe. D'autres chemins, en revanche, ont subsisté à travers les siècles et sont devenus de simples chemins de dévestiture, de modestes sentiers. On ignore jusqu'à l'emplacement des temples d'Aventicum; des siècles entiers de son passé n'ont laissé nul vestige; mais rien n'est tenace comme les voies romaines : même exploitées comme pierre à bâtir, comme carrière de sable ou de gravier, leur trace et leur souvenir persiste.

[1] Des sondages ont fait constater, au printemps de 1902, divers emplacements empierrés, sans doute des chantiers de travail, et surtout le prolongement jusqu'au lac de la voie sépulcrale marquée sur le plan de 1888.

II

La citadelle romaine et la ville actuelle.

La citadelle d'Aventicum — la nature du terrain l'atteste — devait s'élever sur la colline qui porte la bourgade moderne. Et cependant on n'y a retrouvé, de mémoire d'homme, aucun monument antique, ni le temple de Jupiter que Vitruve place dans les parties élevées de toute cité romaine, ni celui de la Victoire, dédié sans doute à Vespasien ou à Domitien, ni celui de la déesse Aventia, dont le culte a été mentionné plus haut, dans l'aperçu historique. La raison en est sans doute celle-ci : dès le quatrième siècle, les habitants qui avaient survécu aux invasions, se réfugièrent sur la colline et s'y barricadèrent de leur mieux avec les matériaux encore disponibles. Pendant tout le moyen âge et jusqu'à la fin du seizième siècle, sous les Bernois, ce système de fortification ne cessa d'être complété et restauré. De là un enchevêtrement extraordinaire de débris.

Vous sortez de l'hôtel de ville, par exemple, agrandi en 1753 (la construction première est de 1618), et devenu, dès le début du siècle, le principal hôtel de la localité. Il s'appelait alors et il s'est appelé longtemps l'Hôtel du Maure. Sur sa façade, style dix-huitième siècle, sont appliqués les bustes de trois empereurs romains; nommons-les, si l'on veut : Vespasien, Titus et Domitien. Au-dessus d'eux, dans un triangle formant fronton, se détache en haut-relief, couleur nature, une tête de Maure, dès longtemps armoiries de la cité[1]. En guise d'enseigne, derechef la tête de Maure, tempérée cette fois par l'écusson vert et blanc ! En face de vous, sur la principale place de la petite cité, c'est une fontaine, d'époque bernoise (1587) ; à sa gauche, à l'angle de l'Hôtel de la Couronne, un énorme fût de colonne octo-

[1] Au dire des spécialistes, elle figure déjà, au quinzième siècle, sur le sceau communal ; on la voit aussi sculptée dans un bloc de grès, sous le hangar du musée. — Voir, dans les Archives hérald. suisses 1897, une note de J. Mayor.

gone, en calcaire blanc, dit la pierre aux poissons, et qui rappelle le moyen âge plus que l'antiquité classique. C'était, en effet, d'après les recherches de M. Jacques Mayor, la base de la croix placée devant l'église jusqu'à la Réformation : *Habent sua fata lapides !*

Sur la droite de la place s'élève l'église paroissiale, vaste temple dont il serait malaisé d'indiquer le style et d'où se dégage avec peine une tour carrée, flanquée de quatre tourelles bizarres et surmontée d'une flèche assez élancée. D'après Guillimann, le chroniqueur fribourgeois, l'église fut reconstruite au seizième siècle et tout à côté de l'ancienne chapelle de sainte Marie-Madeleine, laquelle subsiste encore maintenant, enclavée au nord du temple. En 1711, nouvelle transformation ; enfin, en 1898 et 99, restauration assez coûteuse (plus de 2000 fr. pour les vitraux) qui va se continuer à l'intérieur, après avoir fait apparaître une fresque plus originale qu'édifiante ; à l'extérieur, l'appareil romain primitif a été fort bien mis en valeur. En 1711, on eut l'idée heureuse d'encastrer, aux deux angles inférieurs de la façade principale, deux fragments de corniche gisant non loin du Cigognier. Et pour qu'ils puissent servir de banc, la corniche fut placée sens dessus dessous, si bien que chacune présente maintenant trois sièges, les aspérités du marbre ayant été suffisamment polies par le contact des gamins ou des badauds qui se sont succédés à Avenches.

Malheureusement, une inscription placée droit derrière la corniche de gauche subit le même sort en servant de dossier. C'est grand dommage, car c'est une inscription funéraire, touchante dans sa simplicité ; elle est consacrée par un père et une mère à leur fillette tendrement aimée (*filiae dulcissimae*), Aelia Modestina, âgée de deux ans et demi. Deux autres inscriptions, beaucoup mieux conservées, sont murées à droite et à gauche de la porte occidentale de la même façade[1].

La place principale d'Avenches a conservé, à juste titre, un nom

[1] D'après le *Mercurius Helveticus* de Wagner (Zurich 1688), opuscule fort rare, deux de ces inscriptions étaient alors déjà dans la chapelle de sainte Marie-Madeleine, celle d'Aelia Modestina à l'extérieur, et à l'intérieur celle dédiée aux médecins et aux professeurs. En les fixant, probablement en 1711, dans le mur de l'église, on les a sauvées ainsi d'une destruction possible ou d'un transfert hors d'Avenches, car il n'existait alors aucune collection publique dans la localité, et elles auraient suivi, avec d'autres, le chemin de Villars-les-Moines ou de Berne.

historique, celui de Montauban, une antique famille dès longtemps éteinte. De la place même, on n'aperçoit nul vestige de l'ancien castel, mais des fenêtres de l'hôtel de ville surgit, par-dessus les toits d'en face, une gracieuse tour octogonale, masquée par les maisons. C'est le Montauban. Pour le voir réellement, — et certes il en vaut la peine, — traversez un petit passage mystérieux à l'angle gauche de la place, et vous voilà au pied d'une tour du quinzième siècle, pittoresque en elle-même et par son entourage : tronçons de murs moyen âge bâtis avec des matériaux romains, masures modernes et décrépites. Il vaut la peine de descendre dans le caveau à deux étages, puis de gravir jusque tout en haut cet élégant escalier en colimaçon, et de pénétrer dans la tourelle terminale, un bijou en son genre.

La place principale d'Avenches occupe la portion culminante de la colline en dos d'âne. A orient et à occident, la large rue redescend, bordée d'acacias fort décoratifs dans la saison des feuilles ; à orient, dans la direction du musée, bâtiments en général modernisés ou restaurés avec soin ; à occident, l'amateur des souvenirs historiques trouvera mieux son compte : tronçons d'arcades, tantôt à droite et tantôt à gauche ; plus bas, à droite, une inscription devenue illisible, enclavée dans l'ex-maison Renaud (aujourd'hui Fornerod, syndic) et masquée par les volets du rez-de-chaussée ; c'est la seule, à Avenches, qui témoigne du culte de la Dea Aventia[1] ; plus bas encore, des escaliers et des murs de soutènement attestent que le niveau de la voie publique a été abaissé de deux à trois mètres pour atténuer la pente.

Jusque après 1830, deux portes fermaient la ville l'une du côté de Payerne — celle du Maure, d'après une ancienne vignette — l'autre du côté de Morat. Elles ont disparu ; en revanche, en suivant l'enceinte extérieure de la petite ville (1 km. environ), on rencontre plus d'un témoin de ses fortifications, du moyen âge au seizième siècle. Tout du long de ce boulevard extérieur, soit au sud, *Derrière les Terreaux*, soit au nord, en face du Vully et du Jura, les matériaux romains abondent, surtout les petits moellons rectangulaires en calcaire

[1] Elle fut déterrée sous les écuries du château, en 1750, et fut placée là, en 1802, évidemment ensuite de quelque brouille aujourd'hui oubliée, témoin l'inscription moderne et prétentieuse qui la surmonte : *Hic positus sum monumentum invidiae laborantis.* Voir au surplus *Bulletin* IV, p. 3 et 4.

jaune du Jura. Çà et là, principalement le long de la promenade nord, apparaissent des tronçons de mur du moyen âge, assez grossièrement construits et faisant corps avec les habitations modernes. Y en a-t-il parmi eux qui soient contemporains de la première reconstruction, à la fin du onzième siècle, par les soins de l'évêque Burkhard? C'est douteux. En tout cas, ces deux grandes tours carrées, qui se voient de loin, l'une à l'angle nord-ouest, l'autre au milieu de la promenade sud et droit au-dessus de la synagogue toute moderne, ne paraissent pas antérieures au quinzième siècle. La tour d'angle, dite tour du Vully, malgré une épaisseur de mur de 1m30 à 1m40, a été ouverte du côté de la ville, de façon à servir de séchoir gigantesque pour le tabac en feuilles. La tour au midi, dite tour de la Portette ou de Benneville, présente une masse plus formidable encore que celle de l'angle nord-ouest. Elles sont propriété communale, et il est fort à souhaiter qu'elles soient entretenues l'une et l'autre, car elles ajoutent beaucoup à la physionomie de l'Avenches moderne.

Mais le témoin le plus original de la fin du moyen âge et du seizième siècle, c'est sans contredit le château, à l'angle nord-est de la colline. On a quelque peine à en démêler les différentes parties, construites généralement avec des matériaux romains. C'est d'abord un rectangle d'une soixantaine de mètres sur quarante-cinq environ, dont il ne subsiste guère que les faces nord et nord-est, et qui enveloppait le château proprement dit. Des quatre (?) tours primitives, trois sont encore debout. Celle au midi, qui était peu à son avantage sous son moderne et jaune badigeon, vient d'être transformée, formant ainsi l'angle oriental du confortable et pittoresque bâtiment d'école, inauguré mai 1905. Les deux autres tours, sur la face nord, font assez étrange figure avec leur juxtaposition, toute bernoise, du petit appareil en calcaire jaunâtre et des blocs grisâtres en grès de Châtel; elles ont été reconstruites en 1567 et 1568. Au reste, presque tout le château l'a été, pièce après pièce, à partir de 1565. LL. EE. firent venir entre autres, à cet effet, du néocomien de Hauterive ainsi qu'une centaine de sapins de Sainte-Croix ; une prodigieuse quantité de matériaux romains fut extraite des Prés-Verts, des abords du Cigognier, de l'amphithéâtre, et ce qui est plus regrettable, dans l'hiver de 1567 à 1568, des blocs de marbre gigantesques furent amenés à grand'peine « des portes de la

ville » (*sic*), sans oublier les innombrabies tonneaux de chaux fabriquée avec l'infortuné calcaire romain !

Quant au château lui-même, sa façade nord, du côté du marais, tire l'œil de tout loin par ses larges volets rayés rouge et bleu, aux couleurs d'Avenches. L'autre façade, popularisée par la phototypie et les cartes illustrées, a conservé, à un degré rare, le cachet Renaissance : la tourelle principale, les deux mignonnes échauguettes qu'elle domine et protège, les fenêtres de droite à meneaux, surmontées de trois bustes sculptés dans le grès (au centre, celui de l'architecte Antoine Ballanche, de Neuchâtel, un artiste dans sa partie; à droite, son frère Simon, connu comme sculpteur) ; enfin et surtout, le portail d'entrée, encadré d'un chambranle d'une grande pureté : tout cela sollicite l'attention du touriste et fait la joie du connaisseur. Voilà pour l'extérieur ; à l'intérieur, l'escalier en colimaçon rappelle, sans le surpasser, celui du Montauban, et, à l'étage, une cheminée monumentale — véritable œuvre d'art, grâce à son élégant chambranle en grès noirci par la fumée — contraste étrangement avec la destination actuelle et plus que rustique de son entourage. Au reste, l'édifice tout entier abrite des institutions fort disparates : greffe, prison de district, salle du Conseil communal, etc. Jusque vers 1890, le rez-de-chaussée était transformé en laiterie ! Il faut ajouter que la municipalité, ainsi que la Société pour le développement d'Avenches, se sont préoccupées depuis une quinzaine d'années de rendre au château et à ses abords un aspect plus conforme à sa valeur historique et architecturale [1].

Enfin, au visiteur scrupuleux qui veut tout voir, et qui ne redoute ni bêtes à cornes, ni odeurs de basse-cour, on peut conseiller, par un temps sec, de risquer une excursion dans les deux ruelles, baptisées officiellement rue du Jura et rue des Alpes, et dans le langage populaire : « les Rangs-Derrière. » Dans l'une et l'autre, il trouvera poulaillers, écuries; étables à porcs, fumier se succédant avec une régularité qui n'est point monotone ; dans la rue du Jura, le pittoresque l'emporte sur la saleté ; dans l'autre, ce serait plutôt l'inverse ; dans toutes deux, l'inévitable calcaire taillé par les Romains se prête avec résignation aux usages les plus hum-

[1] Voir la belle et très complète publication de M. Albert Naef sur *Le château d'Avenches* (1902, illustrée de 60 phototypies).

bles. La municipalité lutte de son mieux contre ces traditions locales et plus que séculaires.

* * *

Côte à côte avec cette cité où se coudoient l'antiquité, le moyen âge, la Renaissance, les dix-septième et dix-huitième siècles, s'est développée une gentille petite ville toute moderne pourvue à domicile d'excellente eau potable, éclairée partout à l'électricité, grâce aux forces motrices de la Gruyère. Le récent hôtel des postes, télégraphes et téléphones, à peu de minutes au-dessus de la gare, domine de son esplanade un panorama de cent kilomètres, de la Dôle au Jura bernois. Si la population d'Avenches reste à peu près stationnaire (1800 âmes), on y compte quatre ou cinq pensionnats pour jeunes filles fort appréciés à l'étranger ; la colonie israélite, qui date de 1830 environ, s'occupe avec succès du commerce des chevaux et du bétail, et non pas exclusivement du petit négoce ; une importante fabrique de meubles a été installée naguère près de la gare ; ailleurs prospère un atelier de ressorts en acier, utilisés dans l'industrie des étoffes ; depuis quelques années, le haras fédéral, à vingt minutes à l'ouest de la gare, a valu à Avenches une certaine notoriété parmi les éleveurs de chevaux.

Les ressources intellectuelles et religieuses ne font pas non plus défaut : temple national, chapelle de l'Eglise libre, synagogue, écoles primaires et secondaires, journal local, et même, depuis une dizaine d'années, un casino-théâtre aménagé à grands frais par la Société de développement. Toutefois, sans l'auréole de son passé, l'Avenches moderne ne serait qu'une localité comme tant d'autres, le chef-lieu du plus modeste des dix-neuf districts vaudois, et non pas une petite cité à part, visitée par des touristes de toute langue.

III

L'amphithéâtre et ses abords.

En sortant de ville par la route de Morat, on rencontre, à gauche, un emplacement ovale, clôturé et qui aboutit à la tour du musée; vous entrez, et soudain se creuse à vos pieds un vaste enfoncement gazonné, planté de quelques arbres fruitiers : c'est l'amphithéâtre, ou plutôt c'est son empreinte. Pour qui a vu une photographie du Colisée ou des arènes de Nîmes, d'Arles, de Vérone, de Pompéi, de Pola en Istrie, c'est une déception complète. C'est bien là l'empreinte d'un amphithéâtre, mais où sont les arcades superposées, ou tout au moins les gradins, les dalles, des débris quelconques de maçonnerie romaine? Tout a disparu, et ce qui peut subsister est si bien recouvert de terre et de gazon que les contours des talus ne révèlent plus rien, si ce n'est que la forme elliptique est mieux conservée au nord et son niveau plus élevé qu'en face. Et pour que le contraste soit complet entre la destination première de l'amphithéâtre et son rôle actuel, l'état de Vaud a loué jusqu'à présent ce vaste promenoir au pensionnat voisin; en lieu et place des rugissements des fauves, des cris des gladiateurs, des voix discordantes d'une foule tumultueuse et brutale, voilà de candides et gracieuses pensionnaires, cheveux flotttants ou la tresse le long du dos, qui se promènent sagement, un livre à la main, ou folâtrent avec l'insouciance de leur âge.

D'après ses dimensions visibles, et en admettant qu'il n'y eût pas d'étage supérieur au promenoir actuel, l'amphithéâtre d'Avenches formait une ellipse de 103 mètres de long sur 93 de large[1]. Le 10 juin

[1] Au Colisée, la longueur de l'ellipse est de 185 mètres, sa largeur de 156; on pouvait y asseoir plus de 80 mille spectateurs.

1894, lors d'une des représentations de la *Julia Alpinula* d'Adolphe Ribaux, on a délivré environ six mille billets, or il n'y avait guère que la moitié du pourtour transformée en sièges ; on peut donc admettre que dix à douze mille spectateurs y trouvaient facilement place. Pour une cité au nord des Alpes, de 30 à 40 mille âmes, ayant simultanément théâtre et amphithéâtre, c'était là un chiffre très suffisant.

Il a été dit plus haut qu'il ne subsiste, au-dessus du sol, aucun débris révélant la destination première de l'édifice. Ce n'est pas tout à fait exact : en faisant le tour complet du promenoir, on rencontre, à l'angle nord-ouest de la tour du musée, huit hémicycles en maçonnerie, recouverts de larges dalles ; puis, au sud de la terrasse du musée, et en contre-bas, quatre hémicycles et demi. Ils faisaient partie d'une rangée circulaire de contre forts, probablement à l'étage supérieur. Leur emplacement est authentique, et leurs matériaux le sont aussi, mais ils ont été restaurés et même reconstruits, en 1839 et en 1844, grâce aux soins de M. De Dompierre, de Payerne, alors conservateur du musée. On remarquera aussi divers blocs en pierre de la Molière, faisant saillie hors du mur, à la droite de qui se dirige vers la terrasse du musée.

Et la tour même du musée ? Que peut-on affirmer sur l'époque de sa construction ? Ici, le problème est plus compliqué. Certaines portions doivent remonter aux Romains ; ainsi le formidable caveau du sous-sol, où la lampe électrique contraste avec ces voûtes archaïques et superposées, dépouillées de leur revêtement ; ainsi encore, deux vigoureux tronçons de mur, au nord-ouest du musée, et qui se rencontrent en un angle bizarre ; de même encore, au pied de la terrasse, au *Rafour*, divers fragments, maintes fois consolidés, du mur de soutènement de la tour. La concavité actuelle de cette muraille est-elle conforme au tracé primitif ? Quant à la tour, d'après les documents bernois, elle aurait été bâtie, au milieu du dix-septième siècle, par le bailli François Wyss, et pour servir de grenier public. Mais, à deux reprises, lors de sa transformation en musée, et un demi-siècle plus tard, vers 1890, en perçant les fenêtres pour un second étage, les ouvriers ont affirmé avoir distingué deux types de maçonnerie, l'une romaine, l'autre bernoise. Que les matériaux soient tous romains, ceci est plus que probable ; mais quand et pourquoi a été bâ-

tie, à l'origine, cette tour massive et informe? Serait-ce l'œuvre de ce Wifil, plus ou moins légendaire, du huitième siècle[1] ?

Quoi qu'il en soit, les débris de l'amphithéâtre proprement dit étaient encore assez considérables sous les Bernois. Lors de la construction ou de la reconstruction du bailli Wyss, il est probable que les matériaux furent pris en partie sur place, c'est-à-dire dans ce qui pouvait subsister de l'amphithéâtre. Voici, en outre, deux témoignages significatifs, tous deux échappés à une plume bernoise : en 1710, Fr. de Graffenried, le seigneur de Villars-les-Moines, écrivait à Marq. Wild : « L'amphithéâtre, qui subsiste en ruine dans le domaine du bailli, se voit encore *près de la moitié;* le reste est couvert de terre. » En 1788, un autre Bernois, l'ingénieur Ritter, qui dirigeait avec zèle et depuis cinq ans des fouilles officielles au nom de LL. EE., imprime l'aveu suivant : « La direction de la nouvelle chaussée... *fit détruire* la partie d'un ancien amphithéâtre au midi, qui se trouvait sur le nouvel alignement du chemin[2]. » Il s'agit ici de la correction de la route de Berne, exécutée en 1751. Alors, sans doute, furent encastrés, dans le mur qui soutient la terrasse du musée, le long de la grande route, divers fragments d'inscription qui n'ont pas cessé de piquer la curiosité du passant. (DIV — IAR — RIN — DVNI.)

Depuis que l'Etat de Vaud est devenu propriétaire de l'amphithéâtre, son sort a été assuré, sauf une alerte passagère, en 1826, à l'occasion d'une correction de route projetée. On consultera avec intérêt, à la salle du premier, un plan daté de la même année, soigneusement exécuté, où figurent encore une douzaine d'hémicycles au nord, et qui indique déjà la terrasse actuelle, plantée d'arbres. En 1838, après des tractations laborieuses entre commune et canton, le vieux grenier bernois fut transformé en musée cantonal vaudois. En 1863, grâce au zèle du nouveau conservateur du musée, Caspari, l'Etat entoura son domaine d'un bon mur de clôture avec palissades,

[1] Il est à noter que les arènes d'Arles, relativement bien conservées, présentent une construction analogue ; et même d'après une ancienne gravure, reconstitution plus ou moins fictive, le pourtour extérieur aurait été surmonté de quatre tours carrées, aussi disgracieuses que celle du musée d'Avenches.

[2] Erasme Ritter, *Mémoire abrégé*, etc. Berne, 1788, p. 33.

ce qui représenta une dépense exceptionnelle de 4500 francs. Vers 1890, un hangar spacieux a été appliqué contre l'un des murs de la terrasse : il était indispensable, et déjà le voilà encombré.

A plus d'une reprise, le *Pro Aventico* a été sollicité d'entreprendre des fouilles dans l'ancien amphithéâtre. Tant que notre tâche au théâtre n'était pas achevée, nous ne pouvions y songer. D'ailleurs, quelques lignes du mémoire de Ritter, trop laconiques et surtout trop vagues, nous apprennent qu'il fit faire des fouilles dans l'arène, en 1786, et qu'on la trouva obstruée de déblais. Il estime que les principaux matériaux, les dalles entre autres, ont servi à construire, tout à côté, le château épiscopal. C'est plus que probable, sans parler des reconstructions bernoises vers 1565. Cependant, une vignette d'après Herrliberger, et datée de 1754, donnerait à penser que l'arène nous réserve plus d'une surprise : des passages voûtés, par exemple, communiquant avec l'extérieur. Le fait est que l'humidité ne séjourne jamais longtemps au fond de cette cuvette sans écoulement visible. Tôt ou tard, il y aura donc là des sondages à entreprendre.

Jamais l'amphithéâtre d'Avenches ne présentera un coup d'œil d'ensemble comme celui de Vindonissa ou de Martigny. A Vindonissa, grâce aux efforts de ces dernières années, le pourtour circulaire est ininterrompu et solidement restauré, mais on y a trop peu l'impression de l'antique ; à Martigny, elle subsiste en plein, grâce aux originales et frustes demeures valaisannes campées sur une partie des substructions de l'amphithéâtre, du *Vivier*, comme on l'appelle. Sur un point pourtant, la supériorité reste à Avenches : cet enfoncement elliptique et mal délimité laisse une sensation de grandeur que l'on n'éprouve ni à Vindonissa, ni même à Martigny, où l'arène est à peu près au même niveau que le mur d'enceinte.

IV

Le Cigognier et le Forum.

Les problèmes non résolus ne manquent pas dans l'histoire et dans l'enceinte de l'ancien Avenches. C'est même là, pour le visiteur qui a le sens archéologique et critique, un des principaux attraits de la localité. Chemin faisant, nous en avons déjà rencontré quelques-uns : quelle était la population d'Aventicum au temps de son apogée? Pourquoi nulle trace, pour ainsi dire, de l'établissement de la foi chrétienne? quelles furent les destructions successives de la cité romaine? Et dans les questions topographiques, que sait-on de positif sur les tours du mur d'enceinte, sur l'emplacement des principaux temples et du Capitole, sur la construction première de la tour du musée? Mais le problème qui préoccupe à première vue, c'est la destination primitive de la colonne du Cigognier. L'appellation même de « Cigognier » en est la preuve. Ne sachant comment désigner ce pilastre solitaire, on a pris le parti d'adopter le terme usuel dans la localité, alors même que dès longtemps on n'y a plus vu nicher de cigognes. En 1824, Levade, dans son *Dictionnaire du canton de Vaud*, en parle à un passé très indéfini. Déjà à la fin du dix-huitième siècle, Ritter rapporte que, « ayant été inquiétés, ces oiseaux ont abandonné la colonne. » D'autre part, toute la région entre le Cigognier et le monticule du Théâtre ayant été marécageuse, les cigognes ont dû y séjourner volontiers et elles y reviennent à l'occasion dans les printemps humides [1].

[1] Les 12 et 13 mars 1897, nous avons vu, M. William Cart et moi, deux cigognes perchées dos à dos au sommet de la colonne; c'est la seule fois depuis vingt ans que nous pratiquons Avenches ensemble. — Au cadastre et dans l'usage local, la partie orientale s'appelle *Au Pastlac* et la partie occidentale *Au Lavoex*. Ce dernier terme vient du patois, tandis que le premier, se prononçant plutôt Paschlach que Pastlac, pourrait être d'origine germanique. L'un et l'autre supposent un terrain humide.

Dans la lettre déjà citée de Fr. de Graffenried à Marq. Wild, datée de 1710, se lit cette assertion, aussi vraie pour le fond que naïve pour la forme : « Ce Cigognier trompe agréablement le spectateur qui va le voir de près, où il paraît tout autre que de loin. » J'ai pu à maintes reprises en faire l'expérience, même sur des visiteurs qui l'avaient examiné plus d'une fois. De loin, en effet, ce n'est qu'une colonne isolée, grisâtre ou brun jaune, selon la face qu'on regarde, se présentant assez mal dans une région basse et humide. De près, c'est un pilastre, et non plus une simple colonne, s'élevant d'une douzaine de mètres au-dessus du sol moderne, sans compter les quelques mètres de socle qui plongent au-dessous. Le Cigognier est formé de quinze à dix-huit blocs de calcaire blanc du Jura, admirablement taillés et superposés, sans ciment aucun pour les relier. En circulant autour du pilastre, dont la base mesure $6^{m}50$ au-dessus de la portion restaurée en 1877, on discerne nettement une colonne principale d'ordre composite ; puis, à l'est, une colonne latérale, moins épaisse et non cannelée, comme engagée dans la précédente ; aux deux tiers de cette colonne latérale, il y a des traces de cintre, révélant la naissance d'une arcade qui se dirigeait vers l'est. Ce n'est pas tout : sur la face du Cigognier qui regarde le Château se détache jusqu'au tiers de la hauteur un autre appendice, terminé et surmonté par divers rudiments d'appliques ou d'adjonctions qui rendent probable la continuation de ce côté-là de l'édifice dont faisait partie le Cigognier, tandis que, au sud en tout cas, et peut-être à l'ouest, le pilastre qui subsiste devait faire façade. Au reste, suivant le point où se placera le spectateur, il sera frappé par d'autres détails, malaisés à expliquer, et qui embarrassent les archéologues non moins que les architectes. Ritter, qui s'y connaissait, signalait, déjà en 1788, plusieurs imperfections d'exécution qui trahissent la province. Ainsi le pilastre principal et la colonne latérale ne sont pas reliés normalement, mais par une simple arête ; ainsi encore le fût de la colonne devrait être cannelé comme celui du pilastre, etc.

Tel est donc l'aspect actuel du Cigognier, et tel, ou peu s'en faut, l'ont contemplé successivement le moyen âge et notre ère moderne. Mais de quel édifice a-t-il fait partie, et comment est-il demeuré seul debout à l'entrée septentrionale de l'ancien Forum ? Il est infiniment probable, en effet, que le rectangle du Forum s'allongeait entre le

Cigognier et le monticule actuel du Théâtre. Selon l'usage constant des Romains, en province comme en Italie, c'est autour de cet emplacement, aujourd'hui à demi marécageux et limité à l'est par une rangée de frênes, qu'ont dû se presser les principaux édifices[1] : temples, curie, basilique, portiques ouverts ou fermés, *aerarium* ou trésor public, prison, écoles, statues, et, sans doute, comme à Pompéi, des lieux d'aisance réellement confortables. De plusieurs nous savons l'orientation précise, grâce aux fondations qui subsistent encore sous le sol, mais pour aucun nous ne pouvons dire avec certitude quel il était. Des sondages partiels, entrepris dans cette région et à diverses époques, n'ont pas révélé grand'chose, et pour des fouilles systématiques et concluantes, il faudrait beaucoup d'argent... et surtout le consentement du principal propriétaire des terrains adjacents au Cigognier.

D'ici là, on ne peut faire que des suppositions sur le monument dont le Cigognier était partie intégrante. Selon les uns, — et ce fut longtemps l'opinion d'Aug. Caspari, conservateur du musée pendant vingt-six ans, et mort en 1888, — ce devait être un temple, celui d'Apollon, par exemple. Aux abords du Cigognier, en effet, au nord-ouest et au nord-est, ont été retrouvés, à deux ou trois mètres sous le sol moderne, de nombreux et volumineux blocs en calcaire blanc, analogues à celui de la colonne : fragments de corniche avec bas-reliefs de griffons et de dauphins, les uns encastrés devant l'église en 1711, d'autres déposés à droite et à gauche de la porte d'entrée du musée ; d'autres encore provenant des fouilles au nord-est et transportés sous l'appendice construit récemment ; l'un de ces blocs, d'un transfert trop coûteux à cause de sa masse, a été simplement adossé contre le Cigognier ; il a été extrait du sol, en 1893, à vingt pas au nord-est de la base du pilastre. A la rigueur, ces divers quartiers de frise ou de corniche pourraient provenir d'un seul et même édifice, dont le Cigognier eût fait partie, et qui était apparemment un temple. L'analogie avec divers forums mieux connus, ceux de Pompéi, de Velleja, en Gaule Cispadane (non loin de Plaisance), de Lambèse en Algérie, autoriserait cette hypothèse.

[1] Il ne saurait être question de comparer le Forum d'Avenches avec celui de Rome, où s'entassaient quarante et quelques édifices, sans parler des cinq forum impériaux. Pour les dimensions, le Forum d'Avenches serait analogue à celui de Pompéi, mais les limites en sont encore indéterminées.

Non pas, répliquent d'autres archéologues, à leur tête Bursian, l'auteur de la monographie la plus complète jusqu'ici sur l'ancien Avenches[1]. Non pas ; le temple romain n'avait ni arcades, ni ogives, et au second tiers du pilastre du Cigognier il y a une naissance de voûte très visible. En revanche, nous savons, par de nombreux exemples, que le Forum romain était entouré de portiques en arcades, les uns ouverts, d'autres en partie fermés latéralement, entre autres les *Tabernae argentariae* des forums de Rome, de Pompéi : c'étaient les cryptoportiques, de beaucoup préférables dans un climat comme celui d'Avenches. Eh bien, notre cigognier était sans doute l'un des pilastres du dit cryptoportique, du côté nord. L'explication de Bursian est volontiers adoptée aujourd'hui. Elle concorde, entre autres, avec la largeur du mur rectiligne, long d'une vingtaine de mètres et très apparent à l'est du Cigognier. Elle a toutefois contre elle le fait que les murs de fondations à l'ouest et à l'est du Cigognier ne paraissent pas de même dimension, pour autant qu'on les connaît. Immédiatement à l'ouest, en effet (exterrain Ryser), des fouilles opérées en 1880 et 81, mais interrompues par suite de l'invasion de l'eau dans le sous-sol, ont permis de constater un conglomérat fort dur, de 30 mètres de long sur 4 d'épaisseur et d'une étendue inconnue, ainsi que des dalles en grès formant escalier, le tout pouvant indiquer, selon Caspari, la base d'un temple. Et puis à quoi bon ce pilastre colossal pour un simple portique ?

Du moment où l'on reconnaît dans le Cigognier le dernier vestige de l'entrée principale du Forum, pourquoi ne pas reprendre, en la complétant, l'idée émise il y a plus d'un siècle par Ritter, qui y voyait une entrée monumentale, une sorte d'arc de triomphe à une seule arche, ou plus exactement de *Fornix*. Ils ne sont pas rares aux abords des anciens Forums ; tel fut celui de Titus, à Rome, sur la *Via Sacra*, tels surtout ceux qui donnent accès au forum de Pompéi. Seulement, en tenant compte de ces amorces de prolongement du côté nord, signalées plus haut, il faudrait se représenter un portique double, ouvert des quatre côtés, formant donc quatre

[1] *Aventicum Helvetiorum*, publié de 1867 à 1870 dans les *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft* de Zurich. Son point de vue est aussi celui du professeur Hagen, de Berne (1876), du baron Doblhoff, de Vienne (1883).

arcades en carré, et dont les trois autres pilastres auraient disparu[1]. Ces fragments de frise, ces blocs énormes, qui gisaient pêle-mêle sous le sol, au nord-est du Cigognier, peuvent fort bien provenir de ce double portique et avoir été projetés jusque-là lors de la destruction d'Aventicum.

Toutefois — et il faut répéter ce que nous disions il y a dix ans — des sondages systématiques tout autour de la base actuelle du Cigognier peuvent seuls trancher la question.

Pour l'archéologue, pour l'architecte, le problème non résolu du Cigognier reste un stimulant à de nouvelles recherches. Pour la plupart des visiteurs, c'est un élément mystérieux qui vient s'ajouter à l'impression produite par ce pilastre solitaire, debout au seuil de l'ancien Forum. Qui nous racontera les efforts surhumains des manœuvres — sans doute de malheureux esclaves — employés à hisser dans les airs ces blocs redoutables? Qui nous dira d'autres efforts, d'autres cris de triomphe, ceux des Alamannes, des Huns ou des Sarrazins, s'acharnant à détruire, sans pouvoir le faire disparaître, ce témoin silencieux de la civilisation romaine? Et qui nous dévoilera les regrets ou les rêves de ceux qui, depuis des siècles, sont venus promener leurs préoccupations d'un jour au pied de ces ruines qui semblent indestructibles?

[1] Solution suggérée par M. Ernest Thévoz, qui a parcouru plusieurs années l'Egypte et l'Asie Mineure, et qui a pu constater plus d'une construction analogue. L'existence des deux murs rectilignes, à l'est et à l'ouest du Cigognier (voir le plan), ne serait point une objection décisive : à l'est, on peut admettre, pour le double portique, un seuil en maçonnerie qui se prolongerait en une muraille marquant les limites du Forum ; à l'ouest, un mur analogue relierait le pilastre avec la construction indiquée comme pouvant être un temple.

V

Le théâtre, autrefois et aujourd'hui.

Quand l'état du terrain et des récoltes le permet, en automne et en hiver, par exemple, le plus simple est de franchir en ligne droite les deux cent cinquante pas qui séparent le Cigognier de la base du théâtre et qui correspondent à la longueur du Forum. En supposant qu'on puisse, à partir du Cigognier, marcher droit devant soi, on arrive entre deux noyers, au bord d'un chemin de dévestiture, le chemin de Selley, et cet emplacement indique à peu près le milieu du bâtiment de la scène. Posté là, le visiteur, si profane soit-il en archéologie, débrouillera sans trop de peine le labyrinthe actuel de l'ancien théâtre. Mais auparavant, pour mieux se rendre compte de ce qui a été accompli depuis 1890, il convient de résumer les exploitations ou les tâtonnements antérieurs au *Pro Aventico.*

Heureuses les ruines qui n'ont pas d'histoire, ou du moins qui reposent ignorées, sous la protection de quelques pieds de terre ! Il n'en fut jamais ainsi du théâtre d'Aventicum. Dès le moyen âge, et sitôt qu'on s'occupa à rebâtir, ce fut une carrière inépuisable pour toute espèce de matériaux de construction ; ce qui était d'un transport difficile était transformé sur place en chaux de première qualité ! A la fin du dix-huitième siècle, cela se pratiquait couramment : « Malgré mes recherches, dit Ritter, en son langage maladroit mais explicite, je n'ai pu retrouver nulle part (au théâtre) des quartiers d'architraves qui devaient en faire partie, *tant on porte journellement de ces marbres à la tuilerie pour en faire de la chaux.* » Le nom même de l'emplacement est significatif : c'était *à la vieille Tuilière.*

Mais qu'on ne se borne pas à s'en prendre aux Bernois ; au dire d'un témoin oculaire, encore après 1830, un four à chaux fonctionnait dans ces parages....

Quant au théâtre lui-même on n'en avait cure dans la localité :

derbund et ses suites. Enfin, dix-huit mois plus tard, dans sa séance du 25 août 1848, le Conseil d'Etat vota 800 francs à la Commune « pour les fouilles (*sic*) qu'elle a fait exécuter aux environs du Théâtre, *sous condition qu'elle prendra les mesures nécessaires pour conserver les ruines découvertes jusqu'à ce jour.* » Que fit le Conseil communal? Il accepta le subside, mais non les conditions, vu la situation pécuniaire de la Commune. Et les choses en sont restées là....

Après un demi-siècle, de tout ce pourtour il ne reste que des débris sans valeur, sauf comme délabrement pittoresque. Si du moins le musée, ouvert alors depuis une dizaine d'années, avait largement bénéficié de cette exploitation en coupe réglée. Mais non; il n'y est guère entré à cette occasion qu'une douzaine de fragments de lettres gigantesques, d'une gravure attestant la meilleure époque, mais jusqu'ici indéchiffrables, entre autres, sur deux lignes INCI REI [1]. De 1878 à 1883, dans la même zone centrale, mais plus haut, opération analogue, par les soins d'un nouveau propriétaire.

On en était là en 1885, lorsque prit naissance le *Pro Aventico*. Après les expériences ou les bévues précédentes, l'infortuné théâtre inspirait une grande pitié et aussi une certaine défiance. On ne se souciait guère d'y porter la pioche. Ce serait peine perdue, pensait-on, tout l'emplacement ayant été bouleversé à diverses époques, sauf peut-être le monticule de gauche, couvert alors de broussailles, et qui devait faire pendant au pourtour déblayé en 1847. Le comité intercantonal se décida toutefois, à la fin de l'automne 1889, à des fouilles préliminaires, en dehors du monticule, dans le cône de débris, à l'orient, provenant de la chute de l'hémicycle des gradins. On espérait retrouver la muraille extérieure du pourtour oriental. On creusa des tranchées transversales de 3 à 4 mètres de profond : toujours on fouillait dans les décombres, nulle part on ne rencontrait le mur lui-même. Dans les campagnes suivantes, et sur l'avis de notre inspecteur des fouilles, on attaqua résolument le monticule mystérieux, déblayant coup sur coup deux grands couloirs semi-circulaires et concentriques, auxquels viennent aboutir d'autres couloirs se dirigeant en éventail vers l'hémicycle intérieur du

[1] Ils viennent d'être appliqués (mai 1905) contre le mur de soutènement sud de la terrasse du musée, en compagnie d'autres fragments, presque tous originaires du Théâtre, tels que FACIENDVM (*Postscœnium* 1904).

ASSOCIATION PRO AVENTICO

Plan du Théâtre d'Aventicum en 1905.

La partie centrale (31 ares) entre les deux pointillés rouges: ancienne propriété Revelly, achetée par l'Association **Pro Aventico,** ensuite d'une souscription (juin 1895). — De même la parcelle centrale supérieure (4 ares), ancienne propriété Michaud. — Les pourtours de gauche et celui de droite (42 ares), cédés gratuitement par la Commune (1895). —

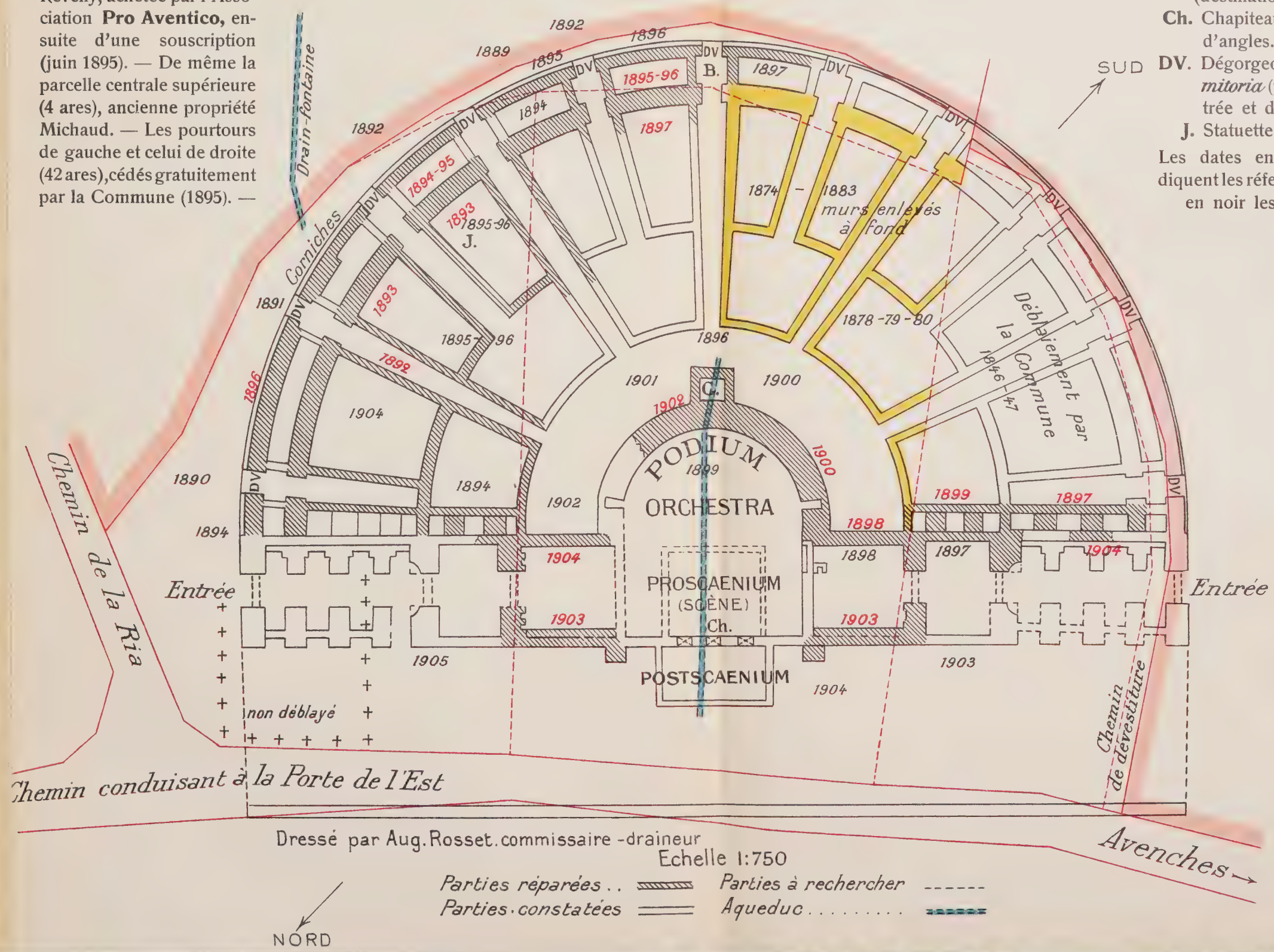

Dressé par Aug. Rosset, commissaire-draineur

Echelle 1:750

Parties réparées . . ▨ Parties à rechercher ------

Parties constatées ═══ Aqueduc . . . . . ▬▬▬

Légende.

B. Statuette de Bacchus.
C. Caveau voûté (destination inconnue).
Ch. Chapiteau à figures d'angles.
DV. Dégorgeoirs ou *Vomitoria* (portes d'entrée et de sortie).
J. Statuette de Jupiter.

Les dates en rouge indiquent les réfections, celles en noir les fouilles.

c'était *Au gros tertre* ou bien *En Selley*. Il fallut que Ritter pratiquât divers sondages pour en déterminer l'emplacement, grâce, dit-il, aux murs concentriques et à divers fragments de voûte. En 1812, Louis-Albert de Haller, sur quarante pages consacrées à la description d'Aventicum, n'a que deux lignes pour mentionner les vestiges (*Spuren*) du théâtre. M. de Caumont, l'archéologue français, ayant visité Avenches, fin septembre 1838, mesura les dimensions du théâtre tout en déplorant l'absence de fouilles systématiques[1]. Enfin, vers 1845, notre compatriote, Fréd. Troyon, écrivait avec un pessimisme qui serait excessif aujourd'hui : « Le théâtre, rompu par le centre ces dernières années, est à peu près perdu pour l'étude ! »

Evidemment, Troyon fait allusion à l'exploitation brutale des trois hivers de 1840 à 42, dans la zone moyenne de la portion centrale, à cette époque propriété privée, exploitation qui nous est racontée par M. De Dompierre, alors conservateur du musée[2]. Troyon ne prévoyait guère que la commune elle-même allait être impuissante à protéger l'un des deux pourtours à elle appartenant. L'épisode nous est relaté cette fois par D'Oleyres. Ce fut dans l'hiver 1846 à 1847, et l'un des contre-coups de la disette, du « cher temps, » comme on l'appelait. Pour apaiser les menaces de « travailleurs » sans occupation, la commune d'Avenches entreprit de faire déblayer le pourtour occidental. Avec quatre ou cinq ouvriers capables et surtout contrôlés, l'opération eût pu être raisonnable, profitable aux recherches archéologiques. Mais il s'agissait avant tout de fournir de l'ouvrage à une cinquantaine de paires de bras. Il en résulta un tel vandalisme de déblaiement, puis de destruction, que la municipalité fut impuissante à arrêter le mal : il fallut l'intervention personnelle et énergique du conseiller d'Etat Bourgeois, vers le milieu de février 1847, appelé par les instances de M. D'Oleyres, le conservateur du musée. Il fallut même, paraît-il, une promesse d'indemnité de l'Etat à la commune. Le Conseil d'Etat ne se pressa pas. Survint d'ailleurs le Son-

[1] Sa visite à Avenches est relatée sommairement dans son *Cours d'antiquités monumentales*, III, p. 276-280, et son autographe figure en tête de l'ancien registre des visiteurs, conservé au musée.

[2] L'énorme mur en hémicycle, « fouillé à fond, » c'est-à-dire détruit par les propriétaires incriminés, n'était autre que celui de la *praecinctio*, celui-là même dont l'analogue, déblayé en entier, donne au Théâtre d'Augst son cachet actuel.

derbund et ses suites. Enfin, dix-huit mois plus tard, dans sa séance du 25 août 1848, le Conseil d'Etat vota 800 francs à la Commune « pour les fouilles (*sic*) qu'elle a fait exécuter aux environs du Théâtre, *sous condition qu'elle prendra les mesures nécessaires pour conserver les ruines découvertes jusqu'à ce jour.* » Que fit le Conseil communal? Il accepta le subside, mais non les conditions, vu la situation pécuniaire de la Commune. Et les choses en sont restées là....

Après un demi-siècle, de tout ce pourtour il ne reste que des débris sans valeur, sauf comme délabrement pittoresque. Si du moins le musée, ouvert alors depuis une dizaine d'années, avait largement bénéficié de cette exploitation en coupe réglée. Mais non; il n'y est guère entré à cette occasion qu'une douzaine de fragments de lettres gigantesques, d'une gravure attestant la meilleure époque, mais jusqu'ici indéchiffrables, entre autres, sur deux lignes INCI REI [1]. De 1878 à 1883, dans la même zone centrale, mais plus haut, opération analogue, par les soins d'un nouveau propriétaire.

On en était là en 1885, lorsque prit naissance le *Pro Aventico*. Après les expériences ou les bévues précédentes, l'infortuné théâtre inspirait une grande pitié et aussi une certaine défiance. On ne se souciait guère d'y porter la pioche. Ce serait peine perdue, pensait-on, tout l'emplacement ayant été bouleversé à diverses époques, sauf peut-être le monticule de gauche, couvert alors de broussailles, et qui devait faire pendant au pourtour déblayé en 1847. Le comité intercantonal se décida toutefois, à la fin de l'automne 1889, à des fouilles préliminaires, en dehors du monticule, dans le cône de débris, à l'orient, provenant de la chute de l'hémicycle des gradins. On espérait retrouver la muraille extérieure du pourtour oriental. On creusa des tranchées transversales de 3 à 4 mètres de profond : toujours on fouillait dans les décombres, nulle part on ne rencontrait le mur lui-même. Dans les campagnes suivantes, et sur l'avis de notre inspecteur des fouilles, on attaqua résolument le monticule mystérieux, déblayant coup sur coup deux grands couloirs semi-circulaires et concentriques, auxquels viennent aboutir d'autres couloirs se dirigeant en éventail vers l'hémicycle intérieur du

[1] Ils viennent d'être appliqués (mai 1905) contre le mur de soutènement sud de la terrasse du musée, en compagnie d'autres fragments, presque tous originaires du Théâtre, tels que FACIENDVM (*Postscœnium* 1904).

théâtre[1]. Tout cela était à prévoir, tout cela était conforme au type généralement admis d'après le texte de Vitruve.

Il suffira ici d'indiquer les résultats généraux. Au printemps de 1896, et après sept campagnes successives, représentant plus de 5500 francs de dépenses, il avait été déblayé, toujours au pourtour oriental, plus d'un millier de mètres cubes de débris de toute nature, depuis la terre végétale jusqu'aux gros blocs en grès de la Molière ou de Châtel; trois entrées principales (sur cinq) ont été déterminées et fouillées à fond, ainsi que les couloirs aboutissant à deux d'entre elles; de même pour trois autres entrées, conduisant à des rampes d'escalier: partout où la maçonnerie antique en valait la peine, elle a été consolidée à la chaux lourde, protégée par des chapes en béton. Il en résulta, pour les premières années, un aspect moins pittoresque, moins agréable à l'œil que celui des ruines envahies par les arbustes et les herbes folles; le touriste regrettera peut-être le monticule hérissé de broussailles que nos fouilles systématiques ont transformé en une série de couloirs assez semblables parfois à des bastions ou à des glacis de fortifications. Mais nous n'avions pas le choix, à moins de vouer tout ce pourtour oriental à une destruction lente, inexorable, comme celle de l'aile occidentale. Peu à peu, d'ailleurs, la végétation aidant, la bonne nature a rendu quelque grâce et quelque poésie aux ruines restaurées à grands frais.

Restait à accomplir la portion la plus importante de notre tâche : il fallait sauver ce qui restait à sauver de la partie centrale, appartenant alors à deux propriétaires. En d'autres termes, il fallait trouver de quoi racheter leur terrain (35 ares en tout). Grâce à l'empressement du public, une souscription ouverte en juin 1895 fournit à bref délai 2356 francs, soit à peu de chose près la somme nécessaire. La municipalité d'Avenches fit cession au *Pro Aventico* des deux pourtours qui étaient restés propriété communale, soit 42 ares. Et comme nos statuts ne nous rendaient pas aptes à acquérir des immeubles, le Théâtre fut inscrit au cadastre comme propriété légale de la Société d'histoire de la Suisse romande, mais en garan-

[1] On trouvera sur le plan spécial du Théâtre, les dates précises pour fouilles et pour réfections; mais, ce qu'on ne trouvera plus, c'est une photographie ou un relevé exact du monticule du Théâtre avant nos fouilles : omission que nous avons maintes fois regrettée.

tissant par convention au *Pro Aventico* le droit d'en user comme bon lui semblerait.

Désormais, on pouvait entreprendre le sauvetage de la partie centrale : inutile de chercher à rien retrouver dans la zone supérieure, exploitée à fond, éventrée pour ainsi dire, de 1840 à 1880 et quelques ; il fallait, au contraire, y transporter des déblais pour atténuer la dépression. Ainsi fut fait, peu à peu. Mais l'essentiel était d'explorer méthodiquement la zone moyenne et inférieure, c'est-à-dire celle correspondant au mur en demi-cercle contre lequel s'étageait l'hémicycle des gradins, puis de dégager l'*orchestra*, puis si possible les fondations du bâtiment de la scène. Tel fut l'objectif de nos dernières campagnes de fouilles, et, quoique le déblaiement ne soit pas achevé à l'angle nord-est, et que les réfections, plus coûteuses et plus lentes, réclament encore quelques années, on peut dès maintenant indiquer les résultats essentiels de ces dix campagnes, représentant chacune un millier de francs.

Et d'abord quelques dimensions qui feront mieux comprendre le plan. Le diamètre total, murs extérieurs compris, est de 106 mètres (à Orange 103). La construction destinée à la scène et à ses accessoires (coulisses, décors, logement des acteurs) avait également 106 mètres de façade, sur une largeur de 30 mètres, y compris un portique sur le devant, du côté du Forum. L'orchestra mesure $10^{m}30$ de rayon, soit $20^{m}60$ de diamètre, soit le cinquième de la longueur totale de la façade, proportion inférieure à celle usitée en général dans les théâtres romains. La scène des acteurs forme un rectangle d'une quinzaine de mètres de face.

Et maintenant, revenons à notre point de départ, entre les deux noyers, celui de gauche, à l'est, étant à peu près sur l'axe central du Théâtre. Que voyons-nous ? Tout d'abord, au pied du demi-cercle où s'étageaient les gradins, — et où apparaissent, au sud-ouest, quelques rares débris de dalles en grès coquiller, — un large mur, trop visible sous sa chape blanchâtre de béton : c'est le *podium* de l'orchestra, réfectionné à 70 centimètres de hauteur sur les deux tiers de son parcours ; la largeur du soubassement ($2^{m}70$) est authentique, mais il est évident que, au-dessus du sol, elle se trouvait diminuée par un mur d'appui, servant de dossier à la rangée inférieure des gradins, comme cela se voit encore à Orange, à Arles, à Nîmes et ailleurs. Juste au milieu, une excavation étrange ($2^{m}50$ de

large sur 3 de profondeur), découverte en janvier 1901, en partie voûtée et bien faite pour dérouter l'archéologue plus encore que le simple touriste. Cette niche centrale — qu'on l'appelle grotte ou caveau — ne figure dans aucun théâtre à nous connu ; ici aussi, les dimensions sont scrupuleusement respectées, et l'existence de la voûte en tuf garantie. Il est probable qu'elle servait de support à la tribune ou à la loge de quelque haut fonctionnaire ; la portion voûtée, traversée maintenant encore par un petit aqueduc souterrain, peut avoir été égayée par un jet d'eau, entouré peut-être de verdure. En tout cas, la paroi du fond n'avait nulle communication visible avec l'intérieur du Théâtre.

Tout autour du podium en demi-cercle régnait une sorte de promenoir, large de 1m50, peut-être dallé, en tout cas gravelé. Même constatation à Augst ; d'après les analogies des théâtres d'Arles et de Nîmes (à Orange, le niveau ancien est masqué par une réfection moderne), ce promenoir devait être affecté aux sièges mobiles des spectateurs de marque.

Le niveau actuel de l'orchestra correspond à peu près à son niveau primitif ; pour atteindre ce résultat, il a fallu dégager d'abord la base du podium, enfouie sous 4 à 5 mètres de décombres, puis déblayer l'orchestra, ainsi que tout l'espace occupé jadis par le bâtiment de la scène, soit au total plus de 3500 mètres cubes de terre et de débris. La majeure partie a été utilisée par la commune d'Avenches, pour niveler l'emplacement du nouveau bâtiment postal, au-dessus des pentes du Pré Chouley.

Sur le plan, on distingue aisément la scène des acteurs : beaucoup moins sur le sol, attendu que cette construction, espèce d'estrade en bois, n'a laissé sur le terrain à peu près aucune trace.

Le *Postscœnium* est un peu plus visible, reconnaissable à l'empreinte en creux des trois portes traditionnelles, par où les acteurs sortaient des coulisses pour entrer en scène. Enfin, un long mur, en majeure partie réfectionné, le mur intérieur de la scène, se détache mieux encore sur le terrain que sur le plan. Il était parallèle à la façade extérieure du Théâtre, du côté du Forum ; de celle-là, il ne reste plus que quelques traces de fondations, invisibles sous terre, suffisantes pourtant pour déterminer la direction de la dite façade ; elle ne coïncide pas exactement avec le chemin de Selley, mais le coupe à angle très aigu, ainsi que le montre le plan.

Reste à expliquer la différence apparente de dimension (5 m. au point maximum) entre les massifs du pourtour est et ceux à l'ouest; elle tient à ce que, l'effondrement s'étant produit surtout à l'est, il en était résulté un cône d'éboulis qui avait été envisagé à tort comme faisant partie de l'enceinte du Théâtre; de ce côté-là donc la superficie apparente dépasse l'enceinte réelle. A l'ouest, au contraire, la propriété limitrophe, avec sa rangée de noyers, se trouve empiéter quelque peu sur le grand couloir extérieur; en outre, un chemin de dévestiture communal diminue d'autant la largeur du pourtour occidental. Cette inégalité sera atténuée par l'aménagement d'une promenade publique, sorte de bastion verdoyant, à l'angle nord-est.

* * *

On vient de le voir, au point de vue topographique, ces nombreuses campagnes de fouilles et de réfections n'ont point été inutiles; elles ont permis de reconstituer la région de la scène ou plutôt ses substructions; or c'est là, dans les théâtres romains mieux conservés que celui d'Avenches, à Augst, par exemple, la portion la moins bien connue. Par contre, en fait de butin archéologique digne de figurer au musée, ces quinze années ont été peu productives. En fait d'inscriptions, presque rien; des monnaies par centaines, mais en majorité contemporaines de la première grande invasion (vers 265, les Gallien, les Tetricus, etc.), puis de Constantin et de ses fils (première moitié du quatrième siècle); peu de pièces rares ou remarquables par leur frappe; tels sont un denier de Sévère Alexandre, un Auguste et Agrippa à deux têtes, un Marc-Aurèle d'une superbe patine, un fort beau Constantin, ainsi qu'une Hélène, sa mère, etc. Puis de très nombreux outils, ou fragments d'outils en fer rouillé, en bronze oxydé, mais qui peuvent provenir de siècles très différents. Plusieurs fragments de poterie et surtout une profusion d'épingles à cheveux en os ou en ivoire.

En fait d'objets ayant une valeur artistique, il n'y a guère à mentionner qu'une statuette en bronze de Bacchus (1890), une autre, plus petite, de Jupiter (1895), un bracelet avec fermoir. Comme pièce d'architecture, un seul chapiteau vraiment original, décoré de figures imberbes, avec des aigles aux volutes d'angle. Enfin, on ne

connaît qu'un seul buste en marbre, non pas une impératrice, mais peut-être la femme d'un haut fonctionnaire ; seulement, le musée d'Avenches n'en possède qu'un fac-similé : l'original est à Neuchâtel, voici plus d'un demi-siècle [1].

Et pourtant, les ruines de théâtres romains, en France et en Italie, ont enrichi plus d'un musée ; le théâtre, dès le premier siècle de l'empire, était le rendez-vous de toutes les splendeurs de l'art antique : dalles en marbres fins, colonnades grandioses le long de la façade extérieure de la scène et dans les galeries de pourtour, au-dessus des gradins, statuettes en bronze et statues grandeur naturelle en marbre. Tout cela a dû exister au théâtre d'Aventicum non moins qu'ailleurs, mais tout cela a dû être bouleversé, pulvérisé violemment par les cinq ou six siècles d'invasions, ou bien utilisé plus tard comme matériaux de construction, ou encore dispersé aux quatre vents des cieux. Le musée d'Avenches a des centaines d'objets provenant du théâtre ; la plupart sont intéressants comme objets d'étude ; bien peu ont une valeur artistique.

Tel qu'il est néanmoins, le monticule longtemps appelé *A la vieille Tuilière* deviendra un centre d'étude et d'observations pour l'archéologue comme pour le promeneur. Il est trop tard, et il y a eu trop de dégâts séculaires et irréparables pour que notre infortuné théâtre d'Avenches puisse offrir le coup d'œil pittoresque et reposant du théâtre d'Augst, encore enfoui en partie sous les arbustes et les grands arbres qui montent de gradins en gradins et le rajeunissent d'un printemps à l'autre. Mais notre vieux théâtre d'Avenches, par là même qu'il est dépouillé de cette couronne de grands arbres et détruit presque jusqu'au niveau des substructions, pourra se prêter, mieux que son gracieux émule d'Augst, à une étude archéologique.

[1] C'était en 1847, lors du « déblayage » du pourtour occidental, un ouvrier, dont le nom est connu à Avenches, cacha ce buste dans le fond d'une hotte et lui fit ainsi traverser le lac pour aller le vendre plus avantageusement au conservateur du musée de Neuchâtel.

VI

Les quartiers populeux d'après les indications des fouilles.

Temples. — Scholæ et places publiques.
Bains. — Mosaïques. — Entrepôts et magasins.
Aqueducs et égouts.

Il a été question plus haut, dans la notice historique, de la population présumée d'Aventicum aux temps de sa splendeur. On se rappelle que c'est là un problème à peu près insoluble, et pourquoi. La voie romaine qui reliait la porte de l'Ouest, du côté de Minnodunum, avec celle de l'Est, passant devant la façade du théâtre, devait, semble-t-il, traverser des quartiers habités, et pourtant, jusqu'ici, dans toute la région au sud de la dite voie, notre plan n'indique, sauf le théâtre lui-même, aucune construction d'origine authentiquement romaine. Bien plus, le long des champs traversés par des chemins qui ont dû être fréquentés dans l'antiquité (celui de la Ria notamment), il n'y a presque pas trace de pierres taillées par les Romains, ni de ces débris de tuiles ou de briques qui foisonnent ailleurs.

Avant de nous engager dans les régions populeuses et élégantes de l'ancienne cité, il faut mentionner quelques particularités de la voie est-ouest, visibles sur le plan.

En cheminant de l'ancienne porte ouest dans la direction du théâtre, et avant d'arriver au cimetière actuel, on remarque sur le plan, *Au vieux grand chemin*, un mur appelé *mur des Sarrazins*. C'est l'appellation populaire, et pendant longtemps Caspari l'estimait fondée. Non pas que cette muraille eût été élevée par les Sarrazins, mais bien pour se défendre contre leurs invasions. Les matériaux sont romains, et les parements, là où ils sont encore visibles, rappellent

quelque peu ceux du mur d'enceinte, mais le mode de construction s'écarte décidément trop des traditions romaines pour être attribué aux siècles de l'empire. Tout proche de ces débris de mur, on a signalé, vers 1830 (d'après les souvenirs de l'ancien préfet Fornerod), un amas de squelettes et de crânes, non pas en sépulture régulière, mais jetés là pêle-mêle, comme après une lutte violente. Ceci viendrait à l'appui de la tradition populaire d'un mur de défense. D'autre part, il ne faut pas oublier que ce même emplacement a été très probablement celui de l'antique église Saint-Martin, pendant le moyen âge, et que tout temple était alors entouré d'un cimetière. Dans ce cas, notre mur des Sarrazins pourrait fort bien n'être qu'un mur de clôture du cimetière, et l'amas d'ossements s'expliquerait sans lutte à main armée.

Poursuivons la même voie (aujourd'hui le chemin des Combes), laquelle, à partir du théâtre, s'élève graduellement vers la porte de l'Est; en face du chemin dit de Perey-Jaquemoud, un peu au delà des deux carrés marqués 1838 et 1863 sur le plan, on distinguera un terre-plein rectangulaire, limité par de grands noyers et très apparent quand il n'est pas masqué par la végétation ; vers l'une de ses extrémités, le plan indique une tour dans le sous-sol (T). Pour peu que le terrain ait été fraîchement remué, il est couvert de débris romains, de fragments de plaques de marbre. L'emplacement vaudrait la peine d'être fouillé avec attention ; il offre, en effet, la particularité d'être juste au centre du polygone de l'enceinte [1].

Descendons maintenant, toujours le plan en mains, dans la direction des quartiers élégants. Ils correspondent aux régions désignées par les termes de *Conches-Dessus*, à droite de la route moderne Avenches-Morat, et de *Conches-Dessous*, à la gauche de celle-ci. Malgré la signification première de leur nom (conche = coquille, ou du moins une région en cuvette), les Conches sont actuellement plates comme la main.

Aujourd'hui, durant la bonne saison, il faut de persévérants efforts d'imagination pour se représenter ces vergers, ces prairies, ces champs de céréales ou de tabac, sillonnés de routes romaines,

[1] Sans adopter pour Aventicum l'hypothèse ingénieuse de Castan, l'archéologue de Besançon, qui plaçait les capitoles provinciaux au centre de la cité antique, la présence d'une tour dans ce point central ne doit pas être fortuite.

volontiers en ligne droite, et surtout couverts de constructions, dont plusieurs étaient de véritables monuments. De toute cette civilisation, plus rien n'est visible au-dessus du sol moderne, sauf le tracé de quelques chemins de dévestiture. Et comme le niveau du sol antique est généralement à un ou deux mètres au-dessous de la surface, il faut attendre la mauvaise saison, ou du moins la fin de l'automne, pour se rendre compte que le sous-sol est encore imprégné, saturé de matériaux romains, en dépit de tout ce qui en a été extrait durant des siècles. Après la saison des fouilles, il est rare de ne pas apercevoir, un peu partout, des amas de petits calcaires gris ou jaunes, soigneusement toisés : ils trouvent facilement un acquéreur à Avenches ou même de l'autre côté du marais. Cela se paye couramment une douzaine de francs la toise cube, lors même que les entrepreneurs préfèrent des matériaux de plus grande dimension, qui demandent moins de main-d'œuvre.

Il va sans dire que nous n'avons point l'intention de passer ici en revue tous les emplacements fouillés[1]. Ceux qui ont une valeur archéologique sont marqués sur le plan, mais seulement pour une période d'une soixantaine d'années. En arrière de 1830, les données sont trop clairsemées et surtout trop vagues pour être concluantes. Malgré les doléances humoristiques de M. De Dompierre, conservateur des antiquités de 1822 à 1844, malgré les croquis nombreux mais jusqu'ici introuvables de M. D'Oleyres (1844-1852), il n'est point facile de s'orienter dans le labyrinthe des fouilles mentionnées, la propriété du sol étant très morcelée et surtout sujette à mutation. Pour éviter de promener le visiteur à travers cette topographie locale, nous essayerons de grouper l'essentiel autour de cinq ou six rubriques, en parlant successivement des temples, des *scholæ*, des thermes ou bains publics, des mosaïques, des entrepôts, enfin des aqueducs et des égouts.

Temples. — Qu'il y ait eu, à Aventicum, des temples consacrés à Jupiter, à la Dea Aventia, à la Victoire, c'est incontestable ; qu'il y en ait eu d'autres, dédiés à Apollon, à Neptune, à Mercure, à Bacchus, c'est probable, d'après ce qu'on sait des cités provinciales sous

[1] Le visiteur qui tient à être renseigné d'une façon précise et méthodique fera bien de consulter le *Bulletin II* (1888 ; épuisé, mais qui se trouve parfois d'occasion). Il donne l'explication du plan région après région.

l'empire, et d'après ce qui a été extrait du sol, en fait de corniches, socles de colonnes, débris de statues. Mais où étaient-ils, les uns et les autres? Ici le problème subsiste. Nous avons vu que sur la colline de l'Avenches moderne nul emplacement n'a pu être constaté jusqu'ici; au Forum, ou près du Forum, deux ou trois sanctuaires sont à peu près certains, mais sans qu'on puisse dire à quelle divinité ils étaient dédiés.

A l'ouest de la base du Cigognier (alors champs Ryser) on a retrouvé — pour plus de détails voir chap. IV — un sous-sol formé d'un bloc énorme de maçonnerie, conglomérat si résistant qu'il ne pouvait être entamé qu'à la poudre. On avait réussi à dégager deux rangées de grandes dalles de grès superposées, fragment de l'escalier d'accès du temple, selon Caspari, mais les recherches ont été arrêtées par l'eau du sous-sol, ce qui est souvent le cas dans cette région.

Un conglomérat analogue pour la dureté, et de dimensions encore plus considérables, a été extrait, de 1889 à 1890, au sud-est du Cigognier, sur l'ancien terrain Schairrer, maintenant Jomini. Diverses constatations intéressantes y ont été faites, entre autres un aqueduc traversant le massif, mais rien qui permette de conclure en faveur d'un temple. Ce pourrait être tout aussi bien la *Curia*, la maison de ville. Enfin, au nord-est du Cigognier, sur le terrain Thomas, emplacement productif et, semble-t-il, inépuisable, on pouvait voir, en 1892 et 1893, à quelques pieds de profondeur, un pêle-mêle pittoresque de blocs énormes en calcaire blanc, avec ou sans bas-reliefs, mais dont le caractère n'indique pas non plus nécessairement un temple [1].

N'y avait-il de temples que sur la colline du Capitole et autour du Forum? Tout porte à croire, — et c'était la conviction de Caspari, — qu'il en existait un, de dimensions imposantes, à l'entrée d'une place publique, et dans la région de Conches-Dessus désignée sous le terme de *En Perruet* (amas de pierres). Là, en tout cas, l'espace était suffisant pour permettre ces vastes enclos, ces portiques à colonnades qui entouraient volontiers le sanctuaire romain, en le préservant de tout contact profane. C'est à une centaine de pas au delà de la petite borne-fontaine du Bornalet, marquée sur le plan, et du même côté. D'Oleyres rapporte que, vers 1840, cet amoncellement

[1] Voir le chapitre sur le Cigognier.

de matériaux s'élevait à cinq ou six pieds au-dessus du sol ; ils furent utilisés pour la nouvelle route Avenches-Salavaux à travers le marais. Ce qui restait fut fouillé systématiquement, en 1881 et 1882 ; fouilles peu productives, mais assez concluantes en faveur de l'hypothèse d'un temple : de là provient, entre autres, une lamelle en bronze longue de sept centimètres, N° 1941, portant sur quatre lignes des lettres à l'emporte-pièce, lamelle semblable à celles trouvées au temple de Jupiter sur le Saint-Bernard et qui servaient aux prêtres à confectionner les ex-voto commémoratifs.

Ce ne sont là que des indices, intéressants à grouper, mais vagues et clairsemés, en regard des ruines classiques de temples romains, au midi de la France et en Italie, en regard de ce qu'a livré le temple d'Auguste à Augst, et surtout des richesses du musée du Saint-Bernard, provenant toutes de l'emplacement du temple de Jupiter Pœninus.

Scholæ et places publiques. — A l'époque impériale, Aventicum eut ses écoles publiques. Mais les *Scholæ* sont tout autre chose. C'est un terme élastique, dont le sens a beaucoup varié, de Cicéron à Pline le Naturaliste, de Rome dans les provinces.

Après avoir traversé les significations successives de loisir (la *scholè* grecque), d'école (le local aussi bien que le mode d'enseignement ou la matière professée), *Schola* devient sous l'empire l'équivalent de lieu de rendez-vous d'une corporation officielle ; en province, à Aventicum du moins, la *schola* paraît désigner une galerie, un portique, élevé en l'honneur d'une famille, d'une notabilité, et servant de lieu de réunion à une confrérie quelconque. On en connaît trois, et une quatrième est assez probable. Circonstance à noter, ces trois ou quatre *Scholæ* sont dans la même région des Conches-Dessus, voisines de *En Perruet* et groupées, semble-t-il, autour de deux places publiques. L'une d'elles figure sur le plan de 1905 sous le nom de *forum des scholæ*[1].

[1] Cette découverte est due à des fouilles judicieuses entreprises pendant l'hiver 1890-1891 par M. Fornerod, ancien préfet. Pour assainir son terrain, il fit pratiquer, de la grande route à la Schola des Nautæ, une tranchée de 200 mètres de long sur 2 $^1/_2$ à 3 de profondeur. On constata ainsi, sur un parcours d'une soixantaine de mètres, un dallage en pierre grise reposant sur un premier dallage en molasse, et recouvert assez régulièrement de 30 à

C'est d'abord, un peu à l'est de l'extrémité sud de la dite place, une *Schola* en l'honneur de la maison impériale (*Domus divina*) construite par les *Nautæ*, c'est-à-dire par la corporation chargée des transports par voie d'eau. De cette *schola*, il ne subsiste qu'une inscription monumentale, sortie du sol en 1804, et dont il sera question à propos du musée. Puis, quelque peu à l'ouest du forum, une seconde *schola* avait été délimitée, en 1869, dédiée à Otacilius Sabinus. L'inscription est tellement mutilée qu'il est difficile d'en tirer autre chose que la construction, en cet emplacement, d'une schola commémorative, avec ou sans statues. (Voir *Guide Dunant*, N° 36.) Des fouilles minutieuses, de 1900 à 1903, ont abouti à déplacer un peu plus au nord les substructions probables du bâtiment de la *schola ;* et surtout elles ont fait sortir du sol environ 200 fragments d'inscriptions — dont une centaine avec lettres ou amorces de lettres — où les noms, prénoms et surnoms de divers Otacilius s'étalent avec une ostentation toute provinciale [1].

Comme édifice, la troisième *schola* de la région est de beaucoup la plus intéressante. Ses fondations longent la limite orientale du *forum* des *Scholæ* sur une étendue de 55 mètres environ. Elle était dédiée à Q. Cluvius Macer, le duumvir, d'une famille notable d'Aventicum, et élevée aux frais de la ville, ainsi que sa statue équestre. Plus tard, sa veuve et ses fils y eurent aussi leurs statues, et c'est pourquoi le plan peut parler de la *Schola* des *Macer*. Cette ruine importante, où se voyait encore la base d'une double colonnade couverte, fut explorée, de 1849 à 1852, avec un subside de 220 francs de l'Etat de Vaud, et sous les soins de M. D'Oleyres. Ce fut là sa dernière campagne comme conservateur du Musée, car il mourut en 1852. De tous les débris recueillis là et qui figurent au Musée (Nos 3-102), il ne subsiste de la statue équestre de Q. Cluvius Macer qu'un seul fragment, une main en bronze !

L'existence d'une quatrième schola, à l'est du même quartier, est

40 centimètres de tourbe ; au-dessus de la tourbe apparaît une couche de sol extrêmement compacte et enfin la terre végétale moderne. Nul débris romain n'ayant été constaté entre la tourbe et le dallage, il est naturel d'en conclure que c'est là une place publique, la seule jusqu'ici dont nous sachions l'orientation exacte, car, on l'a vu plus haut, les limites du Forum sont mal connues.

[1] Voir, plus loin, ans la Visite au musée.

assez probable : ce serait une schola commémorative en l'honneur de deux Camillus. Une première inscription, trouvée en 1810, mentionne les funérailles publiques et les statues votées à C. Valerius Camillus ; elle est due à Julia Festilla, *Flaminica*, c'est-à-dire femme du prêtre du culte d'Auguste[1]. Soixante ans plus tard, du même emplacement surgit une seconde inscription, où la même Julia Festilla énumère les nombreux honneurs rendus à son père, C. Julius Camillus, une des gloires de la toute récente colonie flavienne, puisque, après avoir été honoré par l'empereur Claude de la *hasta pura*, de la *corona aurea*, il figure dans une autre inscription, officielle et contemporaine de Vespasien et de Titus et recueillie à Villars-les-Moines.

Bains publics. — Les *Scholæ* attestent les habitudes de sociabilité, peut-être d'ostentation, des Helvéto-Romains sous l'empire. Il en est de même des bains publics, mais il faut y voir aussi une manifestation intéressante de la philanthropie de surface telle qu'on la comprenait alors. Ces établissements de bains étaient autrement confortables et complets que tout ce qu'on avait dans nos contrées jusqu'à il y a un demi-siècle, et ils étaient ouverts à tout citoyen, pauvre ou non. A Rome, à Pompéi, des documents en font foi, il suffisait de déposer à l'entrée son quadrant, une piécette d'un sou, pour avoir le droit d'user à volonté d'un bain tiède, d'un bain de vapeur, d'un bain froid, probablement d'une douche, en tout cas de frictions, d'onctions et de massages inconnus aux neuf dixièmes de nos maisons de bains. C'était là de l'hygiène démocratique au premier chef, rendue possible à Aventicum, grâce à l'eau abondante que les Romains avaient su y amener.

Toute médaille a son revers : ce luxe de soins de propreté et de manipulations hygiéniques entraînait, pour le citoyen libre, une fréquente perte de temps et poussait au relâchement des mœurs. En vain les règlements de police, les édits des empereurs prescrivaient

[1] Cette inscription, après avoir été longtemps déclarée perdue, a été retrouvée à la Borde, près Lausanne, d'où elle a émigré au Musée cantonal en 1879, en attendant, espérons-le, de retourner enfin dans son lieu natal ! Avenches y a droit, d'autant plus que cette inscription est la dernière à invoquer la répartition des Helvètes en *pagi* (*qua pagatim, qua publice*. — V. Dunant, N° 43).

Salle de bains découverte en 1786. — *A*, *F*. Revêtement en marbre blanc. — *B*. Dallage en marbre blanc. — *C*. Ciment en briques pilées. *D*. Piles de briques plates et carrées. — *E*. Coulisse conduisant les eaux dans la voûte au-dessous. — *G*. Escalier en marbre, d'un seul bloc.

des bains séparés pour les deux sexes, les abus étaient prêts à reparaître. C'était toutefois l'exception, et non pas la règle comme on s'est plu à le répéter. A Pompéi même, dans cette cité de mœurs plus que faciles, envahie par une société plus que frivole, les bains publics qui ont été exhumés attestent l'existence, sous le même toit, de deux établissements distincts, l'un réservé aux femmes, l'autre, plus grand, destiné aux hommes. Pourquoi ne pas en conclure qu'il en fut de même à Aventicum?

En revanche on ignore si notre cité helvéto-romaine posséda de simples *balneae*, analogues à ceux de Pompéi, ou si elle eut aussi des thermes semblables à ceux des grandes capitales. Les *balneae*, en effet, correspondaient à nos maisons de bains, tandis que dans les thermes se trouvaient en outre promenoirs, jardins, jeux de paume, salles de conversation ou de conférence, bibliothèques, galeries de tableaux. Les thermes de Rome, selon le mot d'Ammien Marcellin, l'historien du quatrième siècle, étaient de véritables provinces. Et de plus, pour les splendeurs de l'ornementation, c'étaient des palais. Ce qui a été retrouvé jusqu'ici à Avenches fait penser aux simples *balneae* plutôt qu'aux thermes somptueux.

On ne connaît guère que trois ou quatre emplacements de bains publics, car la découverte d'un *hypocauste*, c'est-à-dire d'un calorifère souterrain en briques, peut indiquer une simple villa confortablement aménagée. Tel est peut-être le cas de certaine construction à l'est du *forum* des *scholæ*, désignée sur le plan *Thermes 1862*; de là provient l'hypocauste au sous-sol du musée. L'emplacement le mieux connu a été retrouvé et décrit par Ritter en 1786. C'est à l'angle occidental entre le chemin des Mottes et la grande route. Heureusement nous avons ici mieux qu'une description; le peintre Curty en a fait un relevé aussi élégant que précis, et nous sommes heureux, grâce à la complaisance de la Bibliothèque de Fribourg, de pouvoir donner une idée de cette gracieuse salle de bains [1].

En revanche, nous ne savons pas grand'chose de trois autres bains publics : l'un, découvert par Schmid de Rossan, au milieu du dix-huitième siècle, en une localité mal déterminée; un second, par D'Oleyres, en Lavoex; un troisième à l'angle, entre le chemin des

[1] Voir la planche. Elle permet en même temps de rendre justice à l'importance des fouilles entreprises par LL. EE. de Berne et dirigées par Ritter. Dommage seulement qu'elles soient venues si tard et aient cessé si vite.

Prés Verts et la route moderne, emplacement fouillé en 1854 et 1864; après quarante ans et faute d'indications précises conservées par écrit, il est impossible de rien affirmer de plus sur ce dernier.

Mosaïques. — Ici, au contraire, les emplacements abondent. A proprement parler, ils sont innombrables, et notre plan n'indique que les principaux, ceux qui ont une histoire[1]. Aussi ne faut-il pas exagérer leur importance, comme on est tenté de le faire dans la localité. La plupart du temps, ce ne sont en effet que des « pavés » ou des « pavements, » ainsi qu'on les appelait volontiers au dix-huitième siècle. En soi-même, la présence d'une mosaïque n'indique ni un bâtiment public, ni même un édifice particulièrement somptueux. En outre, il faut l'avouer, ce qui a été conservé jusqu'ici au musée et dans son appendice n'aurait pas grande valeur sans une antiquité incontestable.

Au fond, ce qui double l'intérêt archéologique des mosaïques, ce sont les difficultés d'extraction. L'opération est toujours coûteuse, et assez chanceuse, témoin les nombreuses mosaïques retrouvées aux dix-septième et dix-huitième siècles, et dont il ne subsiste à peu près rien. Voici, en effet, les principales précautions à prendre :

D'abord, il est rare qu'en constatant la présence d'une mosaïque on ne constate pas en même temps qu'elle est abîmée ou endommagée, car les milliers de petits cubes dont elle se compose se disjoignent facilement. Il ne reste parfois que deux ou trois panneaux en bon état. On prend donc leurs dimensions exactes et l'on fait faire des cadres en bois de grandeur correspondante, mais assez profonds pour dépasser la mosaïque de quelques centimètres au-dessus et au-dessous. Le panneau à enlever est enclavé dans son cadre, après entailles faites le long de son pourtour, et en mettant de côté les petits cubes déplacés par le cadre. Avant de le dégager par-dessous, il faut retenir solidement les cubes de pierre par-dessus, ce qui s'obtient en coulant à la surface du cadre deux ou trois centimètres de gypse très fin : la mosaïque disparaît ainsi sous un mastic blanchâtre. Puis, avec force précautions, on enlève par-

[1] Avenches n'est nullement privilégié à cet égard ; dans le grand *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio, M. Gauckler évalue, en 1904, à plus de deux mille les mosaïques à sujets figurés (sans parler de celles à dessin géométrique) et provenant de quatre cents emplacements distincts.

dessous le béton fait de mortier et de briques pilées, qui faisait adhérer la mosaïque au sol, opération délicate qui risque de tout compromettre ; quand elle a abouti, le panneau est transporté en lieu sûr, car il redoute toute intempérie, surtout l'humidité. Là, au musée, par exemple, on le retourne sens dessus dessous, on achève d'enlever le mortier romain, afin de fixer la base même de la mosaïque dans une couche de ciment prompt ; celui-ci remplace ainsi le béton romain dans lequel étaient implantés les petits cubes et qui résiste très rarement au contact de l'air. Cela fait, il reste à enlever au ciseau le gypse protecteur, à nettoyer soigneusement la surface de la mosaïque, enfin à la passer à l'huile et à l'encaustique. Ce n'est pas tout ; si la mosaïque en vaut la peine, on enlève les cadres qui séparent les panneaux, en ayant soin de replacer grain à grain les petits cubes détachés lors de l'extraction.

Il existe un autre procédé, moins coûteux et qui permet de soulever d'un seul effort une mosaïque d'une certaine étendue sans l'extraire panneau après panneau. Ce procédé, employé couramment dans les pays chauds et secs, peut-il réussir dans notre climat, dans le sol souvent marécageux d'Avenches ? L'expérience jusqu'ici n'a pas été concluante.

D'après ce qui précède, on comprend pourquoi les propriétaires se soucient rarement de courir les risques et de payer les frais de l'extraction d'une mosaïque : avec trois ou quatre panneaux d'un mètre carré, on en a vite pour 150 à 200 francs. Ce qui précède rendra indulgent également envers ceux — Vaudois ou Bernois — qui ont laissé se dégrader les mosaïques retrouvées au dix-septième et au dix-huitième siècles. Elles ne sont représentées au musée que par des dessins de l'époque ou par des panneaux insignifiants. En outre, beaucoup ont été détruites par malveillance, non seulement au dix-huitième, mais en plein dix-neuvième siècle, à Avenches aussi bien qu'à Orbe, à Augst et ailleurs. Mais, pour ne pas émietter ce sujet, nous réunirons plus loin, à propos du musée, ce qui concerne les mosaïques d'Avenches, conservées, détériorées ou entièrement détruites. Ce sera une liste nécrologique autant qu'une description.

Entrepôts ou magasins. — Les mosaïques ont pu appartenir à des édifices publics tout comme à des maisons de luxe. Nombre de

ces dernières ont été constatées dans les quartiers opulents, entre autres à la Conchette Schairrer et aux Conches-Dessous, sur le fonds Charmey et les propriétés limitrophes. Le visiteur du musée verra dans les vitrines les produits les plus remarquables de ces diverses fouilles. Mentionnons encore des traces à peu près incontestables d'entrepôts ou de magasins. On en connaît plus d'un pour les poteries courantes; ainsi, à l'angle du chemin de Conches et de la grande route (terrain Blanchod-d'Oleyres, fouillé en 1852 et 1875), d'une substruction de 300 pieds carrés, ont été extraites quantité de poteries de forme et de qualité diverses; ailleurs, au Perruet, mais au bord de la grande route (qui était déjà l'ancienne voie romaine), dans trois pièces contiguës (fouilles Fornerod, 1890-91), on a découvert abondance de fragments de poterie, entre autres près d'une centaine de petites lampes forme godet, presque toutes intactes. Quant à l'emplacement désigné sur tous les plans sous la rubrique *22 amphores* (Conches-Dessus, 1785), c'était probablement le cellier de quelque villa importante.

Dans la même région des Conches-Dessus, et dans un champ qu'il ne désigne malheureusement pas, F. de Graffenried trouva, en 1710, et sur un espace « de 20 pieds en carré, » une telle profusion de plaques de marbre de toute espèce, marbres fins et marbres courants, plaques encore brutes ou déjà sciées en tranches plus fines, socles de colonne à peine ébauchés, corniches destinées à être appliquées à des lambris de marbre, qu'il en tira la conclusion assez plausible que ce devait être là un atelier de marbrerie [1].

De nos jours, ensuite de trouvailles faites en 1864 à droite du chemin des Mottes, au sortir de l'enceinte, et ensuite d'observations antérieures, Caspari conjectura l'existence d'entrepôts de diverses marchandises courantes, en dehors de l'enceinte, par analogie à ce qui se pratique dans toutes les localités soumises à des droits d'octroi.

Aqueducs et égouts. — Partout où Rome a posé le pied d'une façon durable, elle a fourni aux populations une eau salubre et abondante. Chacun connaît de réputation les aqueducs de la campagne romaine, ceux du midi des Gaules, ceux d'Algérie et de Tu-

[1] Voir dans Marq. Wild la lettre de F. de Graffenried, p. 197-199.

nisie. Les travaux exécutés à Aventicum sont moins grandioses. Ils avaient cependant leur importance, car l'enceinte même ne fournit que deux ou trois sources insuffisantes, et la Broie est trop éloignée, trop intermittente pour assurer une eau potable, et d'ailleurs elle est à quelques mètres plus bas que la base du mur d'enceinte.

Sur ce point spécial des aqueducs, nos connaissances n'ont guère progressé depuis trente-cinq à quarante ans, depuis la publication de l'*Aventicum* du professeur Bursian, de Zurich. Un premier aqueduc réunissait diverses sources captées sur les flancs du mont de Châtel[1], pénétrait dans l'enceinte par la porte sud du côté de Donatyre et débouchait dans la région du Forum. Il en subsiste une trace bienfaisante, la fontaine de Buydère ou de Buderou, un peu en dessous de Donatyre, qui jaillit dans un enfoncement rectangulaire, cimenté depuis quelques années, et qui doit provenir de l'ancien aqueduc romain. Cette eau, fraîche en été, tempérée en hiver, a une réputation bien établie, malgré les infiltrations de surface auxquelles elle est parfois exposée[2]. Au dire de Caspari, à la fois pharmacien et conservateur du musée, les gens du pays lui attribuent la vertu « de faire passer le goût du vin aux ivrognes, de chasser le goître, de combattre la fièvre et de guérir de la coqueluche. » Malheureusement cette même source, sa canalisation étant détruite, a contribué à raviner l'ancien chemin de la Ria, dès 1830 environ, et à le rendre absolument impraticable.

Dans la région occidentale du Forum, qui porte, on l'a vu, le nom significatif de Lavoëx (lavoir public?), venait déboucher un second aqueduc, parti d'une colline boisée au sud d'Oleyres, de la forêt des Râpes, d'un emplacement appelé le Pâqueret. Il est probable qu'il existait, à l'ouest du Forum, un réservoir commun qui distribuait les eaux dans la cité, semblable aux *castella* des principales villes romaines.

Un troisième aqueduc, beaucoup plus considérable, mais souterrain sur sa plus grande étendue, amenait à Aventicum les eaux de

[1] C'est de là également que vient la canalisation établie récemment et qui permet, depuis 1894, d'amener l'eau à domicile, installation assez difficile à Avenches, à cause de sa situation sur une colline.

[2] Le 10 janvier 1896, vers midi, par une température ambiante de — 7° C. le thermomètre, à la source, montait à + 10; en été, au printemps et en automne, il accuse constamment + 10° C.

l'Arbogne, à partir du moulin de Prez, à 12 kilomètres environ au sud-ouest d'Avenches et à 2 kilomètres du petit lac de Seedorf[1]. D'après des sondages dignes de confiance, cette conduite souterraine suivrait le vallon de l'Arbogne jusque vers Montagny-la-Ville, au-dessus de Payerne, et de là changerait brusquement de direction, en longeant les hauteurs boisées qui dominent Dompierre et Domdidier. L'Arbogne devait fournir une eau abondante : après des semaines de sécheresse, en automne, j'ai vu cet affluent de la Broie en état de faire marcher un moulin et une scierie. Ce qui est plus facile à constater que le tracé souterrain, ce sont deux tronçons du dit aqueduc, à 1 kilomètre à occident du Pré Mermoud et à 2 mètres au-dessus du cours de la Longeaigue. Leur diamètre en hauteur dépasse 1 mètre, maçonnerie comprise; celui de l'orifice est d'environ 60 centimètres. L'un des tronçons surplombe le ruisseau et s'enfonce dans une paroi de grès.

Enfin, un quatrième aqueduc a été retrouvé, en 1884, venant des hauteurs de Belmont au-dessus d'Oleyres et se dirigeant, — circonstance à noter, — non point sur la ville, mais à l'ouest de l'enceinte, comme s'il y avait eu là des habitations, un faubourg. C'était du moins l'opinion de Caspari.

Parmi les sources prenant naissance dans l'enceinte même, il suffira d'en mentionner une, cachée aujourd'hui dans les ruines du théâtre, au fond de l'un des couloirs du pourtour occidental. Elle a servi jadis, — qui sait? — à rafraîchir les spectateurs pressés sur les gradins; elle sert de nos jours à arroser les jeunes plantations de tabac dans l'antique Forum!

Indépendamment des aqueducs ci-dessus mentionnés, il existait sur place de nombreux puits. Actuellement, on en connaît cinq ou six, dont quatre aux Conches-Dessus, mais dont aucun n'a été conservé intact. C'est grâce aux notes et aux souvenirs de notre contrôleur des fouilles, en même temps commissaire-draîneur, que le plan peut les indiquer.

Avenches et ses environs possèdent un sous-sol riche en sources. Une nappe d'eau assez profonde occupe le sous-sol, s'élevant d'une quinzaine de mètres au-dessus de l'ancien niveau du lac de Morat

[1] Un aqueduc analogue, c'est-à-dire souterrain, a été suivi jusqu'à trois heures d'Augst, au-dessus de Liestal.

(435 mètres). L'orifice des puits est approximativement à la cote de 450 mètres. Malheureusement, les uns ont été obstrués, les autres « fouillés à fond, » selon l'expression locale, c'est-à-dire détruits.

Celui dont on a le plus parlé, et qui est le mieux connu, a été découvert, vers le milieu de février 1896, sur la Conchette Jomini-Schairrer, à vingt pas à droite de la grande route, à égale distance à peu près entre le chemin de la gare et le Bornalet. D'après son emplacement et son diamètre à l'orifice (75 cm.), il paraît avoir desservi l'une des maisons de ce quartier. La construction en était soignée et relativement bien conservée.

A l'orifice supérieur, la maçonnerie formait un carré de 1m50 de côté, encadrant un espace vide, circulaire. A la profondeur d'un mètre succédaient aux parements maçonnés avec soin des pierres brutes, placées sans mortier, les interstices étant garnis d'une mousse plus ou moins décomposée destinée sans doute à filtrer l'eau qui pouvait suinter du dehors au dedans du puits. Tout au fond, on a pu constater un cadre en bois de chêne de 25 centimètres d'épaisseur et de forme hexagonale. D'après le croquis dessiné par M. Rosset, avec dimensions et indications précises sur la nature du sol, le puits romain de la Conchette offrait quelque ressemblance avec une bouteille gigantesque, profonde de 3m50, s'élargissant à partir du premier mètre et enclavée dans un rectangle de maçonnerie.

A mesure qu'on descendait, le sol naturellement s'amollissait : après une profondeur de 1 mètre de décombres, venait, dans l'intérieur du puits, une épaisseur de 1 mètre de sable d'alluvion ; plus bas, un vrai bourbier de sable jaunâtre et mouvant, de plus en plus liquide. Au fond, les sources jaillissaient et bouillonnaient de tout côté, tellement que le *palfer* était comme entraîné dans le vide. Le débit a été évalué approximativement à 500 litres à l'heure. Cette profusion d'eau n'a pas tardé à produire un effondrement complet, la maçonnerie ayant été, mal à propos, enlevée au fur et à mesure pour activer les travaux.

Amener à Aventicum des eaux potables était d'une importance capitale pour le bien-être de la cité; en éloigner les égouts n'était ni moins nécessaire, ni plus facile, étant donné la pente insuffisante entre les régions inférieures et le lac de Morat. Il est clair que les conduites d'égout ont dû se déverser ou directement dans le lac ou

préalablement dans les canaux conduisant du lac au pied de la ville. Jusqu'ici ces embouchures n'ont pas été retrouvées ; mais on sait deux des points où des coulisses traversaient le mur d'enceinte : c'est aux Prés Verts (propriété Fornerod), seulement il est à noter que ces deux orifices semblent trop étroits pour des bouches d'égout.

Sur le plan, le tracé souterrain de quelques-uns d'entre eux se distingue nettement ; ce que le plan ne peut indiquer, ce sont leurs dimensions. « Derrière la tour » (terrain Ryser), un égout voûté, fouillé en 1877, mesurait 1m20 de hauteur sur 60 centimètres ; mêmes dimensions d'une autre conduite, aux Conches-Dessous (terrain Ach. Fornerod), fouillée en 1874 ; on y trouva entre autres une lampe de mineur, encore suspendue à la voûte, destinée à éclairer le nettoyage des égouts ; dimensions analogues, au Pastlac, à la limite orientale du Forum (terrain Jomini, fouillé de 1888 à 90) ; c'était un canal voûté, adossé à un massif de maçonnerie long d'une quarantaine de mètres et de 3 mètres d'épaisseur ; mais là on peut se demander si l'on n'est pas en présence d'un aqueduc, tant était limpide l'eau qui le remplissait en partie.

Les données manquent encore pour tracer sur le plan d'une façon complète ce réseau de canalisation souterraine, mais le peu qu'on en connaît suffit pour inspirer le respect, même l'admiration, en présence de ce travail persévérant et judicieux. Là il ne s'agit plus d'éblouir par le luxe des édifices, ni de flatter les instincts malsains d'une population efféminée ; ce n'est rien moins que la solution satisfaisante d'un double problème, encore actuel au début du vingtième siècle : amener en abondance des eaux salubres, emmener avec promptitude et en lieu sûr tout ce qui serait nuisible à la santé publique.

VII

La banlieue. — Villars-les-Moines.

La banlieue d'Aventicum a dû être ravagée par les invasions plus vite et plus radicalement que la cité fortifiée. De là le petit nombre de vestiges à nous connus. Voici les principaux, en laissant de côté ce qui a été retrouvé au Vully.

Immédiatement au sortir de la ville, à droite de la route actuelle de Morat, au Russalet, il faut signaler une villa avec de nombreux objets de luxe et de toilette (1869) ; dans la même région, une mosaïque découverte et détruite en 1822. On a déjà mentionné, quelques pages plus haut, des entrepôts de poterie à droite de la porte des Mottes, ainsi que l'existence possible d'un faubourg du côté de Domdidier, au delà de la porte Ouest. Du côté de la porte de l'Est ont été trouvées (fin 1895), entre le mur d'enceinte et Villarepos, trois monnaies d'Auguste en or [1].

Plus loin de la ville, à 5 ou 6 kilomètres au sud, à Cormerod, une mosaïque importante, le Minotaure au centre du labyrinthe, a été sortie du sol en 1830 et transportée au musée de Fribourg, attendu que Cormerod est sur territoire fribourgeois. L'étendue et la beauté de la mosaïque suppose une villa d'une certaine importance ; elle était orientée de façon à avoir la vue sur les Alpes et non pas sur le Jura ; on n'y a pas fait de fouilles régulières, mais on y trouve presque chaque année de jolis fragments de poterie, décorée, par exemple, de scènes de chasse. Il est à noter que Cormerod n'est point, que je sache, à proximité d'une voie romaine connue jusqu'ici.

A 2 ou 3 kilomètres à l'ouest de Cormerod, à Misery, également sur sol fribourgeois, a été découverte, en 1843, une statuette en bronze, représentant une divinité champêtre, une Faunesse ou une

[1] L'un de ces Auguste est d'une netteté de frappe remarquable ; il n'a peut-être pas son pareil dans le médaillier d'Avenches.

Dryade. Celle-ci, on ne sait trop pourquoi, a pris le chemin du musée d'Avenches et non celui de Fribourg. Des fouilles ont-elles été organisées sur cet emplacement? C'est peu probable.

A propos de banlieue, il n'est pas permis de passer sous silence le château de Villars-les-Moines, propriété des Graffenried, au-dessus de Morat, mais dans une enclave bernoise. Le visiteur — après avoir obtenu l'accès du péristyle intérieur du château — aura l'agréable surprise d'y trouver groupées, en une rotonde élégante, neuf inscriptions, dont quelques-unes de la meilleure époque et admirablement conservées. Quatre sont d'une réelle importance : deux d'entre elles parce qu'elles attestent le culte rendu à la Dea Aventia; une troisième (murée à l'extérieur, mais à contre-sens), parce qu'elle prouve qu'Aventicum faisait partie du *Pagus Tigurinus*, ainsi qu'on l'a vu plus haut; une quatrième, parce qu'elle donne tout au long le nom officiel d'Aventicum, à partir de Vespasien, et qu'elle énumère les honneurs militaires rendus à l'un des Camillus, une des notabilités de la cité helvéto-romaine. (Voir ailleurs, à propos des *Scholæ*.)

Mais comment ces inscriptions se trouvent-elles là, au lieu d'être au musée d'Avenches? La raison en est simple : elles étaient à Villars-les-Moines avant qu'il y eût à Avenches aucune collection publique ou particulière. Elles y furent transportées, sans doute, lors de la construction du prieuré, lequel dépendait de l'évêché d'Avenches, transféré lui-même à Lausanne. Marq. Wild, en 1710, en énumère onze, et ces onze se retrouvent à la fin du siècle, dans le recueil de Curty, le dessinateur de Ritter. Deux ont disparu dès lors, mais les autres sont désormais à l'abri de toute dégradation; elles sont de beaucoup les mieux logées de toutes les inscriptions d'Avenches, ce qui n'empêche pas de regretter qu'elles soient séparées de leurs compagnes et transportées hors de leur milieu naturel.

On peut en dire autant d'un petit groupe en bronze massif, un athlète terrassant un lion, qui avait été acheté au commencement du dix-huitième siècle par F. de Graffenried et qui est toujours demeuré dès lors propriété de famille. Longtemps les archéologues l'ont cru égaré[1]. Le musée d'Avenches n'a jusqu'ici aucun fac-

[1] Voir Bursian, *Aventicum Helvetiorum*, planche XV, reproduction fidèle, quoique Bursian n'eût pas vu l'original. Il admet que c'est Hercule terrassant le lion de Némée.

similé de ce joli bronze, haut de 20 centimètres, intact, très lourd, et destiné à être posé en applique. D'autres bronzes, provenant d'Avenches, et de tout temps pour ainsi dire propriété des Graffenried, ne sont mentionnés que dans le *Guide au Musée* de Dunant. C'est d'abord une Victoire de 30 centimètres, socle compris, un peu raide, mais de facture soignée; puis deux statuettes plus petites : un Mercure avec sa coiffure caractéristique, mais sans le caducée; une ravissante petite Bacchante, gracieusement drapée dans une peau de panthère. On le voit, ce château de Villars-les-Moines est un musée inépuisable, qui a de plus l'attrait de l'inédit. Il recèle, en outre, de vrais trésors artistiques pour diverses périodes de l'histoire moderne.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que Villars-les-Moines, résidence d'une famille baillivale, ait recueilli divers débris d'Avenches. Ce qui est plus surprenant, c'est d'avoir retrouvé en 1877, non loin de Thoune, dans le cimetière d'Amsoldingen, quelques inscriptions funéraires paraissant provenir d'Aventicum. C'est du moins la conjecture du professeur Hagen, de Berne, et qui s'appuie sur des arguments assez plausibles [1].

[1] Amsoldingen eut un prieuré dès le dixième siècle; l'inscription de 1877, ainsi que d'autres trouvées en 1816, est en calcaire néocomien; elle est consacrée à un *Dendrophore* du collège des *Seviri Augustales*, ce qui fait supposer que le défunt était tout au moins originaire d'une cité importante, où pouvait exister une confrérie de prêtres chargés du culte de la maison impériale.

VIII

Sépultures.

En 1852, après la mort du conservateur du musée d'Avenches, M. D'Oleyres, Frédéric Troyon fut chargé de dresser le premier catalogue systématique de cette collection. Il fut frappé de l'absence de monuments funéraires, de la rareté d'objets provenant de quelque tombe (urnes, inscriptions funèbres, lampes sépulcrales, etc.). Aventicum devait avoir eu ses cimetières ou nécropoles, hors de ville, selon la coutume et les lois romaines, et probablement non loin des portes, comme à Rome, à Pompéi et ailleurs. En inscrivant dans le catalogue, sous le N° 731, une minuscule lampe funéraire en bronze (9 mm. sur 35), Troyon rappelle cet usage constant et sollicite des fouilles dans le but de découvrir l'emplacement des cimetières.

Cette invite demeura sans résultat une vingtaine d'années. L'Etat n'entreprenait pas de fouilles à ses frais, et d'ailleurs dans quelle direction chercher, puisque Aventicum avait possédé cinq ou six portes et que les voies d'accès en étaient mal connues? En outre, pendant dix ans, de 1852 à 1862, les fonctions de conservateur du musée furent remplies provisoirement par un simple concierge, dont les comptes rendus officiels louent invariablement le zèle, année après année, mais en réalité, sous sa gestion, il n'entra au musée qu'une quarantaine d'objets, et il en disparut plus d'un. Ces dix années de complet laisser-aller, avant l'entrée en fonctions de Caspari, ont été néfastes pour les antiquités d'Avenches; sur ce point, les aveux recueillis sur place sont significatifs.

Enfin, en 1873, les travaux d'installation pour la voie ferrée font faire une découverte inattendue. Du côté des Mottes, un peu au delà du point où le tracé du chemin de fer, se dirigeant sur Morat, sort de l'enceinte, au moment même où il coupe une ancienne voie romaine se prolongeant jusqu'au lac, la pioche d'un manœuvre ren-

contre une urne en verre brisée. On la reconnaît pour une urne cinéraire et cette fois, sur les instances de Caspari, des fouilles sont entreprises aux frais de l'Etat, à droite et à gauche de ce chemin et à sa sortie de l'enceinte. Un croquis fort exact en fut dressé par M. Aug. Rosset, qui déjà alors, douze ans avant l'Association, suivait de très près les fouilles.

Il en résulte ceci : à droite du chemin, dans une sorte de tumulus funéraire, le sol, bouleversé antérieurement, livra une cinquantaine d'urnes en terre grise, brisées, mêlées à des ossements de cheval ; sur la gauche du même chemin, les ouvriers furent plus heureux : on sortit d'un petit caveau en cailloux jaunes une urne en verre, arrondie, intacte, contenant les ossements calcinés de deux enfants en bas âge ; tout auprès, un biberon. Autre particularité, dont on ne comprit l'importance que quinze ans plus tard, non loin de là, et tout près de nombreuses urnes cinéraires, furent retrouvés deux cercueils en pin sylvestre, avec squelettes intacts, à $1^{m}20$ du niveau actuel, l'un tout près du caveau à l'urne de verre, l'autre entre la voie ferrée et le mur d'enceinte.

En somme, beaucoup de traces de sépulture par incinération (urnes en terre ou en verre, la plupart brisées et quelques-unes intactes), et divers indices irrécusables de sépulture par inhumation, mais ni pierres tumulaires, ni inscriptions quelconques : tel fut le bilan de ces fouilles de 1874, reprises en 1880, toujours sous la direction de MM. Caspari et Rosset.

Désirant achever l'exploration méthodique de ce cimetière des Mottes, le *Pro Aventico* y fit reprendre des fouilles (hiver 1888-1889) en les poussant plus avant dans la direction des marais, c'est-à-dire en s'éloignant de ville. Elles ont été infructueuses en ce sens qu'elles n'ont fait sortir de terre aucune inscription, aucune pierre funéraire, mais fort instructives en ce sens qu'on a retrouvé, comme en 1874 et 1880, des débris à la fois groupés et espacés, des « nids d'urnes, » selon le terme expressif de nos ouvriers, ce qui s'explique sans doute par les confréries ou collèges funéraires fréquents sous l'empire, analogues à nos sociétés de secours en cas de décès [1].

Autre particularité : abondance d'ossements de gros animaux

[1] Voir l'ouvrage de M. Gaston Boissier sur *La religion romaine, d'Auguste aux Antonins.* (II, p. 306-342.)

domestiques (cheval, bœuf, bouc, chien, etc.). Ces ossements sont trop fréquents, trop mêlés aux autres débris des sépultures pour s'expliquer par une coïncidence. Déjà à Rome, lors des funérailles de marque, le *victimarius* immolait parfois sur la tombe du défunt tel animal domestique préféré par son maître. Chez les Gallo-Romains, et par conséquent aussi chez les Helvéto-Romains, cet usage paraît avoir été général.

Enfin, un point capital à signaler et qui est bien établi par ces fouilles successives : la sépulture par inhumation n'est pas séparée nettement de la sépulture par incinération. Qu'est-ce à dire ? On sait que jusqu'à Constantin, jusqu'à l'avènement officiel de la religion nouvelle, la règle était de consumer les cadavres par le feu, d'en placer les cendres et les os calcinés dans des urnes en terre, en verre, en marbre, qui étaient conservées soit isolées au-dessous d'une pierre tumulaire, d'un simple bloc protecteur, soit groupées dans ces caveaux souterrains aux niches symétriques qui leur ont valu le nom de *Columbaria*.

Les adeptes de la religion nouvelle, au contraire, en vue de la résurrection du corps, regardant comme un sacrilège de brûler leurs morts, en revinrent à l'usage de la plupart des peuples primitifs, c'est-à-dire à la sépulture par inhumation, non plus en terre libre ou entre de simples dalles, mais dans des cercueils en bois ou dans des sarcophages. Généralement, à Rome, par exemple, les deux modes de sépulture ne se sont pas mêlés l'un à l'autre, tandis que dans les Gaules et en Helvétie la séparation ne paraît point avoir été aussi tranchée, en tout cas pas à Aventicum, à en juger par nos fouilles[1].

Cette voie sépulcrale, se prolongeant jusqu'au lac de Morat, avait été trop exposée à toute espèce de dégradations, pendant et après les invasions, pour devenir un champ d'études concluant. Fort à propos, la construction de l'usine de lait condensé, dans une tout autre direction, au sortir d'Avenches du côté de Payerne, avait mis sur les traces d'un autre cimetière, beaucoup plus considérable et plus digne du nom de nécropole.

[1] Pour Lyon, une brochure d'Otto Hirschfeld, de Berlin, arrive à des conclusions semblables. (*Zur Geschichte des Christenthums in Lugudunum vor Constantin*. Berlin, 1895.)

C'était en 1872, et en face de l'ancienne auberge du Paon. On creusait à côté d'une grange les fondations de la première cheminée de l'usine, remplacée depuis par une nouvelle, plus haute, et en dehors du bâtiment. Soudain, les ouvriers sortent de terre des fragments d'un cercueil en chêne, puis une mâchoire inférieure très bien conservée, puis un vase en verre avec une demi-livre d'encens, un bracelet, un petit collier, une cinquantaine de perles en verre coloré. Divers indices font admettre que c'était la sépulture d'une toute jeune fille.

Mais voici qu'apparaissent les débris de deux gobelets en verre, d'un blanc laiteux, mis en pièces par la pioche des manœuvres. Grâce à l'habileté de main de Caspari, les deux gobelets ont été soigneusement reconstitués. Sur l'un d'eux, le plus grand, se lisent distinctement ces mots, gravés d'une main inexpérimentée et en majuscules très espacées : VIVAS IN DEO (*Vis en Dieu !*) ; sur l'autre gobelet, beaucoup plus endommagé, on ne peut déchiffrer que les deux ou trois premières lettres de la formule grecque correspondante. Selon le Dr Piper, de Berlin, le terme *Zèses* accompagne souvent, dans les catacombes, la formule latine ; et même, celle-ci figurant parfois dans les inscriptions païennes, c'est le *Zèses* du second gobelet qui garantirait le caractère chrétien du premier [1]. Le *Vivas in Deo !* se retrouve à profusion dans les catacombes de Rome, sur la pierre, sur la poterie, sur le verre ; c'est la formule chrétienne par excellence dès le milieu du troisième siècle, selon M. de Rossi. Et pour qu'il n'y ait nul doute possible, sur l'un et l'autre gobelet une palme a été gravée, peu artistement, mais avec toute la netteté désirable. Cette jeune fille inconnue, presque une enfant, à en juger par ses jouets, appartenait à une famille chrétienne. Qui sait ? Peut-être à quelqu'une des victimes des mémorables persécutions de Décius ou de Valérien, peu après le milieu du troisième siècle, ou bien de Dioclétien et de Maximin, c'est-à-dire de la fin du même siècle [2] ?

C'est donc à un pur hasard qu'on doit la découverte de la pre-

[1] Voir Egli, *Die christl. Inschriften der Schweiz*, Zurich, 1895.

[2] Qu'on accepte ou non l'hypothèse d'un martyr, rendue assez plausible par le fait de la palme, il est probable, à cause de ces inscriptions gravées laborieusement à la main et de l'absence de certains symboles chrétiens, que la sépulture est antérieure au triomphe officiel de la religion nouvelle sous Constantin (313).

mière sépulture chrétienne retrouvée à Avenches ; et après des années de fouilles systématiques, il faut ajouter qu'elle est demeurée la seule qui soit indiscutablement chrétienne. Cette découverte fit grand bruit dans le temps, et avec raison. Une douzaine d'années se passèrent néanmoins sans que des fouilles fussent entreprises de ce côté, au vif regret de Caspari, dont l'imagination, toujours en éveil, voyait déjà là la nécropole chrétienne d'Aventicum.

Aussi est-ce là que se dirigea la première campagne de fouilles du *Pro Aventico* (1885-1886). Elle fut suivie de trois autres, mais aucune ne fut aussi brillante que cette première : deux rangées de tombes, disposées en gradins, furent constatées, et en peu de semaines (décembre 1885 et janvier 1886), une douzaine de pierres funéraires, dont neuf avec inscriptions plus ou moins visibles, qui reposaient côte à côte à cinq ou six pieds au-dessous du sol, le long et au-dessous d'un petit ruisseau parallèle à l'ancienne voie romaine, surgirent coup sur coup du milieu de la boue, de la neige et de l'eau glacée[1].

Voici maintenant, par ordre topographique et non plus chronologique, les résultats obtenus dans cette région, en aval et en amont de l'usine.

En aval de l'usine, c'est-à-dire en s'éloignant de la ville, mais toujours parallèlement au même ruisseau, pas de trace de sépulture par incinération (urnes, cendres, etc.) ; prédominance d'ossements humains, avec çà et là quelques ossements d'animaux ; l'existence d'un ancien creux à chaux pourrait expliquer l'absence de pierres tombales. Pas question naturellement de fouiller sous le bâtiment de l'usine (d'où vient le *Vivas in Deo*), ni même le long de sa façade.

En amont, en se rapprochant de la ville, vient l'emplacement si productif de notre première campagne, une étroite bande de terre longue d'une quarantaine de pas, où gisaient pêle-mêle une douzaine de pierres tumulaires, avec beaucoup d'ossements de grands animaux, mais aussi avec fragments de cercueils en chêne.

Entre les deux murs romains marqués en rose sur le plan, les monuments funéraires cessent, les sépultures sont plus près de la

[1] A trente pas de distance, la forme des lettres, l'orthographe, la gravure varient tellement que le latin classique y coudoie une langue à demi barbare. — Il est probable, selon Caspari, que sous le lit du ruisseau d'autres stèles sont encore enfouies.

surface, les ossements d'animaux continuant à se mêler aux urnes cinéraires. Celles-ci sont groupées, mais irrégulièrement, et séparées par d'assez grands intervalles.

Au delà du second mur, un mur sur pilotis de 13 à 14 mètres de long, sur 60 centimètres de large, l'aspect change brusquement. Plus d'ossements d'animaux. En revanche, deux systèmes de sépultures parallèles : le long du ruisseau des rangées de fosses, orientées régulièrement, avec squelettes et crânes vigoureux bien conservés, plutôt aplatis. Plus avant dans les terres, des urnes groupées et espacées ; mais ici, la zone s'élargissant, nos fouilles ont été plutôt des tranchées ou des sondages. En tout cas, coexistence, et non mélange, de la sépulture par inhumation et par incinération.

Enfin, au delà d'une dépression visible sur le terrain, toute sépulture semble cesser ; à peu près parallèlement à l'ancienne voie romaine, traces d'un mur flanqué de distance en distance de piliers grossiers et endommagés ; puis, à l'extrême limite de cette région, du côté de la ville, un petit massif quadrangulaire de maçonnerie, marqué sur le plan, à une centaine de pas de l'ancienne porte de l'ouest.

Il ne nous a pas été possible de faire fouiller toute la bande de terrain, relativement étroite, mais longue de plus d'un demi-kilomètre, qui va de l'usine à l'ancienne porte de l'ouest. C'eût été une dépense disproportionnée à notre budget ; le *Pro Aventico* avait consacré aux recherches relatives aux sépultures quatre campagnes consécutives représentant un millier de francs. C'était suffisant. Nos ouvriers ont retrouvé les traces, soit aux Mottes, soit dans la nécropole de l'ouest, de plusieurs centaines de sépultures distinctes, peut-être près d'un millier, en très grande majorité par incinération (urnes intactes ou brisées).

Les collections se sont enrichies de ce fait d'une centaine d'objets de valeur variable. Il en sera question lors de la *Visite au musée*.

Restait à explorer la voie sépulcrale en dehors de la Porte de l'Est. Un essai fut fait pendant l'hiver de 1904 à 1905. On pouvait espérer des découvertes intéressantes, étant donné la beauté de cet emplacement et son éloignement de la ville moderne. Une première sépulture, à 200 pas du mur d'enceinte, a livré, outre divers débris de poterie qui entouraient un squelette, quatre monnaies, dont la

plus récente est un Philippe l'Arabe (244-249), vingt à vingt-cinq ans avant la première invasion. Ce début était encourageant.

La suite a été une série de déceptions, en ce sens que les sépultures, presque à fleur du sol (de 30 à 50 cm. du niveau actuel) ne renfermaient que des squelettes, sans nul « mobilier funéraire ; » cela même est instructif : chacun d'eux, couché sur le dos, était entouré, non de dalles, mais d'une rustique bordure en calcaire jaune ou en simples cailloux ; trois ou quatre squelettes conservaient encore une boucle de ceinturon rongée par la rouille ; toutes ces sépultures (une quarantaine) étaient creusées, non pas parallèlement à la voie romaine, mais à la droite de celle-ci et sans alignement régulier. comme en éventail, de plus en plus rapprochées, la tête regardant l'orient. Si l'espace compris entre nos tranchées avait pu être fouillé en entier, il aurait livré environ 150 squelettes. Nulle part trace d'incinération.

Malheureusement, les fouilles ont dû être interrompues avant d'arriver à une zone plus éloignée de la ville et qui semblait devoir être plus productive.

Désire-t-on savoir de quelle époque peuvent provenir les trois cimetières constatés jusqu'ici ? Pour celui des Mottes, il est impossible de répondre, puisqu'il n'a livré aucune inscription, aucune monnaie, aucun objet faisant date. Le mélange des ossements d'animaux avec les sépultures humaines fait cependant conjecturer qu'il est antérieur à la diffusion de la religion chrétienne.

Devant la Porte de l'Est, l'absence de toute trace d'incinération, ainsi que l'absence d'ossements d'animaux doit faire admettre une époque tardive, et l'extrême rusticité d'inhumation fait supposer un lieu de sépulture de la classe indigente ; peut-être aussi ces crânes vigoureux, ces mâchoires superbes, ces grands squelettes ont-ils appartenu à des légionnaires d'origine germanique, entre la première et la seconde grande invasion ?

Pour le cimetière de l'ouest les données sont plus nombreuses, mais un peu contradictoires. L'extrémité la plus éloignée de la ville n'a guère de traces d'incinération ; elle ne doit donc pas être antérieure au règne de Constantin. D'autre part, on se le rappelle, dans la section la plus rapprochée de la ville, coexistaient les deux modes de sépulture. Ces deux murs authentiquement romains, teintés de

rose sur le plan, et qui ont fort étonné lors des fouilles, paraissent motivés par l'existence de ces collèges funéraires dont il a été question plus haut. Il est à remarquer qu'aucune pierre tombale n'a été trouvée dans cette section, et que les urnes, réparties par groupes espacés, étaient déposées plus près de la surface, ce qui porte à penser que ce quartier était réservé à des sépultures pauvres. Il est à noter également que jusqu'ici on n'a rien retrouvé à Avenches d'analogue aux *columbaria* d'Italie ou des Gaules, qui permettaient d'abriter dans un caveau commun des centaines d'urnes ; rien, sauf peut-être, en 1904, tout près de la voie sépulcrale du lac, mais à l'intérieur de l'enceinte, une niche assez bien conservée avec huit très petits vases intacts qui pourraient être des urnes cinéraires pour enfants (N° 3886). Toutefois l'emplacement *intra muros* milite contre l'hypothèse d'une sépulture, et aucune de ces petites urnes ne paraît avoir servi.

Mais il se pose un dernier problème d'un intérêt beaucoup plus général. Outre le *Vivas in Deo*, n'y aurait-il nulle sépulture authentiquemeut chrétienne? Parmi les pierres tombales retrouvées en amont de l'usine, trois ou quatre offrent des particularités susceptibles d'être interprétées comme des symboles chrétiens plus ou moins dissimulés par prudence ; mais il n'y a rien de concluant, ni comme inscription, ni comme nom propre, ni même comme lampe funèbre. Ainsi le *Vivas in Deo* demeure unique en son genre.

Et pourtant, il est indiscutable qu'il a dû exister nombre de sépultures chrétiennes à Aventicum, avant Constantin, et peut-être après lui, ont-elles été la règle et non plus l'exception. Où ont-elles été déposées, que sont-elles devenues? Voici sans doute la réponse la plus plausible ; avant Constantin, les chrétiens ont dû se résigner, quand ils ne pouvaient s'abriter dans des catacombes, à ne pas mettre en évidence des symboles compromettants sur les tombeaux des leurs ; puis, quinze ans déjà après la mort de Constantin, les provinces au nord des Alpes ont été bouleversées par de nouvelles invasions, qui détruisirent les cimetières non moins que les monuments épargnés jusqu'alors par les Alamannes.

Les sépultures chrétiennes ne sont d'ailleurs pas seules à faire défaut : c'est le cas également de celles de l'époque burgonde, à peine représentée par quelques squelettes entourés de dalles et dé-

couvertes assez récemment à « la Province, » c'est-à-dire hors des murs, tout près de la porte ouest. Tant qu'on ignorera où fut l'antique église de Saint-Martin et le point précis où s'élevait la chapelle plus antique encore de Saint-Symphorien, les sépultures du moyen âge nous demeureront inconnues.

* * *

Assurément, on pourrait continuer à rechercher d'autres nécropoles romaines ; il a dû en exister une vers la porte sud, en dehors du Donatyre moderne, peut-être aussi devant la porte nord, au chemin des Mottes. Mais à quoi bon ? Il est probable qu'elles ne livreraient que des débris : sur près d'un millier de sépultures romaines constatées jusqu'ici à Avenches, combien a-t-on retrouvé de monuments ou de simples dalles funéraires ? A peine une vingtaine, et de valeur fort inégale. Qu'est-ce en regard des innombrables stèles avec inscriptions, dans les collections d'Arles, de Nîmes et surtout de Lyon ? Preuve de plus que la région d'Avenches, l'infortuné *Uechtland*, plus exposée au choc répété des invasions, a été cruellement saccagée, piétinée, écrasée.

IX

Visite au Musée.

SUR LA TERRASSE ET SOUS LE HANGAR

En s'approchant de la tour du Musée, le visiteur se figurerait volontiers que les collections abritées derrière ces vieux murs reposent là de toute antiquité; il n'en est rien; il n'y a pas trois quarts de siècle que la vieille tour a été aménagée en vue de sa destination actuelle : c'était en 1838 et après de laborieux pourparlers entre l'Etat de Vaud, la commune d'Avenches et M. de Dompierre, alors conservateur des antiquités.

Avant d'entrer en matière, vite un coup d'œil circulaire du haut de la terrasse. Par une claire matinée, c'est d'abord, dans le lointain, une délicate et parfois brillante échappée sur le lac de Morat; la Tornallaz, au-dessus des pentes qui dominent le lac, n'est point masquée par les arbres, mais oui bien la Porte de l'Est; le Cigognier l'est en toute saison par des constructions récentes, et il en sera peu à peu de même des ruines du Théâtre, en fer à cheval et plus en arrière. Et puis, du côté de la ville moderne, par delà l'ovale verdoyant de l'amphithéâtre, et à travers l'encadrement gracieux des branches de marronniers, c'est la perspective fuyante de la large rue qui monte, ainsi que la silhouette du château et la façade du nouveau bâtiment scolaire.

Mais autour de nous, sur la terrasse, abondent les antiquités. Sont-elles toutes de l'époque romaine? Probablement non.

Voici, par exemple, au seuil même de la terrasse, trois blocs de pierre intacts, — un quatrième est brisé, — creusés en forme d'auge. Serait-ce des bassins de fontaine primitifs? Voilà bien un passage pour l'écoulement de l'eau, ainsi qu'un singulier rétrécissement du bassin aux deux extrémités. Eh bien oui, longtemps, peut-être des

siècles durant, ils ont servi de bassin de fontaine ou de récipient quelconque. En réalité, ce sont des cercueils en pierre, des sarcophages authentiques, si ce n'est que le grès où ils sont creusés n'a point les propriétés corrosives attribuées à la pierre du sarcophage. A l'époque romaine. il y a eu des cercueils en pierre, en marbre, plus ou moins décorés, mais il n'en est sorti aucun jusqu'ici des nécropoles d'Aventicum. Ces sarcophages de la terrasse du Musée ressemblent fort à ceux des fouilles du chanoine Bourban, à l'abbaye de Saint-Maurice, et aussi à quelques-uns de ceux du fameux cimetière des Alyscamps, près d'Arles, ce qui fait supposer des sépultures d'origine chrétienne, mais provenant d'où et de quelle époque ? Il y a quelque vingt ans, le vieux concierge d'alors, un frère ni plus ni moins de l'ancien conseiller fédéral Fornerod, croyait savoir qu'ils venaient de la mystérieuse chapelle de saint Symphorien et que ce pouvaient être les sarcophages d'anciens évêques : tradition légendaire assurément et dont on ne peut démontrer ni la vraisemblance ni la fausseté.

Authentiquement romains sont les autres débris groupés sous les marronnniers. A gauche, des tronçons de colonnes qui ont l'air sciées presque à ras du sol; à droite, d'autres fûts de colonnes, cannelées celles-là, et plus volumineuses; toujours à droite et plus près du Musée, quatre bases rectangulaires avec rainures. La plupart de ces fragments viennent de la *Schola* des *Macer* (voir p. 69), fouillée de 1849 à 1851, et dont nous trouverons, chemin faisant, bien d'autres vestiges.

Il existe quelque part une colonne haute de plus de trois mètres, dont la base est intacte, les proportions harmonieuses, et qui serait l'ornement de la terrasse du Musée; ses aventures sont entourées de mystère. Déterrée à Avenches en 1782, nous apprend Levade dans son *Dictionnaire du canton de Vaud* (1824, p. 26), elle fut donnée par le Conseil de la ville au comte d'Affry « en témoignage de res- » pect et de reconnaissance; » il la fit placer dans les jardins de son château de Saint-Barthélemy, près Echallens; après la vente de ce domaine, soit au début du dix-neuvième siècle (?), nouveau voyage, lequel aboutit à la faire ériger à Lausanne, dans la campagne du Jardin, au-dessus de la Barre, et qui était alors propriété de M. de Langalerie. Cette colonne itinérante ne reprendrait-elle pas, une fois ou l'autre, le chemin d'Avenches? A en juger par l'inscription, c'est

une colonne votive dédiée à Apollon par une Cæsia Vegeta. En tout cas, l'empereur Titus n'a rien à y voir, en dépit de la tradition[1].

Voici trois dalles bombées qui ont dû couronner quelque muraille ; une seule, la plus longue, celle du milieu, provient du mur d'enceinte. Notons encore, à droite également, deux bassins sculptés destinés à des jets d'eau ; à gauche, un lourd tambour creux qui a dû fonctionner pour les égouts.

Enfin, des deux côtés de la marquise, et avant de gravir les marches qui mènent au Musée, voici d'énormes corniches d'entablement en calcaire blanc ; elles ont fait partie jadis de l'un des temples ou de l'un des monuments du Forum, aux abords du Cigognier ; à droite, ce sont des griffons ailés, et à gauche, c'est la même série décorative que sur les corniches appliquées sens dessus dessous à la base de l'église. Puis, au-devant, à gauche comme à droite, des morceaux d'architecture ornés de chevaux marins aux queues entrelacées. En un mot, rien de complet, mais de quoi faire entrevoir des monuments grandioses.

Même impression lorsque, revenant sur ses pas, on se dirige, en contre-bas, vers le local qui sert d'appendice au Musée. Appelons-le Hangar, ce qui n'a rien d'irrévérencieux, *angaria* ayant signifié à l'origine un poste de relais pour les courriers impériaux.

Sur la paroi du mur de soutènement qui fait face au visiteur, une inscription gigantesque attire le regard : dimensions exceptionnelles des lettres (18 à 21 cm. de haut), gravure franche et profonde de la meilleure époque, lecture beaucoup facilitée par une teinte rouge clair, à l'imitation d'un procédé souvent employé par les Romains. En outre, quand les amorces de lettres sur le marbre l'autorisaient, la lettre a été complétée sur la surface plane, en chaux de Baulmes, qui comble les intervalles entre les fragments et relie ceux-ci entre eux. Tel quel, ce document épigraphique mesure environ 6 m. de long sur 3 $^1/_2$ de hauteur ; sauf erreur, c'est le plus considérable, comme surface, de ceux retrouvés jusqu'ici en Suisse.

En le regardant de plus près, on distingue deux groupes diffé-

[1] Il est regrettable que Levade, bien placé pour être renseigné, n'ait pas indiqué plus exactement le lieu de provenance. D'après une autre version, accréditée à l'origine par le même Levade, et acceptée par Bonstetten, notre colonne votive viendrait des bords du Toleure, entre Bière et Aubonne (??).

rents, reconnaissables à la disposition des lettres et des interlignes ; tous deux font partie d'une même dédicace ; celui d'en haut nous donne le nom du magistrat en l'honneur duquel fut élevé un édifice inconnu : Q. Otacilius Pollinus, fils de Q. Otacilius Cerialis, citoyen romain comme l'indique la mention de la tribu. (*Quir.*) Le second groupe, placé au-dessous, fait allusion à des honneurs publics, à un monument élevé par les Helvètes. Puis, par d'autres fragments sortis du même champ (à peine 200 m²), on a recueilli quelques données supplémentaires : il y est question d'un *Duumvir*, d'une *schola*, de statues. C'est peu, c'est quelque chose. (Voir p. 69.) Disons mieux, c'est un résultat considérable pour qui a eu l'occasion de contempler cet amoncellement de plus de deux cents fragments dont une centaine avec lettres ou amorces de lettres, les plus volumineux fournissant cinq ou six lettres, et pesant 30, 40 et jusqu'à 50 kilos, mais la plupart faisant l'impression de matériaux disloqués avec violence. Ce document épigraphique est ainsi un témoin doublement instructif : il raconte la fureur de destruction à l'époque des invasions, et il atteste la patience de reconstruction de l'épigraphie moderne. Il faut ajouter que le labeur persévérant de notre collègue de Neuchâtel, M. W. Wavre, serait demeuré relativement infructueux pour les visiteurs sans l'encastrement dans la muraille, aux frais de l'Etat, procédé coûteux, mais durable et extrêmement décoratif.

En avançant sous le Hangar, on retrouvera une 15ne d'autres groupes de lettres relatifs à la schola d'Otacilius. Plus près de l'entrée, sont placés les rares fragments venant du Théâtre (entre autres le *Faci..ndum*). Le BER RAT VM, sur trois lignes et d'une facture superbe, n'en fait pas partie ; il vient d'un édifice inconnu, à l'occident du cimetière actuel. (Voir *Journal de Dompierre*, 1844.)

Ce Hangar est à l'occasion un entrepôt fort commode, une sorte de gare de triage ; durant une année, il a été ainsi encombré par des centaines de morceaux d'inscriptions, petits et gros, car à ceux des Otacilius étaient venues s'adjoindre des corbeilles de fragments indéterminés, entreposés dès longtemps au Musée[1]. Mais ce Hangar est aussi un dépôt permanent pour les quartiers d'architecture de gros calibre. Tels sont divers blocs provenant du nord-est du cigo-

[1] Voir entre autres ceux qui sont étalés sur la surface en briques qui recouvre les piliers d'un hypocauste rudimentaire.

gnier (fouilles Thomas), et parmi eux une lourde corniche d'entablement du poids de 6000 kilos ; puis des tronçons d'aqueduc creusés dans la pierre (Pastlac Jomini) ; puis encore trois chapiteaux en pierre, dont l'un, le plus volumineux, vient du Théâtre, de la région de la scène. Son originalité, c'est d'être décoré de figures imberbes — peut-être une tête d'Apollon — tandis qu'aux volutes d'angle se détache un profil d'aigle ; sa particularité, c'est d'être sculpté dans une pierre jaunâtre, d'abord friable, puis se durcissant à l'air, en outre d'avoir deux faces mal dégrossies, l'une à peine ébauchée.

Enfin, le Hangar offre un abri aux mosaïques qu'on ne savait plus comment loger au Musée. Déjà en 1891 ont été fixés contre la paroi du Hangar quelques panneaux de la mosaïque Tricot, aux Prés-Verts (voir *Bulletin* IV), panneaux de simple ornementation, d'un dessin géométral. Même genre décoratif dans les seize panneaux extraits en 1904 de la Conchette Jomini ; il est regrettable que cette grande mosaïque ait été endommagée dans sa partie centrale ; en outre, ces panneaux auraient gagné à être encadrés dans des teintes plus discrètes, et surtout à être, non pas suspendus à la paroi, mais fixés sur le sol, installation beaucoup plus coûteuse, si l'on veut qu'elle soit durable.

Ajoutons que tout ce qui s'abrite sous le Hangar n'est pas romain, ainsi au fond, à gauche, la tête de Maure, l'armoirie de la cité sculptée dans le grès (voir p. 41) ; ainsi, à l'entrée, divers blocs intéressants à d'autres égards.

REZ-DE-CHAUSSÉE

Le seuil à peine franchi, on distingue avec quelque effort, dans le petit vestibule mal éclairé, trois blocs en calcaire blanc couverts d'inscriptions. Ils valent la peine d'être regardés de plus près.

Le premier en entrant, à droite de la porte, a toute une histoire. Longtemps, on l'a cru dédié au père de Vespasien, et voici comment : l'inscription n'est autre qu'une dédicace de la part des habitants d'Avenches (*Incolae Aventicenses*) en l'honneur d'un protecteur (*patronus*) qui avait été questeur en Asie Mineure ; malheureusement, la première ligne manque, et avec elle le nom de ce magistrat. Or, par Suétone, nous savons que le père de Vespasien fit de la banque en Asie Mineure et plus tard chez les Helvètes.

De là, la conclusion par à peu près, indiquée plus haut et devenue tradition courante ; conclusion erronée, ainsi que l'a établi péremptoirement, en 1900, le professeur Erman, bien connu comme romaniste, l'un des plus fidèles adhérents du *Pro Aventico*. Suétone, en effet, rapporte que Sabinus, le père de Vespasien, fut *publicanus* en Asie et banquier à Aventicum ; or un magistrat ayant exercé la questure devait être sénateur, et, à ce double titre, exclu de tout négoce. De plus, toujours par Suétone, nous savons que Vespasien et son frère reçurent assez tardivement le *laticlave*, l'insigne sénatorial, ce qui confirme que leur père n'avait point été sénateur.

A ces arguments irréfutables, vient s'ajouter un indice d'ordre topographique : le bloc en question (voir le *Journal de Doleyres, passim*) a été extrait, en 1849, d'un emplacement qui semble identique à celui de la *Schola* des *Macer*. En tout cas, les deux blocs voisins en proviennent authentiquement : l'un, dans une inscription intacte, contient une dédicace à Q. Cluvius Macer, le *duumvir ;* l'autre, autant qu'on peut reconstituer un texte fort mutilé, mentionne la femme du même Cluvius ; l'un et l'autre sont dédiés par les deux fils de Cluvius Macer, et ces deux inscriptions fournissent d'autres renseignements intéressants. (Voir Dunant, Nos 1, 2, 3.)

Mais il est temps de pénétrer enfin dans la salle du rez-de-chaussée. L'impression première n'est guère favorable : plafond bas, trapu, avec douze solives faisant saillie ; carrelage en briques rouges, mais nullement romaines ; lumière insuffisante, à cause de l'épaisseur des murs et de l'exiguïté des fenêtres, encore assombries par leurs barreaux. Depuis peu d'années, quatre lampes électriques — singulier contraste avec leur entourage ! — suppléent à la lumière du dehors. Ce n'est pas tout : la salle, dont tous les recoins sont utilisés, laisse une impression d'encombrement, et cela d'autant plus qu'il est malaisé d'établir un rapport logique entre les objets déposés là : leur seul lien commun paraît être la loi de la pesanteur !

Essayons pourtant une classification approximative ; la salle n'étant pas grande, il en résultera pour le visiteur quelques allées et venues préférables, à tout prendre, à un chassé-croisé dans sa mémoire. Passons d'abord en revue ce qui provient de monuments publics, puis les stèles et inscriptions funéraires, intactes ou fragmentaires, enfin ce qui touche à la vie domestique et aux exploitations agricoles.

Monuments publics. — Ici nous retrouvons la *Schola*. (Voir p. 68-70.) Et d'abord deux fragments, Nos 105 et 107, relatifs à celle des Macer, plus d'une fois mentionnnée; l'une de ces inscriptions est dédiée à Macrius Nivalis, l'un des fils de Q. Cluvius Macer. Elle fait face à une grande inscription (2m80 de long), au fond de la salle, sur la gauche, la plus grande à Avenches avant l'apparition des Otacilius ; elle provient de la Schola des *Nautae*, et il a été déjà question du rôle important de cette corporation. (Voir p. 12.) L'inscription est intéresssante par sa sobriété lapidaire : nulle flatterie envers personne, car *Domus divina* était le terme consacré pour famille impériale. A noter que ce bloc en marbre blanc du Jura est brisé en deux, ce qui pourrait provenir de ce qu'il a dû attendre trente-cinq ans un abri convenable : découvert en 1804, donné par les propriétaires du champ, les hoirs Guisan, au gouvernement cantonal, puis entreposé sur la terrasse, sous les marronniers, mal protégé par une vieille cloison vermoulue, et, pour comble d'infortune, exposé au contact des chars qui transportaient les ballots de tabac en feuilles dans la tour de l'amphithéâtre, cela jusqu'à l'ouverture du Musée en 1838[1]. *Cuique suum !*

Passons à la *Louve*, témoin résigné d'autres mésaventures. Toute description serait superflue, puisque le visiteur peut examiner ce groupe de chaque côté. Après les personnages principaux, soit la louve nourricière et les deux jumeaux, prière de regarder de près l'oie, en souvenir de celles du Capitole ; le pic sacré, apportant la becquée à sa nichée ; le hibou, symbole de la sagesse. A noter que la louve d'Avenches n'est point une copie de celle du Capitole, laquelle, sauvage, regarde droit devant soi ; c'est une louve au regard quasi maternel, telle qu'elle apparaît sur nombre de gemmes, de monnaies, même de dalles sculptées.

La valeur artistique n'en est pas grande ; tout autre l'importance historique : c'est l'emblème indiscutable de la domination romaine ; à lui seul, il suffirait à proclamer qu'Aventicum fut une création de Rome ; or cet emblème n'a été retrouvé jusqu'ici nulle part au nord des Alpes sous une forme aussi accentuée.

[1] Détails extraits d'une protestation manuscrite et signée, datée du 7 septembre 1811, en tête de l'exemplaire de Schmid de Rossan donné aux archives du *Pro Aventico*.

La Louve du Musée d'Avenches a été déterrée le 20 novembre 1862, à la nuit tombante, « Derrière la tour, » sur les pentes qui dominent la gare, à l'angle oriental d'une vaste substruction d'environ 80 m. de long ; transportée sans retard au Musée, malgré son poids (600 kg.), elle y est restée deux ans, à titre provisoire ; ensuite de conflits entre son légitime propriétaire et le conservateur du Musée, elle a été cachée près de vingt ans à Morat, dans un exil volontaire ; puis, ramenée à Avenches par les soins du tuteur des enfants du propriétaire, elle n'est rentrée définitivement au Musée que le 30 novembre 1896, après avoir été payée 2000 francs par l'Etat de Vaud. A l'origine, le propriétaire en voulait 50 000, et l'on assure que le duc de Morny en offrit 30 000. Puisse-t-elle désormais, après une odyssée de trente-quatre ans, reposer paisiblement sur ses affûts en ciment !

Voici trois dédicaces qui ont fait moins parler d'elles que les *Nautae* et la Louve. A la même extrémité de la salle, mais à l'angle opposé, c'est un petit monument votif consacré par les Helvètes à une *Domina, Mater Castrorum.* Ce n'est autre que Julia Domna, la femme de Septime Sévère, abondamment représentée au Musée par une vingtaine de monnaies, juste autant que son impérial époux. L'inscription date donc du début du troisième siècle, et a été retrouvée à l'angle de la grand'route et du chemin de la gare, en mai 1808 ; mais, par la mauvaise volonté du propriétaire, tout avait été détruit, sauf ce qui est au Musée. (Voir Haller, *Helvetien unter den Römern,* 1811 et 12, tome II, 253-254.)

En retournant vers la porte d'entrée, on a devant soi un marbre blanc, à équilibre instable, qu'il a fallu retenir à une solive par une ceinture de fer. Il vient des abords du Cigognier ; il est dédié, on ignore à quelle divinité, de la part d'un personnage archi-officiel, D. Julius Consors, et ensuite, semble-t-il, d'une vision, c'est-à-dire d'un songe. (*Ex vis.*) Tournez-lui le dos, et vous aurez devant vous une paroi couverte de plaques de marbre, avec inscriptions dédicatoires ; encore un personnage encombrant, Tib. Julius Sabucinus, de la *tribu Quirina,* duumvir, prêtre perpétuel, *flamen* d'Auguste et surtout « patron » de la cité !

D'autres vestiges dépareillés de monuments disparus ne nous retiendront guère. D'abord deux têtes de divinités, N°s 2114 et 201 :

au-dessus des *Nautæ*, la tête barbue et énergique d'un Jupiter Ammon qui a été, des siècles durant, murée tout en haut de la paroi sud de la tour, provenant de l'amphithéâtre; puis, sur la droite, la tête auréolée d'un Apollon, le nez épaté, l'air bonasse. Du même côté, c'est-à-dire à l'opposite des amphores suspendues, divers morceaux sculptés, entre autres un taureau marin, de vigoureuse prestance, enclavé pendant près de deux siècles à la base d'un mur intérieur de l'hôtel de ville; puis deux bassins en marbre blanc. Ensuite, espacées çà et là, de droite et de gauche, bon nombre de colonnes et colonnettes lisses ou cannelées : plus d'une nous vient de la *Schola* des *Macer*, et peut-être de celle des *Nautae*. Puis, au-dessous des amphores, une rangée de quartiers de frise, richement décorés, mais retournés sens dessus dessous, sans nécessité absolue. Enfin, divers chapiteaux dont l'un, le plus volumineux, mérite mieux qu'une mention rapide : c'est celui qui porte en vedette le mot bizarre de *Lugoves*.

Seulement, il s'agit d'abord de l'isoler de son entourage. Il fait partie en effet d'un assemblage assez décoratif, mais surtout très artificiel, à l'opposite de la paroi des amphores [1]. Il a été sorti du sol, en février 1844, au nord-est du Cigognier, entre celui-ci et la « Grange du dîme. » Dès les premiers jours, ce terme énigmatique de *Lugoves*, se présentant sur l'abaque du chapiteau en lettres très espacées, a été matière à étonnement et à discussion. A l'heure qu'il est, on ne connaît qu'une seule inscription où figure ce même mot; c'est en Espagne, près de Numance, et il y est question d'un sanctuaire dédié aux Lugoves et en faveur d'un *collegium sutorum*. Les *Lugoves* pourraient donc être une divinité collective, patronnant telle ou telle corporation d'artisans, — ici de simples cordonniers, — et cela d'autant mieux que le Mercure gaulois portait le nom de *Lug*, nom qui se retrouve dans mainte localité, dans Lugudunum (Lyon), par exemple. De plus, la région d'où provient notre chapiteau, voisine des portiques du Forum, peut fort bien avoir été occupée par un bâtiment affecté à quelque corporation d'artisans — cordonniers ou autres — placée sous la protection des *Lugoves*.

[1] On y a associé, en un ensemble ingénieux, une base en marbre avec bas-reliefs mutilés, briques d'hypocauste, fragments de colonne et morceaux décoratifs, enfin deux chapiteaux.

Stèles et inscriptions funéraires. — Même mutilées, elles sont faciles à reconnaître du moment où les deux initiales D. M. (*Diis Manibus*) peuvent se déchiffrer à la première ligne. Plusieurs sont éparses dans la salle du rez-de-chaussée et le long des escaliers ; ces dernières, nous les retrouverons plus loin.

Pour s'orienter plus facilement, qu'on se place en face du bloc massif de D. Julius Consors ; à sa gauche et à sa droite se dressent deux monuments funéraires intacts, mais dont le cachet plébéien fait contraste avec la solennité du magistrat : la gravure en est faible, incorrecte, l'orthographe très défectueuse ; les mots sont coupés arbitrairement et les ligatures de lettres surabondent. A gauche, c'est un petit monument dédié à Flavia Severilla par son époux, et le signe, l'*ascia*, intercalé entre D. et M. indique que la pierre tumulaire n'avait pas encore servi. A droite, c'est une lourde colonne transformée en cippe funéraire ; elle fait disparate avec les imperfections de la gravure qui sont telles que le nom de la veuve de D. Julius Juni(*anus*) demeure problématique.

Ces deux pierres tumulaires viennent de la première campagne de fouilles du *Pro Aventico*, aux Prés Donnes. Les fragments suivants ont la même origine ; pour les retrouver, il faut faire face à la paroi affectée au *duumvir* Sabucinus ; il y en a quatre ou cinq, dont deux peuvent avoir appartenu à des sépultures chrétiennes ; sur l'un, on déchiffre, en première ligne, les amorces de lettres signifiant Virginius ou Virginia, avec M N P à la base, abréviation non usitée ; un second fragment est sans inscription, mais il est orné d'une colombe bien caractérisée [1].

Le monument funéraire le plus important qui soit au musée vient également de nos fouilles de 1885 à 86 ; c'est la stèle de Marcus Alpinius Virilis, déposée dans un angle de la salle, entre la Louve et les *Nautae*. Son importance est avant tout historique (voir p. 9) ; mais, qu'on adopte ou non le rapprochement avec Julius Alpinus, on sera frappé du cachet sobre et énergique de ce monument ; on remarquera la décoration probablement symbolique du

[1] Par contre, et malgré les apparences, il ne faudrait pas classer parmi les sépultures chrétiennes une mince plaque en marbre, de provenance inconnue, fixée sur une planchette, et où se lit distinctement SANCTIFI.... (Voir Dunant, N° 27.)

fronton, et surtout le laconisme vigoureux de l'inscription : aucun titre pompeux, aucun éloge d'outre-tombe.

Vie domestique et exploitations agricoles. — Tout d'abord, les amphores : il est superflu d'indiquer où elles sont ; à peine entré dans la salle, on les aperçoit suspendues par les anses ou par le col ; il y en a une dizaine d'intactes, collection qui n'a pas sa pareille en Suisse, sauf à Nyon (grâce aux trouvailles faites dans la rue Verte). Souvent on se figure que celles d'Avenches viennent de l'emplacement marqué sur le plan *22 amphores 1785*, aux Conches-Dessus. En réalité, la plupart avaient été extraites de là fort endommagées, et il n'en est entré que deux ou trois au musée. Deux autres ont été léguées par M. D'Oleyres en 1852 ; d'autres s'y sont jointes graduellement, ainsi, en 1904, une fort belle, provenant de la Conchette Jomini.

Le visiteur remarquera la variété de formes et de capacités (jusqu'à 80 ou 100 litres). On sait qu'elles servaient à conserver le vin, l'huile, certaines céréales. L'extrémité pointue de l'amphore s'enfonçait dans le sable, ou bien dans un support creux, l'*incitega*, analogue à celui en marbre, qui doit aller rejoindre les amphores et qui est orné de sculptures allégoriques.

On constatera çà et là divers tuyaux pour canalisation, pour drainage, par exemple. (Voir la solive centrale.) Abondance de tuiles, *tegulae* et *imbrices*, qui permettent de se rendre compte comment étaient recouverts les édifices et même certaines murailles. Au pied des inscriptions du duumvir Sabucinus — si commode comme point de repère — on verra des briques avec l'empreinte originale d'une chaussure ferrée, d'un pied de mouton, etc. Tout auprès — et sans autre transition — trois petits autels domestiques (*lararia*), dont deux intacts. (Nos 1893 et 2779.) A propos d'autels, non plus domestiques, mais placés dans les carrefours, à signaler le *Bivis, Trivis, Quadruvis* (non loin de la Louve), qui provient non de la banlieue, mais de l'intérieur de l'enceinte (aux Prés-Verts).

Pour être à peu près complet, mentionnons encore des meules en grès coquiller, un poids en marbre marqué CXXV, et surtout, derrière la stèle de D. Consors, des pilotis en chêne (No 3922), rarissimes comme tous les débris en bois.

Enfin, avant de quitter le rez-de-chaussée, un coup d'œil sur la

mosaïque au fond de la salle. Elle a le grand mérite d'être, au musée, la seule relativement intacte parmi celles qui représentent des figures ; il est vrai que le corps même de l'oie — ou du cygne — est passablement dégradé. Du moins peut-on se rendre compte du sujet, ce qui n'est pas fréquent avec les mosaïques d'Avenches. Elle est intéressante également par ses mésaventures : découverte en 1817 (voir le plan), elle est restée juste un demi-siècle avant de trouver un abri au musée ; elle était soi-disant protégée par un pavillon, mais déjà en 1822 Dompierre signalait des dégradations, et il fallut l'effondrement de la toiture, en 1884, pour que Caspari obtînt, de la commune et de l'Etat, le transfert définitif[1] !

Escaliers. — Mosaïques et inscriptions. — Les nombreux panneaux de mosaïques, la plupart sans grand intérêt artistique ou archéologique, seront groupés plus loin, à propos de la salle du premier.

Le long des parois de l'escalier ont été fixées, pour gagner de la place, plusieurs inscriptions peu volumineuses, gravées sur marbre et d'ordinaire fort endommagées ; la lecture en est assez laborieuse, même avec le secours de la lampe électrique. Signalons, par ordre à peu près chronologique, les plus intéressantes, tout en renvoyant au *Guide* Dunant.

D'abord deux dédicaces, signées Julia Festilla, qui nous est connue comme épouse du *flamen Augusti* (*flaminica*), par une inscription d'Yverdon, et qui est devenue l'héroïne d'un roman historique en deux volumes, par un archéologue autrichien, le baron Doblhoff ; l'une est dédiée à son père, C. Julius Camillus, de la tribu Fabia, un vétéran (*evocatus*) de l'empereur Claude, en Bretagne ; l'autre à un Valerius Camillus, même brillante carrière militaire et sous le même César. (Voir le plan, Conches-Dessus, En Perruet, 1810 et 1870.) Puis viennent deux épitaphes des Prés Donnes (1886) ; l'une une plaque en marbre qui fut noir, aux D. M. d'un *Sevir augustalis*, Paulinus Sapidius, de la part de son fils et de son affranchi ; l'autre, consacrée par un fils à la mémoire de sa mère, Januaria Januaris, morte à vingt-neuf ans. Enfin (voir p. 11, et Dunant, N° 37), une

[1] Voir au premier, dans une embrasure de fenêtre, un dessin très soigné, mais non daté, où le volatile est encore intact.

petite plaque de peu d'apparence, en caractères excellents, très curieuse, car elle doit avoir été dédiée à la mémoire de Pomponia Geminella par les « éducatrices » de l'empereur Vespasien, et du vivant de celui-ci. (Voir la conjecture de Mommsen, expliquée par M. William Cart, *Bulletin* IV.)

Après quoi, si quelque spécialiste de passage à Avenches désire continuer à se faire la main, qu'il se fasse montrer par le concierge les fragments jusqu'ici indéchiffrés, mais débrouillés et placés sous le Hangar ; ils viennent en bonne partie de la Conchette.

PREMIER ÉTAGE

Ici la lumière abonde, grâce aux larges fenêtres levant et couchant, grâce aussi à l'éclairage électrique, utile surtout pour le médaillier, placé au milieu de la salle. Classification un peu superficielle, basée sur la matière première de l'objet, et non sur son rôle dans la vie privée ou publique, mais classification commode parce qu'elle ne prête guère à l'arbitraire et qu'elle s'adapte à l'espace disponible dans les trois grandes vitrines latérales.

Vitrine A.

Céramique ou poteries.

C'est un mélange regrettable à certains égards de poterie commune et de poterie fine, dite terre sigillée, rouge ou brune. Ici notre fil conducteur sera de distinguer entre les objets ayant servi et ceux qui n'ont pas servi de « mobilier funéraire. »

Prenons d'abord ceux qui n'ont rien à faire avec les sépultures. Ce sont, au rayon inférieur, au sous-sol pour ainsi dire, des poids en terre cuite, plus ou moins volumineux ; puis un vase en albâtre, brisé en une quarantaine de morceaux, et reconstitué avec succès en 1838 ; puis quelques briques à l'estampille de la XXIe légion, la *Rapax*, la seule qui ait laissé son empreinte à Avenches ; au surplus, les objets relatifs à la vie militaire, armes offensives ou défensives, sont très rares à Avenches, on a vu pourquoi dans la notice historique.

Les briques ou tuiles dites légionnaires rentrent dans les « marques de potier. » (Voir à l'un des rayons du milieu.) On sait, en

effet, que les potiers romains, nombreux et prospères à Aventicum, et en général chez les Helvètes, avaient l'usage d'apposer leur marque de fabrique : c'est un nom propre, au nominatif ou au génitif, tantôt précédé de la mention OF (officine) et tantôt suivi d'un M (de la main de) ; ainsi OF MASC, OF CALVI, OF PAF, JULIAE M, CERIALI M ; parfois c'est un simple monogramme (ainsi CMMC) ; souvent la signature est très nette (Fortis, Nasius), ailleurs ce sont des *graffiti* à peine déchiffrables. Ces marques sont imprimées sur des fonds de vase (voir la jolie série en terre rouge sigillée), sur des anses d'amphore, plus rarement sous la base d'une lampe en terre cuite. Bref, au musée d'Avenches, il doit s'en trouver actuellement plus de 200 de différentes, et l'on en a laissé échapper plus d'une [1] ; des spécialistes ont entrepris le relevé comparatif des marques de potier, région après région : il y a là autre chose que la recherche de la « petite bête, » car on arrivera ainsi à une statistique approximative de nos ateliers de poterie à l'époque romaine.

Passons à la série des luminaires en terre cuite, bougeoirs, lampes et godets. A gauche (rayon du milieu), une demi-douzaine de bougeoirs, destinés à une sorte de chandelle en cire ou en suif. Puis une quinzaine de petites lampes, peu ou mal décorées. Puis une quarantaine de godets minuscules, provenant en partie d'un même dépôt ou magasin de poteries. (Terrain Fornerod, préfet, en Perruet.)

La série des poteries vernissées, en terre sigillée brune et surtout rouge, est abondante ; ce sont des fragments de vases, de soucoupes, de jattes, d'écuelles, avec bordures représentant volontiers des scènes de chasse, ou encore une gracieuse série de feuilles de lotus, décoration fréquente au nord comme au sud des Alpes, et jusqu'en Afrique ; presque jamais l'objet n'est intact : c'est le cas pourtant d'un joli égouttoir rouge (N° 3315), unique au musée (Conchette Jomini, 1903) ; analogue à certains petits moules à fromage.

Du même terrain, mais vers 1870, viennent ces dattes et ces olives carbonisées, à peu près au centre de la vitrine ; elles étaient dans deux amphores distinctes, dont l'une, allongée et amincie, est au rez-de-chaussée.

A côté ou au-dessus des fragments en terre sigillée, voici des

[1] Celle-ci, entre autres, avec inscription en deux lignes sur une anse d'amphore : COL SIC EX SI.... (Première ligne, BAR, le reste illisible.)

jouets d'enfants (un renard, une colombe, etc.), trouvés dans des sépultures; de même divers biberons encore intacts; de même de petites fioles dites lacrymatoires, en réalité destinées aux aromates; de même une douzaine de petites urnes funéraires en poterie commune, à rapprocher de celles trouvées en 1904. (N° 3886, p. 89.)

Sans transition, nous nous sommes trouvés ainsi, au rayon du milieu, en plein mobilier funéraire. L'étage supérieur de la vitrine est rempli presque exclusivement du produit des fouilles du *Pro Aventico* dans les sépultures des Prés-Donnes : urnes en terre noire, rouge ou grise ; les plus volumineuses semblent de grosses terrines, presque des marmites ; une demi-douzaine de plus petites sont munies d'anses ; à remarquer un col d'urne à trois anses, unique jusqu'ici au musée.

Vitrine B.

Objets en fer.

Reconnaissables de tout loin à leur teinte uniforme, qui résulte d'un bain plus ou moins hygiénique destiné à les préserver de la décomposition par la rouille. C'est là, on le comprend, le grand ennemi des instruments en fer et l'une des raisons qui les rendent moins agréables à l'œil que les bronzes. Puis, parmi ces nombreux outils, trouvés au Théâtre pour la plupart, combien qui ont été abandonnés là par des fouilleurs, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours !

Dans le bas de la vitrine sont déposés divers gros outils : pelles, bêches, pioches, faucilles, etc. ; plus loin, un harpon à cinq dents, trouvé aussi au Théâtre ; plus haut, une collection de gros clous (à remarquer, près de la fenêtre, un assemblage intéressant offert par l'ancien préfet Fornerod). Une seule *ascia*, sorte de petite hache pouvant faire l'office de marteau de l'autre côté : l'instrument spécial des tailleurs de pierre ; de là sa reproduction sur les pierres tumulaires. (Voir celle de Flavia Severilla, au rez-de-chaussée.)

En fait d'armes, à peu près rien de romain, si ce n'est des pointes de lance ou de flèche, et une épée, *Gladius*. (N° 698, à gauche, en haut.)

Très nombreuses sont les clefs, mais toutes ne sont pas romaines ; elles sont de formes et de dimensions très diverses, depuis la grosse et lourde clef de maison jusqu'à la clef minuscule fixée à un trous-

seau. Ici surtout, il faut renvoyer à quelque monographie spéciale, car c'est l'un des chapitres les plus ardus de l'archéologie romaine.

L'élève du bétail est représentée (rayon central à gauche) par une jolie série de sabots pour chevaux et mulets, et même de fers à glace. Puis des cisailles pour la tonte des moutons, des clochettes (*tintinnabula*) pour le petit bétail. Plus loin, c'est-à-dire plus à droite, divers couteaux, mais qui sont plutôt de vulgaires couperets. Il existe pourtant au musée deux ou trois exemplaires authentiques de couteaux à lame repliée. (Voir salle du second, vitrine des bronzes.)

Et ces petites pipes en fer, sont-elles donc authentiques? Assurément; seulement, il faut s'entendre : la pipe, d'ordinaire en fer, rarement en terre, a existé en Europe quinze ou vingt siècles avant le tabac, servant surtout à fumer du chanvre ou tel autre narcotique. C'était un usage très répandu chez les peuplades celtiques — sans parler d'autres races sur d'autres continents — et qui aura été conservé aussi chez les Gallo-Romains; voilà comme quoi on en trouve dans les tumulus, dans les stations lacustres, parfois dans les sépultures gallo-romaines. Le musée d'Avenches en possède huit, — la plus récente date de 1890, — toutes en fer, tandis que celui de Lausanne en a une en terre, beaucoup plus rare, originaire de la station lacustre de Chevroux[1].

Vitrine C.

Marbres décoratifs.

Ici le visiteur pressé pourra passer rapidement. Qu'il jette pourtant un regard sur la collection de quartiers décoratifs en marbre et qui datent des premières années du musée; qu'il accorde un regard plus attentif à une jolie série de plaques de revêtement en marbre blanc, sculptés *con amore*, entre autres quatre aigles à demi vol posés sur un petit globe et formant un motif gracieux; qu'il examine de plus près divers bustes qui semblent ébauchés plutôt qu'achevés, mais qui sont expressifs : ainsi une tête féminine, peut-être une Furie (N° 219), le buste d'une toute jeune femme aux traits

[1] Voir, sur ce curieux sujet, quelques pages pittoresques et concluantes de M. Aloys de Molin dans le *Bulletin* VII. (1897.)

réguliers ; à citer également un chien endormi, et surtout un enfant plongé dans le sommeil, entouré de symboles destinés peut-être à rappeler que le sommeil est le frère de la mort. Comme archéologie, le plus instructif, c'est un homme, un genou en terre, manœuvrant un tonnelet ou un baril en bois, une *cupa*. (N° 210.)

Dans cette vitrine serait la place naturelle de la riche collection de marbres polis, tous retrouvés à Avenches, et mis en valeur par les soins de feu M. Doret, l'habile marbrier. Faute de place, on les trouvera probablement au second, au bas de l'une des vitrines. Par leur variété, ils ont de quoi étonner le visiteur, et par leur provenance (marbres du Jura, du Valais, d'Italie, d'Asie Mineure), ils ont de quoi surprendre le minéralogiste.

Enfin, c'est dans cette même vitrine que devrait figurer le buste féminin dont il a été question à propos du Théâtre (p. 63), dont l'expression est gracieuse et dont la coiffure est si originale. Depuis quelques années, le musée d'Avenches en possède un bon fac-similé en plâtre, mais le marbre reste la propriété de celui de Neuchâtel.

Mosaïques, plans et divers.

A en juger par les nombreux panneaux dispersés aux paliers des escaliers et dans la salle du premier, il y aurait abondance de mosaïques au musée d'Avenches ; abondance stérile, car ces cinquante et quelques fragments appartiennent presque tous à trois ou quatre mosaïques, dont aucune n'était assez bien conservée pour qu'on puisse s'en faire une idée d'ensemble, si ce n'est à l'aide de dessins forcément incomplets ou légèrement fantaisistes. Il faut répéter ici ce qui a déjà été indiqué au chapitre VI : en découvrant une mosaïque, on s'aperçoit presque toujours qu'elle est dégradée, surtout au centre, et si l'on entreprend d'en extraire quelques panneaux, il n'y a guère que les bordures qui résistent à l'opération.

Cherchons d'abord à grouper ce qui subsiste au musée ; après quoi, le plan en main, le visiteur pourra se rendre compte de ce qui a disparu, détruit par négligence et parfois par malveillance.

Une trentaine de fragments (N°s 1190 à 1218) viennent d'une grande mosaïque aux Conches-Dessous, tout près de la route Avenches-Morat. On l'appelle la mosaïque des vents. Elle fut découverte en 1786 par lord Northampton, valétudinaire et philanthrope anglais, épris d'archéologie, qui séjournait à Avenches et dont la

tombe est conservée pieusement sous le chœur de l'église ; Curty, l'habile aquarelliste de Fribourg, en fit un relevé minutieux, reproduisant les 130 panneaux de la mosaïque et évaluant à plus de 575 000 le chiffre total de ses petits cubes. Après quoi, on la perdit de vue : elle fut recouverte et sans doute endommagée par les labours ; le fait est qu'en 1864, les recherches de Caspari ont abouti à retrouver et à transporter au musée une trentaine de fragments, mais dont fort peu ont une valeur artistique ; les mieux réussis représentent des fleurs stylisées, une pie, un geai, un labyrinthe avec une houlette au centre ; les plus caractéristiques montrent des figures, barbues ou non, qui sont censées personnifier les vents. Et voilà tout.

Tout près de la mosaïque de lord Northampton, la même année, Ritter en découvrit une autre, baptisée la mosaïque aux méandres ; également perdue de vue, puis retrouvée par Caspari, mais encore plus dégradée que celle des vents : cinq ou six panneaux sont au musée ; rien de saillant, sauf le morceau central où l'on peut voir à volonté une Méduse, un Hélios, une étoile ou une simple rosace !

Caspari, encouragé par sa campagne fructueuse de 1864, tenta l'extraction d'une autre mosaïque, découverte aux Conches-Dessus en 1868. La portion centrale, relativement intacte, représente deux lutteurs, sans doute Hercule et Antée ; il est regrettable que l'anatomie en soit faible et le coloris fort endommagé. Néanmoins, comme il est rare de retrouver le morceau central, il est désirable qu'on arrive à grouper les sept panneaux qui subsistent, scènes de chasse (un lion et un cheval), ainsi que deux figures féminines réellement expressives. (Nos 1395 et 1396.) Jusqu'ici, faute de place, ils sont séparés les uns des autres.

Peu avant la formation du *Pro Aventico*, Caspari retrouva une quatrième mosaïque, celle-là à la Maladeire, découverte une première fois en 1735. On a cru y reconnaître Bellérophon chevauchant sur Pégase. Il n'en subsiste que deux fragments, des scènes de chasse, entre autres un sanglier poursuivi par un chien. (No 1994, derrière la cheminée.) En général, dans ces fragments recueillis au musée, les cerfs, les biches, les chiens courants, les volatiles sont vivants de coloris et d'attitude.

Parmi les meilleurs, il faut signaler deux panneaux, d'origine inconnue, et qui sont d'ancienne date au musée (Nos 389 et 392) :

un cerf, mutilé mais expressif; un canard, d'un relief excellent, mieux réussi que l'oie du rez-de-chaussée. Et surtout, autre débris de la même mosaïque inconnue (N° 393), deux yeux de femme, brillants et profonds, qui vous suivent partout quand une fois on les a découverts.

Tout bien compté, y compris les trois du hangar et du rez-de-chaussée, voilà huit, peut-être neuf mosaïques représentées au musée; en y ajoutant celle de Cormerod (Thésée et le Minotaure), qui est à Fribourg, deux autres qui sont à Berne, et toutes celles qui ont disparu à Avenches même, nous arrivons, au total, à une vingtaine. Il y en a bien d'autres qui sont encore cachées, à un ou deux pieds sous terre, dans l'enceinte du vieil Aventicum.

Qui désirerait avoir la liste à peu près complète des mosaïques disparues, la trouvera dans le Guide Dunant; et quant à la statistique exacte des panneaux qui figurent au musée, elle a été donnée dans notre *Bulletin* IV par M. Martin, alors conservateur du musée. Il suffira ici de mentionner deux des plus connues parmi les mosaïques détruites : l'une (N° 1 du plan), mérite d'être citée parce qu'elle est datée de l'an 209 de notre ère, sous Septime Sévère, et que, par exception, on y trouvait quelque trace de couleur locale, une cigogne tenant un serpent dans son bec; l'autre est exclusivement mythologique et célèbre par ses mésaventures : c'est Bacchus et Ariane, soit « le grand pavé; » découvert « Derrière la tour » en 1708 par Fr. de Graffenried (voir sa lettre à Marq. Wild), puis une seconde fois en 1751 par Schmid de Rossan, dessiné par Aberli et aussi par Fornerod, mal protégé par un pavillon, se dégradant peu à peu et finalement achevant de disparaître sous les sabots de la cavalerie française, en 1798.

Autant qu'on peut en juger par les dessins et par les descriptions, c'était la mosaïque la plus artistique de toutes celles d'Avenches, mais combien inférieure à celles d'Orbe pour la finesse du travail, l'harmonie des couleurs!

En cherchant, de droite et de gauche, des panneaux ou des dessins de mosaïques, on aura remarqué aux embrasures de fenêtres de la salle du premier, divers plans d'ensemble de ce que l'on connaît de l'ancien Aventicum; par ordre chronologique, c'est d'abord celui de David Fornerod (1747 et 1769) où l'on distingue encore, non sans peine, le tracé d'un canal allant du lac de Morat au mur d'enceinte;

puis celui de Ritter (1786), document précieux également, mais à consulter avec précaution, ainsi que le précédent; puis celui de Duvoisin (1845), instructif et faisant autorité pour le milieu du dix-neuvième siècle ; enfin, les deux éditions du plan publié par le *Pro Aventico.* (1888 et 1905.) Qu'on examine aussi, offrant un intérêt plus spécial, une jolie aquarelle de la salle de bains, avec hypocauste, fouillée en 1786 par Ritter (à comparer avec la nôtre, photographiée sur un dessin de Curty) ; à rapprocher d'une autre salle de bains, aussi avec hypocauste (Conchette Jomini, 1904), dessinée avec soin par M. Dubois, maître au collège.

Et surtout qu'on n'oublie pas — gravé sur une charmante tablette de marbre veiné — un très curieux spécimen d'une variété de tric-trac romain (Conchette Jomini, 1904, N° 3841) ; ce *ludus duodecim scriptorum*, malaisé à expliquer, est unique en son genre dans nos collections suisses.

Petite vitrine spéciale.

Depuis peu d'années, le conservateur du musée a groupé dans une petite niche vitrée, à côté d'une des fenêtres donnant sur l'amphithéâtre, quelques-uns des objets les plus notables. On a ainsi l'avantage de les trouver réunis, bien éclairés et faciles à examiner de près ; mais il ne faut pas oublier que d'autres, tout aussi dignes d'être étudiés avec soin, sont exclus de cette vitrine d'honneur par le fait même de ses dimensions exiguës. Il se peut aussi qu'il se produise des mutations, et que tel objet, actuellement aux places réservées, rentre plus tard dans les rangs, ou vice-versa.

L'œil du visiteur est attiré tout d'abord par une statuette massive en bronze (N° 2878), d'une belle patine et représentant un personnage barbu et accroupi ; la posture est grotesque, invraisemblable; mais, à le regarder de plus près, ce qui étonne surtout c'est le contraste entre les parties supérieure et inférieure du dit personnage : il a la figure d'un Socrate, joviale, un peu sensuelle, mais où rayonne pourtant l'intelligence; le geste de la main droite, énorme et pattue, est un geste de triomphe, presque de défi. Tout au contraire, le bas du corps, dans sa nudité naïve plutôt qu'indécente, avec cet abdomen proéminant, ces pieds mal dégrossis, et surtout cette main gauche lourdement appliquée contre une panse rebondie, tout cela fait disparate avec l'expression de la figure et le geste de la main

droite. Disparate intentionnel et qui s'explique quand on découvre le vigoureux crochet de suspension, en forme de doigt recourbé, qui fait saillie à la nuque de la statuette. C'est qu'elle a dû servir de préservatif contre le mauvais œil, la *jettatura*, si redouté des méridionaux, aujourd'hui encore. Pour conjurer le mauvais œil, en effet, l'inattendu, le comique est encore plus efficace que le masque effrayant de la Gorgone [1].

Qui donc représente notre statuette? Un Silène, reconnaissable à son crâne chauve, à son nez camus, à sa corpulence anormale; seulement, ce n'est point là le Silène traditionnel, avec son outre à vin (voir la photographie d'à côté et la statuette au rayon supérieur), ni surtout le Silène à moitié ivre, monté sur son âne : c'est un Silène spécial, combiné en vue du mauvais œil; type assez rare et dont la rareté même nous est une garantie d'authenticité.

Silène, le jovial Silène, nous conduit tout naturellement à Bacchus, son soi-disant élève. Celui qui figure dans la petite vitrine (N° 2320) n'est point le Dionysos hellénique, mais un Bacchus passablement réaliste, titubant, à l'expression hébétée; statuette de valeur cependant, non point que le modelé en soit très artistique, mais parce qu'elle est à peu près intacte et à peu près seule de son espèce dans nos musées. Intéressante aussi par le fait de sa provenance : elle a été trouvée, en 1890, au Théâtre, près de l'entrée principale, à trois mètres au-dessous du sol et sous les racines d'un vieux pommier.

Sur les parois d'un vase à parfum en bronze (N° 478, Conches-Dessous, 1837), assez endommagé, on remarquera, en relief, diverses scènes du culte dionysiaque, ou plutôt de Priape, sujet scabreux, traité ici avec une discrétion louable (rayon d'en haut).

Pour en finir avec ce qui se rattache de près ou de loin à Bacchus, voici, toujours en bronze, un joli buste de faunesse ou de dryade (N° 2731), peut-être l'anse d'un vase de prix. Trouvé récemment aux Conches, un peu à l'ouest des vingt-deux amphores, tout près d'une mosaïque fortement endommagée et qui est mentionnée sur le plan.

La Conchette Schairrer (maintenant Jomini) a livré de tout temps

[1] Voir, pour plus de détails et preuves à l'appui, quelques pages de M. W. Cart dans le *Bulletin* VII. Ce bronze a été sorti, en mars 1896, du champ Debossens, aux Conches-Dessous, au nord-est de l'emplacement de la Main votive.

des objets rares, d'un cachet artistique : telle la statuette d'un acteur tragique, au musée dès 1866. (N° 1286.) Indépendamment du sujet, elle est intéressante à étudier à cause du costume, de la coiffure (remarquer l'indice très net d'une perruque, d'un masque). L'inscription DOVI, sur la ceinture, se rapporte peut-être au nom du fabricant.

Voici, non plus une statuette intacte, mais le fragment d'une statue en bronze de plus grande dimension, un bras et une main de femme. (N° 1468.) Que représentait la statue ? on l'ignore ; tout ce qu'on sait, c'est que ce bras, d'une facture exquise, a été trouvé aux Conches-Dessus, en 1872, en même temps qu'une aile de la dite statue. (N° 1469.)

Tout aussi parfaite, en son genre, est une petite lampe en bronze. (N° 3253, Prés-Verts, 1902.) Jusqu'ici, c'est un exemplaire unique à Avenches, car la lampe minuscule mentionnée sur le catalogue manuscrit de Troyon (voir p. 82) a disparu, on ne sait quand. Au surplus, même les lampes funéraires en terre sont rares au musée, et aucune n'a l'élégance de celle-ci.

Voici deux bibelots, assez énigmatiques, le masque en ivoire (N° 1935) et le dodécaèdre creux (N° 1936) ; nous les rapprochons, on va voir pourquoi. Le masque en ivoire, à l'extérieur, est une petite figure joufflue et grimaçante, destinée à faire rire ; à l'intérieur, c'est autre chose encore : c'est un mécanisme compliqué avec glissoir, canaux étroits, pivot horizontal accusant des traces de fil enroulé, bref une sorte de bobine de luxe, de dévidoir (?) fantaisiste. Sauf erreur, on ne connaît jusqu'ici rien d'analogue.

Avec le dodécaèdre creux, énigmatique lui aussi, nous avons du moins des points de comparaison. On en connaît actuellement en Europe deux douzaines environ, presque tous au nord des Alpes (6 en Suisse, 8 en France, plusieurs en Allemagne). Ils ont un poids uniforme (150 g.) et présentent à peu près les mêmes particularités quant aux dimensions des douze orifices, opposés deux à deux [1]. La seule explication à peu près acceptable, c'est de voir dans ces dodécaèdres une filière pour calibrer divers produits de l'industrie mé-

[1] Impossible, ici, d'entrer dans les détails ; le sujet a été étudié *con amore* par M. Conze, directeur de l'Institut archéologique allemand, et fort bien résumé par le professeur Erman dans notre *Bulletin* V.

tallurgique. Celui d'Avenches a-t-il servi à pareil usage ? C'est possible, quoiqu'il semble combiné plutôt pour produire des figures grotesques.

Revenons, en effet, à notre point de départ. Ces deux bibelots ont été trouvés presque côte à côte dans un même emplacement, dans le terrain dit de Charmey, aux Conches-Dessous, en 1882. Cette coïncidence faisait supposer à Caspari qu'ils faisaient partie des instruments de travail de quelque prestidigitateur, ou plutôt, à notre avis, de l'assortiment de quelque bazar de bibelots de fantaisie. Remarquez, en effet, que le Silène et la Main votive sont sortis du sol non loin de là, à quelques centaines de pas.

La Main votive ! Avec elle, nous arrivons à l'objet le plus extraordinaire et le plus souvent cité des collections d'Avenches. Extraordinaire, mais non point énigmatique, puisque les quatre figures de divinités et les nombreux symboles qui leur font escorte ont été presque tous expliqués, et dans plus d'une monographie, en français, en allemand, en italien, en anglais [1].

Et d'abord, qu'est-ce qu'une main votive ? C'est une sorte d'ex-voto, offert à une ou à plus d'une divinité, en souvenir d'une délivrance ou pour s'assurer son secours. Le vœu est indiqué par les trois doigts levés ; sans ce signe-là, pas de main votive. Sur celle d'Avenches, et sur une dizaine d'autres, la personne qui formule ce vœu est une jeune mère, en faveur de son nouveau-né. De qui implore-t-elle le secours ? Dans la majorité des cas (19 sur 30, d'après Blinkenberg), aucune divinité ne figure sur la main votive ; à Avenches, au contraire, il y en a quatre, deux gréco-romaines, Mercure et Bacchus, deux orientales, Jupiter Sabazius et Cybèle, chacun des quatre bustes reconnaissable à sa coiffure et à ses attributs. Ainsi s'expliquent la pomme de pin, la tête de bélier, la cymbale, le gâteau votif, etc. De plus, la grenouille, le lézard, la tortue et surtout le serpent sont autant d'animaux symboliques ; ainsi, d'après l'interprétation habituelle, la Main votive d'Avenches invoquerait simul-

[1] Outre les écrits spéciaux sur Avenches et les dictionnaires archéologiques, il faut citer la brochure du Dr H. Meyer, de Zurich (1856), traduite par M. Schairrer, de Donatyre, et surtout une étude d'ensemble sur les Mains votives et le culte de Jupiter Sabazius dans les *Archœol. Studien* (1904), par un savant danois, Chr. Blinkenberg.

tanément et au même titre les divinités de l'orient et celles de l'occident : ce serait un exemple classique d'amalgame ou de syncrétisme religieux [1].

Lors de sa découverte, en janvier 1845, aux Conches-Dessous (voir le plan), à six pieds sous terre et dans des débris de mur, elle fut payée 90 francs de Suisse. Aujourd'hui, il serait difficile d'indiquer un prix; en 1855, on ne connaissait que quatorze ou quinze mains votives ; actuellement, on en compte une cinquantaine, dont trente avec symboles plus ou moins nombreux ; néanmoins, celle d'Avenches étant la plus riche en attributs et en divinités, sa valeur archéologique n'a cessé d'augmenter. Quant à sa valeur artistique, c'est affaire d'appréciation individuelle : ceux qui cherchent dans le beau l'harmonie et la simplicité, ne la proclameront jamais un chef-d'œuvre; ceux qui sont sensibles à la difficulté vaincue, à l'ingéniosité des symboles, au fini de l'exécution, s'inclineront devant elle comme devant une œuvre rare.

Avec la Main votive, il n'y avait pas d'hésitation possible sur sa signification, sauf à discuter le sens de tel symbole. Il en est tout autrement de cet étrange assemblage où l'on distingue deux statuettes de gladiateurs sculptées dans l'ivoire, fixées sur une base ivoire et bronze et associées à un objet en fer déformé par la rouille. recueilli dans le limon d'un égout romain, champ Favre, au Lavoex, le 10 novembre 1899.) Au début, il était naturel d'hésiter. Actuellement, il est établi que c'est un couteau à manche d'ivoire sculpté représentant deux gladiateurs [2]. Plusieurs exemples attestent des manches de couteaux romains, à lame pliante, décorés de figurines en bronze ou en ivoire ; les gladiateurs sont l'un des thèmes préférés ; et surtout, argument irréfutable, la rainure où venait s'appli-

[1] Telle n'est point l'interprétation de l'archéologue danois. Selon lui, toute main votive représente celle d'un dieu, non d'un homme ou d'une femme, et ce dieu n'est autre que Sabazius, le Jupiter phrygien ; vers lui convergent tous les symboles, et quant aux autres divinités, elles lui sont subordonnées. A Avenches, en tout cas, cette théorie ne cadre nullement avec la réalité. Par contre, sa statistique des mains votives et leur classification devront être consultées par quiconque aspire à être au courant du sujet.

[2] Voir, avec abondance de preuves à l'appui, l'étude de M. Jaques Mayor dans l'*Anzeiger* de Zurich, 1903-1904, p. 117-136. Dès le début, l'auteur avait affirmé le couteau, ayant été amené, en s'occupant activement de son nettoyage et de sa consolidation, à découvrir diverses particularités généralement ignorées.

quer la lame en fer existe encore le long du dos de l'un des gladiateurs ; elle est certifiée par une photographie prise lors du nettoyage et de la reconstitution du groupe.

Quant aux deux gladiateurs, l'opinion des spécialistes n'a pas varié : l'un, emprisonné dans son armure, ne peut être que le *secutor;* l'autre, malgré l'absence du trident et du filet, doit être le *retiarius*[1]. L'attitude débonnaire des deux champions amène à conclure — indépendamment d'autres indices — qu'il n'y a là ni vainqueur ni vaincu, mais bien des *stantes missi*, proclamés égaux par le juge du combat. Tel quel, par sa bizarrerie même et surtout par sa décoration très soignée, cet objet fragmentaire est devenu l'une des curiosités du musée.

Il en est de même d'une petite tige en stéatite, pierre douce au toucher, en forme de T renversé, mais mutilée, avec la syllabe COE gravée sur la barre transversale qui subsiste (N° 3319, Conchette Jomini.) C'est un « cachet d'oculiste, » le second, paraît-il, qui ait été découvert en Suisse. (Le premier, venant d'Orbe, est au musée de Lausanne.) Ces inscriptions sur cachets d'oculiste mentionnent d'ordinaire le nom du médecin, celui du collyre, la nature de la maladie. Celui d'Avenches semble jusqu'ici un *unicum*, tel du moins qu'il était dans sa forme primitive; un accident, une brisure a coupé en deux le terme de COENON ; c'était le nom grec d'un collyre efficace dans plus d'une ophtalmie, entre autres contre les granulations, affection aussi tenace que fréquente, surtout au midi[2].

Tout à côté, un petit mortier pour broyer ou diluer les médicaments. (*Coticula.*) On en connaît cinq provenant d'Avenches, dont trois sont au musée.

On le voit, notre petite vitrine est inépuisable. Encore une fois, il y aura forcément des mutations d'une année à l'autre, mais les objets principaux resteront en place.

[1] Ceux qui s'intéressent aux choses de la « gladiature » romaine, trouveront tous les détails désirables dans l'article de l'*Anzeiger*, ainsi qu'un résumé plus populaire dans notre *Bulletin* VIII, par M. Aloys de Molin.

[2] L'*Anzeiger* de Zurich (1904-1905, N° 4) renferme une excellente monographie sur notre cachet d'oculiste, signée J. Mayor. On y trouvera entre autres l'interprétation de divers autres signes ou initiales, gravés sur le cachet.

Médaillier.

Avant de quitter la salle du premier, resterait à passer en revue la collection des monnaies. Aux visiteurs qui tiennent à remonter aux sources, il faut rappeler le catalogue scrupuleusement exact, dressé par M. L. Martin, l'ancien conservateur du musée (*Bulletin* VI), complété dans les *Bulletins* suivants jusqu'à 1903.

Ceux qui désirent des vues d'ensemble sur l'histoire de la numismatique impériale et une indication des pièces les plus remarquables du médaillier d'Avenches, trouveront l'essentiel dans deux études d'un de nos collègues, M. William Cart. (*Bulletin* VI, 1894, et Guide Dunant, 1900.) Enfin, pour ceux qui n'ont pas le loisir ou la facilité de consulter autre chose que le présent opuscule, voici un minimum de renseignements.

Nos principaux médailliers suisses sont plus riches que celui d'Avenches, qui n'a pas encore atteint les deux mille exemplaires. Sa richesse à lui, c'est de ne renfermer que des monnaies trouvées sur place, dans l'enceinte ou la banlieue. Son accroissement a été rapide : voici vingt ans, lors des débuts du *Pro Aventico*, il comptait cinq à six cents numéros ; lors de la confection du catalogue, en 1894, il y en avait plus de mille ; au printemps 1905, nous approchons des dix-huit cents. C'est peu de chose en regard des collections romaines de Lausanne, Genève, Neuchâtel, Berne, Bâle et Zurich. Et pourtant, le médaillier d'Avenches possède la série à peu près complète des innombrables têtes couronnées, empereurs et impératrices, jusqu'à la fin du quatrième siècle, jusqu'à Théodose le Grand et à Magnus Maxime, y compris la plupart des souverains éphémères de quelques mois.

A peu près ininterrompue, disons-nous. Il y a pourtant deux lacunes, et qui s'expliquent à mon avis. La première, l'an 69, l'année du soulèvement des Helvètes ; de là à Avenches, absence d'Othon et de Vitellius, tandis qu'il s'en trouve dans les autres collections suisses. La seconde, beaucoup plus tard, au milieu du quatrième siècle, contre-coup de la principale invasion des Alamannes, en 354. De là, absence à Avenches de monnaie à l'effigie de Julien, qui fut César des Gaules de 356 à 361, et Auguste de 361 à 363 ; or, il est à noter que toutes nos autres collections de la Suisse romande possèdent des

Julien. (Très peu à Neuchâtel et à Fribourg, davantage à Berne, une vingtaine à Lausanne et autant à Genève[1].)

Encore quelques remarques préliminaires pour faire mieux comprendre la statistique qui suivra.

Habitués que nous sommes à la stabilité d'effigie et de légende de notre monnaie moderne, la numismatique romaine surprend par le chiffre parfois incroyable des variétés. En voici trois exemples pris à des siècles différents : au musée d'Avenches, il y a actuellement une soixantaine d'exemplaires d'Auguste, dont une quinzaine de variétés. Pour un règne de trente ans (comme *imperator*), c'est un joli chiffre. A la fin du premier siècle, Trajan, avec vingt ans de règne, compte à Avenches 90 exemplaires, dont une soixantaine de variétés. Constantin, au premier tiers du quatrième siècle, et avec vingt-cinq ans de règne, est représenté par 60 monnaies, dont 35 variétés. Il faut ajouter que l'effigie impériale varie beaucoup moins que la légende et les revers. Néanmoins, pareille profusion de frappes ne s'expliquerait pas sans le grand nombre des ateliers monétaires, en dehors de Rome : Stückelberg en compte une quarantaine, dont deux douzaines en Europe, mais aucun chez les Helvètes. Le plus rapproché d'Avenches était celui de Lyon, fonctionnant dès Marc-Aurèle.

Autre remarque : la proportion des effigies féminines est considérable à Avenches, environ une sur onze, soit actuellement 165, chiffre rond. Et cependant l'effigie d'une princesse n'est apparue de son vivant qu'à partir des Flaviens. Parmi les 25 impératrices ou femmes se rattachant à la famille régnante figurent au premier rang les deux Faustine, la femme d'Antonin et celle de Marc-Aurèle : une soixantaine de pièces (sur celles de Faustine la Jeune, coiffure élégante avec chignon sur la nuque) ; puis viennent, sur une quarantaine de monnaies, les deux Julia, la femme de Septime Sévère, Julia Domna, et la mère de Sévère Alexandre, Julia Mamea. A noter, parmi les monnaies féminines, un denier très rare de Didia Clara, ainsi qu'un *aureus* bien laid mais bien rare de Julia Maesa, l'aïeule d'Elagabale. A noter surtout quelques figures charmantes,

[1] Ces deux lacunes, spéciales à Avenches, me semblent indiquer que, là, l'ébranlement causé par la crise de l'an 69 fut plus profond qu'ailleurs, et que de même au milieu du quatrième siècle, Aventicum et ses environs fut plus radicalement saccagé que d'autres régions de l'Helvétie romaine. La série monétaire y reprend dès Valentinien Ier et son frère Valens.

celle de Faustine la Jeune, — dont le profil valait beaucoup mieux que la réputation, — celui, vraiment exquis, d'Antonia, nièce d'Auguste, femme de Drusus; une Sabine, femme d'Hadrien, au profil classique et froid; vraie tête d'impératrice; les Julia Mamea, à la jolie coiffure ondulée, à l'expression loyale, etc.

Enfin, une indication d'ordre pratique : faute de place dans les vitrines, les collections sont disposées en deux séries parallèles ; la plus ancienne, classée par ordre chronologique, occupe les vitrines faisant face à l'amphithéâtre. Parcourons maintenant par ordre chronologique et au pas de course le contenu du médaillier.

Une dizaine de pièces, presque toutes des deniers, c'est-à-dire en argent, représentent la République. De César lui-même, il n'y a que trois pièces, une seule à son effigie. Vient ensuite Auguste, le premier dans la série impériale; voici trois *aureus* trouvés dans un même champ, entre Villarspos et le mur d'enceinte, le plus ancien sans l'effigie impériale, le second avec l'effigie et le titre de Caesar ; le plus récent seul porte le nom d'Auguste. A remarquer une douzaine de bronzes de l'atelier monétaire de Nîmes, très reconnaissables aux deux têtes accollées d'Auguste et de son gendre Agrippa, avec, au revers, les armoiries de Nîmes, le crocodile attaché au palmier. Puis, aussi en bronze, une médaille dite de restitution, d'une patine exceptionnelle, frappée sous Nerva et où Auguste, par conséquent, est déjà *Divus* (Rafour, propriété Jomini).

Rien de saillant pour les successeurs d'Auguste, Tibère, Claude, Néron, sauf, par exemple, un Néron jouant de la lyre sous les traits d'un Apollon, flatterie délicate du Sénat !

Les Flaviens (69-96) sont naturellement mieux représentés : une trentaine de Vespasien, une dizaine de Titus, quarante-cinq Domitien, mais aucune pièce en or, et à peine une douzaine en argent.

Les Antonins remplissent tout le deuxième siècle, et ils sont abondants au médaillier : environ 450, tant hommes que femmes. A noter un Nerva avec les mules paissant en liberté, commémorant la libération, pour l'Italie, d'un impôt assez lourd. Avec Trajan, allusions fréquentes à ses victoires, à ses constructions; avec Hadrien, le prince voyageur, apparaît la barbe, chez lui courte et frisée, plus abondante chez ses successeurs, Antonin et surtout Marc-Aurèle. Les profils barbus persisteront jusqu'à Constantin. Un très joli de-

nier d'Antonin le Pieux offre un temple à huit colonnes entouré de deux génies ailés. Plusieurs belles patines parmi les bronzes, entre autres plus d'un Marc-Aurèle. Le N° 1741 (En Perruet) a un revers original, mais d'autres ont un profil plus impérial. Un seul *aureus* pour toute cette période : un Hadrien à l'expression soucieuse.

Le premier tiers du troisième siècle appartient aux princes dits Syriens, Septime Sévère, Caracalla, Elagabale, Sévère Alexandre, etc. Ces quarante années ont livré au musée une centaine de monnaies, dont plus de quarante — proportion inouie — portent une effigie féminine.

Viennent ensuite ceux qu'on a dénommés les Prétoriens (235-285). Jusqu'alors la couronne impériale était d'habitude laurééé ou diadémée ; pendant le demi-siècle des Prétoriens, elle est habituellement radiée, et cet ornement bizarre leur donne un port de tête qui n'a plus rien de majestueux[1]. Sous eux se produisit la première grande invasion des Alamannes, indiquée par la surabondance des Gallien, des Tetricus, des Claude II ; pour une période de quinze ans il s'en est accumulé peu à peu plus de 360 au musée, la plupart provenant du Théâtre demeuré un dernier refuge pour les survivants. A noter, peu d'années avant l'invasion de 264, un denier de Philippe l'Arabe, dont le revers rappelle les jeux séculaires en l'honneur du millénaire de Rome; puis un moyen bronze de Numérien, assez rare vu la brièveté de son règne (284), d'une jolie frappe. (Théâtre 1905.)

Franchissons le seuil du quatrième siècle : Dioclétien, malgré ses vingt ans de règne et son génie administratif, n'a au musée qu'une demi-douzaine d'effigies. Avec Constantin et ses trois fils, il y a recrudescence ; pour un demi-siècle, il nous en reste plus de 130 ; très peu de ces monnaies constantines ont un emblème chrétien ; le *Sol invictus* y domine. Ni le père, ni les fils ne portent plus la barbe.

Après quoi, c'est la lacune d'une dizaine d'années expliquée plus haut. Enfin, le Bas-Empire jette un dernier et fugitif éclat avec Valentinien et son frère Valens, avec Théodose et son rival Magnus Maxime : une quarantaine d'années et une cinquantaine de monnaies ; l'une d'elle est même en or, mais ce chétif sou d'or de Gra-

[1] Parfois chez Hadrien et Antonin, assez souvent chez Marc-Aurèle, la couronne est radiée, mais là les rayons n'ont du moins rien de baroque comme chez les Prétoriens.

tien, fils de Valentinien, comparé aux pièces d'or d'Auguste, fait mesurer la distance entre les débuts de l'empire et son agonie.

* * *

Parallèlement à cette course à travers les siècles, il serait instructif de noter l'altération des profils impériaux, qui deviennent de plus en plus quelconques, et surtout, aux revers des monnaies, la longue litanie des flatteries du Sénat, chargé de la frappe des pièces en cuivre, litanie monotone et pourtant variée ; elle proclame la *Securitas*, la *Hilaritas* dans des temps troublés, la *Pax æterna* et la *Victoria*, la *Fortuna redux* à la veille ou au lendemain des invasions, la *Pudicitia* à côté de l'effigie d'une impératrice éhontée, la *Concordia* et la *Fides militum* en dépit des perfidies et des assassinats, enfin la *Gloria Romanorum* et la *Reparatio Reipublicæ* peu d'années avant l'effondrement définitif du Bas-Empire....

DEUXIÈME ÉTAGE

Cette salle ne nous retiendra pas longtemps. En principe, elle est destinée aux objets en verre, en ivoire, en os et surtout aux bronzes. En réalité, les plus importants nous les avons déjà rencontrés dans la petite vitrine du premier. En outre, par la force des choses, la place faisant défaut au premier, la salle du second sert d'entrepôt aux nouveaux venus en attendant leur classement définitif.

Vitrine A.

Verrerie. — Ivoire et os.

Grande vitrine, bien éclairée, à gauche en entrant, destinée essentiellement aux objets en verre, en ivoire, en os.

Voir d'abord au sous-sol des échantillons de peinture décorative sur stuc, fréquente à Avenches, mais assez prompte à s'altérer. On remarquera de belles teintes rouges, de gracieux feuillages verts sur fond blanc ; à comparer avec les récentes trouvailles dans une villa romaine, à Commugny, au-dessus de Coppet.

Vient ensuite (v. page 107) la collection des marbres polis par les soins de M. Doret. Puis une énigmatique marmite en bronze,

avec légende à peu près indéchiffrable; aussi peu romaine que possible, antérieure toutefois au quinzième siècle. (Yverdon, vers 1825.)

Egalement dans le bas de la vitrine, collection de marbres décoratifs, groupés là parce qu'ils proviennent de la Porte de l'Est; de même, droit au-dessus, tout un assortiment de boutons, simples ou doubles.

Verrerie. — La fragilité du verre était proverbiale déjà dans l'antiquité. Comment se fait-il qu'un certain nombre d'objets en verre, petits ou grands, soient sortis intacts du sol d'Avenches, tandis qu'il nous reste si peu de statuettes en bronze non endommagées, et moins encore d'inscriptions sur marbre non mutilées? Probablement, parce que ni les démolisseurs du moyen âge, ni ceux des temps modernes n'auraient su comment utiliser ces débris de verre. Et puis, il faut le dire, la plupart des verreries intactes étaient cachées dans les sépultures et protégées par elles.

Après quoi, il est évident que les fragments brisés sont nombreux; spécimens de verres de toute nature, verres de bouteille et verres colorés, verres soufflés ou polis à la meule.

Les plus intéressants, sans contredit, ont fait partie d'un mobilier funéraire : fioles, gobelets, ampoules, « lacrymatoires » (qui sont en réalité de petites fioles à parfum). A citer un très joli médaillon féminin, en verre bleu (N° 2852), et qui ne vient point d'un tombeau. Il ne faut pas craindre de s'arrêter longuement devant ces deux gobelets d'un blanc laiteux, mouchetés de points bleus (N° 1508), et de relire ce qui en est dit à propos des sépultures (p. 85), car ce sont là jusqu'ici les seuls témoins irréfutables de sépultures chrétiennes à Avenches.

Dans les rayons supérieurs de la vitrine, on admirera cinq ou six urnes cinéraires en verre, provenant les unes de la nécropole des Mottes, les autres de celle des Prés-Donnes. Le N° 1614, trouvé aux Mottes, contient encore les ossements calcinés de deux enfants en bas âge.

Fort rares sont les objets en jais, d'origine antique. Au dire d'un spécialiste, il n'en existerait guère qu'à Cologne et à Avenches; en réalité, ce jais, au dire d'un chimiste, est une sorte d'anthracite, de bitume fossile. — En général, à Avenches, ce sont des fragments de bracelets.

Beaucoup plus abondants sont les articles en ivoire ou en os. Et tout d'abord, au-dessus des marques de jeu, une profusion d'épingles à cheveux, à tête arrondie et parfois sculptée avec soin : hors de pair, une charmante tête de Minerve casquée. (Conchette Jomini, 1890.) Un médaillon en ivoire, avec un Apollon jouant de la lyre, imite l'antique, mais daterait, semble-t-il, de la Renaissance. De quand date ce singulier peigne en os? (N° 2818.) L'ornementation est burgonde aussi bien que gallo-romaine. Le plus curieux, c'est qu'il a été trouvé, au Théâtre (mai 1895), à 4 ou 5 mètres de profondeur, pêle-mêle avec un ramassis d'objets disparates, monnaies, lampe en fer, débris de verrerie et de poterie, épingles à cheveux, écailles d'armure, clef de fer à manche en bronze, statuette de Jupiter, tous incontestablement romains !

Vitrine B.

Les bronzes.

Prenons d'abord les objets les plus volumineux, dans le haut et dans le bas de la vitrine.

Les trois rayons supérieurs sont chargés d'ustensiles divers, étamés ou non (plats, soucoupes, casseroles, etc.). Ils ont été trouvés, en 1838, entassés près du mur d'enceinte, en Graveneau (à peu près en face de la gare). Au sous-sol, on remarquera des objets d'un usage moins pratique et d'un caractère plus artistique, ainsi ces deux jambes en bronze doré (Schola des Camilli, 1872), ce fragment volumineux de cuirasse ou de toge plissée. (1884, Derrière la tour.)

Voici, non loin de là, de longs tuyaux en plomb, l'un de $1^{m}50$, l'autre de $1^{m}80$. (Perruet 1899.) Egalement en plomb, divers poids marqués V (1,600 kg.) et X (3,200 kg.).

Le compartiment des statuettes en bronze, entières ou fragmentaires, se trouve sensiblement diminué par le transfert, dans la petite vitrine du premier, de nombre de numéros d'une valeur exceptionnelle. On se rappelle la Main votive, le Silène, le Bacchus, la Dryade, l'acteur tragique, le Dodécaèdre creux, la lampe en bronze, etc.

Il en reste pourtant d'assez originales, tel le N° 590, représentant probablement un bouffon, un *morio*, espèce d'esclave contrefait, à l'attitude équivoque, pour ne pas dire plus. Le N° 595, d'un

joli travail, malheureusement endommagé, ce qui fait qu'on n'est pas sûr que ce soit un *Jupiter*, tandis que le N° 2789 est un Jupiter authentique (Théâtre 1895), mais d'un format minuscule et d'une facture assez grossière. Avec le N° 589, nous retombons dans les figures mythologiques conventionnelles et surtout déplaisantes : c'est une *Panisque*, au corps de femme, aux jambes de chèvre. (Misery, 1843.) Elle jouait sans doute de la double flûte, à en juger par son geste.

Parmi les fragments, on peut citer deux pouces détachés, l'un vraiment agréable à voir, et surtout (N°s 559-571), une douzaine de fragments appartenant peut-être à une Vénus avec Cupidon ; la chevelure et l'œil droit de la statuette féminine, rapprochés avec beaucoup d'art, sont d'une facture gracieuse.

Puis viennent de nombreuses statuettes minuscules, dont les plus originales sont divers animaux : un cheval au galop, un héron, une grue.

Passons à la très nombreuse série des divers, presque tous dans les compartiments de droite de la même vitrine, sauf, à l'extrême gauche, une curieuse collection de petits instruments chirurgicaux et de pinces pour dentiste, collection moins riche pourtant que celle de l'hôpital militaire, recueillie et conservée à Baden.

Sur les rayons de droite, on appréciera, au point de vue décoratif, une douzaine de clefs en bronze ; il y a là, entre autres spécimens artistiques, un fort beau manche de clef en forme de lion (N° 2997).

Puis, c'est un assortiment de charnières, de robinets, de manches de patères ; quelques écailles de cuirasse, rares comme tout ce qui a trait à la vie militaire ; très originales, ces appliques de fourreaux de glaive (N°s 867 et 1275), dont l'une, une vraie réclame, exhibe en lettres ajourées le nom du fabricant, un *Gemellianus*. A gauche et en avant, divers couteaux à lame mobile, — authenticité garantie, — à l'extrême droite, une fort belle fibule en bronze, ainsi qu'un bracelet ingénieux (Théâtre).

Mais ceci nous entraînerait vers les objets de toilette, auxquels est consacrée une vitrine spéciale.

Avant de l'aborder, arrêtons-nous un instant devant une plume à écrire (N°s 1177 et 1178), un vraie plume métallique. L'usage du *stilus* est bien connu (*Saepe stilum vertas*, selon le conseil d'Horace) ; celui du *calamus*, ou *arundo*, roseau au bec fendu, est attesté

entre autres par une peinture de Pompéi; la vulgaire plume d'oie, la *penna*, figure sur la colonne Trajane et sur celle d'Antonin; mais ici, c'est autre chose encore, une plume en bronze, avec traces de dorure, protégée jadis par un étui, exemplaire fort rare, absolument authentique (Conchette Schairrer, 1864), reconnaissable à sa patine vert pâle (au centre de la vitrine, et en avant).

Sont-ce là tous les bronzes de provenance aventicienne? Certes non; plusieurs figurent dans d'autres collections. En dresser la liste complète serait une entreprise ardue, en tout cas prématurée. Il y en a à Avenches même, dans des collections particulières, ce qui est fort légitime; il y en a au château de Villars-les-Moines (voir plus haut); le musée de Lausanne possède, d'ancienne date, un Hercule barbu, un Discobole (?), une Fortune, un médaillon de Méduse (1827), et surtout une bizarre petite divinité gnostique, Iao, venant de la collection Levade; quant au fameux miroir en bronze, genre étrusque, reproduisant le jugement de Paris, sa provenance serait douteuse. Enfin, à Genève, à Fribourg et surtout à Berne, il y a divers bronzes originaires d'Avenches, mais dont nous ne sommes pas en mesure de donner une liste exacte. D'ailleurs, qu'importe? Disséminés sur divers points du territoire, ils font peut-être une propagande plus efficace en faveur d'Aventicum que s'ils étaient concentrés en un seul musée.

Vitrine des objets de toilette.

Il est superflu de recommander à nos lectrices — si nous en avons — de regarder ici de très près. Les visiteurs masculins pourront passer plus rapidement.

Au premier rang, vient la fibule, l'article indispensable pour hommes et pour femmes, et aussi pour soldats; la fibule tient lieu tour à tour d'agrafe, de broche, de bouton, d'épingle. Elle ressemble fort à notre *imperdable* ou épingle de sûreté, si ce n'est qu'elle offre des types plus variés et surtout plus décoratifs. La fibule était connue déjà chez les lacustres et elle a continué à rester en faveur dans les siècles de l'Empire; celles de notre vitrine sont de bonnes fibules courantes, en bronze, sans grand luxe (quelques traces d'émail bleu ou jaune); aucune en argent ni en or, ce qui n'était pourtant pas une rareté sous l'Empire.

Non moins utiles sont les aiguilles et épingles en bronze, désignées par un seul et même terme, *acus*. Jolie série d'aiguilles à coudre, non pas à tricoter ; deux exemplaires d'aiguilles à filocher. (Nos 1956 et 1957.) Avec l'*acus crinalis*, destinée à retenir la chevelure féminine, nous glissons sur la pente des objets de luxe. Quoique assez rares, les dés à coudre sont plus simples, à en juger par ceux de notre vitrine.

La bague (*annulus*) était très usitée chez les Romains, comme aujourd'hui encore chez les méridionaux. En général, le chaton en est intéressant ; ainsi, au No 1230, une vulgaire bague en fer, on sera surpris de trouver un onyx bleu, dont la gravure représente un coq. Au No 1444, la bague est en or, et sur le chaton est gravé un dauphin. Au No 2319 (Théâtre 1890), ce n'est rien moins qu'une petite monnaie d'Hadrien qui tient lieu de chaton. Très original aussi le No 651, ayant pour chaton un crâne avec deux fémurs en sautoir ; seulement, il pourrait bien sortir du lac de Morat et dater des guerres de Bourgogne !

Rien de saillant parmi les bracelets, formés de torsades en fil de bronze. Le seul au-dessus de la moyenne (No 2790), un bracelet à charnière, assez compliqué, se voit dans la vitrine des bronzes, à l'extrême droite.

Une dizaine de petites cuillers à pommade suffisent à attester l'usage très répandu de cosmétiques de toute nature.

Enfin, grand étalage de boutons en bronze, boutons simples, avec ou sans tige, et boutons doubles tout à fait semblables à ceux du dix-neuvième et du vingtième siècles.

Certes, l'assortiment des articles de toilette d'une grande dame romaine, d'un Romain opulent, même en province, devait être bien autrement abondant et luxueux que ne le fait supposer notre vitrine : c'est déjà beaucoup que ces infiniment petits aient échappé à l'usure des siècles et surtout à la main de l'homme !

Vitrine centrale.

Actuellement, elle est encore en formation ou en transformation : en bas, divers objets assez disparates, de lourds poids en pierre ; un groupe en marbre rougi par le feu, dit du Taurobole ; en réalité, c'est un prêtre avec un taureau, couronné de bandelettes, incom-

plets l'un et l'autre, d'un travail assez grossier et de provenance inconnue ; puis un cadran solaire d'époque récente ; une étampe en fer, relativement bien conservée (fouilles de Ludi, 1904), etc.

Au milieu, poterie sigillée, originaire en bonne partie de la Conchette, avec les scènes de chasse ou les décorations traditionnelles. Sur le rebord de l'un de ces vases, en terre rouge (fouilles Ludi), on a cru déchiffrer : *Felix melius vivas !* acclamation qui figure parfois sur des récipients analogues.

Il est du reste fort commode, et presque indispensable, dans un musée déjà encombré au premier étage, d'avoir ailleurs de l'espace disponible : c'est une sécurité en vue de l'avenir, pourvu que le triage définitif ne reste pas en souffrance.

SOUS-SOL

Avant de prendre congé du musée, que le visiteur ne néglige pas de se faire ouvrir le caveau du sous-sol. D'abord, en tant que voûtes authentiques de l'ancien amphithéâtre, il en vaut certes la peine, lors même que les revêtements en ont été enlevés. Puis, grâce à l'éclairage électrique, en toute saison et à toute heure, on y voit suffisamment clair pour examiner de près le contenu, lequel est d'une simplicité bienfaisante en comparaison des vitrines du musée. C'est d'abord une pirogue lacustre qu'il a fallu scier en deux, faute de place ; elle provient, vers 1870, d'une des stations du lac de Neuchâtel, voisine de Cudrefin.

C'est ensuite un hypocauste, c'est-à-dire un calorifère souterrain, analogue à notre système de chauffage central. Ayant été découvert en Perruet, en 1862, il a été réconstitué par Caspari, peu après son entrée en fonctions.

Au sud des Alpes, l'hypocauste ne servait guère que pour les chambres de bain ; dans nos climats humides et capricieux, les Romains ont été amenés à généraliser ce moyen de rendre leurs demeures confortables durant la mauvaise saison. Grâce à l'abondance des bois de chauffage, l'hypocauste devait être d'un usage commode. Le principe en est simple : produire une température élevée dans une ou plusieurs chambres de chaleur, puis faire circuler l'air chaud dans des tuyaux en terre ou en plomb le long des parois des locaux

à réchauffer. Quant au fonctionnement, il serait plus compliqué à expliquer. (Voir Guide Dunant, p. 80-82.) On notera entre autres, pour plus de clarté, qu'ici la fournaise est absente; que les piliers en briques, chargés de soutenir la surface dallée ou bétonnée formant plancher, n'ont guère que la moitié de la hauteur qu'ils devraient avoir; que les canaux d'air chaud sont à l'état rudimentaire, et que la mosaïque servant de parquet est plus épaisse que ne le serait le dallage supérieur de l'hypocauste.

* * *

On a pu s'en convaincre, d'un étage à l'autre, du sous-sol au second, le musée d'Avenches abonde en renseignements de première main sur ce qu'a été la vie romaine au nord des Alpes. Il n'est guère riche en œuvres vraiment artistiques, mosaïques ou statues, bronzes ou marbres intacts, gemmes rares ou monnaies en or, mais plus on l'étudiera, plus on découvrira de filons de la vie réelle, de la vie de tout le monde et non pas d'une classe privilégiée. Ne fût-ce qu'à ce point de vue, il mérite mieux qu'une visite rapide.

Sur quoi, en prenant congé du lecteur qui a bien voulu nous accompagner jusqu'à cette dernière page, nous lui souhaitons de ne pas se borner à lire, mais de comparer, de questionner, bref de compléter le peu que nous lui avons appris : l'ambition de tout cicerone désintéressé doit être, après avoir été utile, peut-être indispensable, de devenir superflu.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

des principaux noms propres, et objets ou monuments antiques, mentionnés dans le Guide.

A

Pages

Acteur tragique, statuette bronze 112
Acus et *Acus crinalis* 125
Ælia Modestina (épitaphe) 42
Alamanni (Alamannes) 22, 23
Alpinia Alpinula (Baden). 9
Alpinius (M. Alpinius Virilis). 9, 100
Ammien Marcellin. 23
Amphithéâtre. 47-50
Amphores 101
Amsoldingen (inscript.) 81
Annulus 125
Apollon, colonne votive 92
» tête auréolée 99
Aqueducs 75-76
Arbogne, affluent de la Broye. 76
Ascia 100, 105
Augusta Raurica (Augst). 14, 18, 24
» son théâtre 57, 63
Auguste, l'empereur 15
» monnaies d' 117, 118
» et Agrippa, monnaies d'. 118
Avenches, la ville moderne. 41-46
Aventia dea 3, 19, 43, 80
Aventicum, helv.-rom. — *caput gentis* . . . . . 5, — 7, 15
» population probable 12, 13
» dénomination officielle 17

B

Pages

Bacchus, *statuette bronze* 111, 113
Baden (*Aquae Helv.*). 6
Balneae (bains publics) 70-72
Basilea. 26
Biberons 105
Bivis, trivis, qnadruvis (autels des carrefours) 101
Borcart ou Burkhardt, évêque de Lausanne 28
Boscéaz près Orbe (mosaïques) 31
Bronzes, divers 122-124
Buderou ou Buydère (fontaine) 75

C

Cachet d'oculiste et *coticula* 115
Camilli, les. 70
Canaux (du lac au mur d'enceinte) 40
Castrum Rauracense (Kaiser-Augst). 24, 26, 38
Caveau de l'amphithéâtre 48
Cecina (Alienus) 5, 8
César et les Helvètes. 2, 3
Chapiteau, trouvé au Théâtre 95
Château d'Avenches. 44-45
Cigognier 30, 51-55
Claudius Cossus. 7
» Severus 6
Clefs, en fer, en bronze 105, 106, 123
Cluvius (Q. Cluvius Macer) 69, 96
» sa femme et ses fils 69, 96, 97
Columbaria. 89
Conches-Dessus 65
Conches-Dessous 65
Conchette Schairrer-Jomini. 77, 95, 101, 110, 111, 122, 124, 126
Constantin et ses fils 25, 62, 89, 117, 119
Cormerod (mosaïque du labyrinthe) 79
Couteau à manche en ivoire sculpté 114-115
Curia (maison de ville) 67
Cybèle (magna mater) 20, 113

D

Pages

Dattes et olives carbonisées 104
Dioclétien 23
Dodécaèdre creux, bronze 112
Donatyre. 30, 34
Duumviri (leurs noms). 18
Dryade ou *Faunesse*, buste bronze 111

E

Eglise paroissiale d'Avenches. 42
Egouts (*romains*) 77-78
Entrepôts ou magasins. 73-74
Evêché d'Avenches (controverse) 25-27

F

Faustine la Jeune 117, 118
Fer, objets en 105-106
Fibule 124
Flaviens (Vespasien, Titus, Domitien) 10-11
Flavius Sabinus, père de Vespasien 10, 95-96
Forum (d'Aventicum) 52-53
Frédégaire, chronique dite de. 10, 27

G

Galba 5
Galliae tres (Aquitania, Lugudunensis, Belgica). 16
Gallien (monnaies) 22, 62, 119
Gemellianus, appl. bronze 123
Genius Pagi Tigorini 2, 20
Germania Superior, Inferior 16
Gladiateurs (*Secutor* et *Retiarius*). 115
Gladius 105

H

Hangar ou appendice du Musée. 93-95
Hélène, mère de Constantin (monnaie) 62
Helvètes 2, 5-7, 9, 16
Hémicycles de l'amphithéâtre. 48
Hypocaustes 71, 94, 126-127

I

Pages

Incitega, support pour amphores 101
Imbrices, tuiles faîtières 101

J

Jais, objets en 121
Julia Alpinula 8, 48
» Domna (dédicace). 98
» Equestris (Nyon) 18
» Festilla (Flaminica) 70, 102
Julien, César et Auguste 24, 116-117
Julius Alpinus 7
» (C. Julius Camillus) 70, 102
» (D. Julius Consors — monument votif). 98
» (Tib. Julius Sabucinus, duumvir) 98
Jupiter, statuette bronze 123
» Ammon (tête en marbre). 99
» Poeninus (temple de) 31
» Sabazius (Main votive). 20, 113, 114

L

Lacrimatoires 105, 121
Lampe en bronze 112
Lararia, autels domestiques 101
Lavoex 51
Légion Thébéenne, ... 22
» XI (*Claudia, Pia, Fidelis*). 17
» XXI (*Rapax*) 5, 17, 103
Leuga gauloise 18
Louve, groupe en calcaire jaune. 97-98
Ludus 12 scriptorum (tric-trac). 110
Lugoves (chapiteau) 99
Luminaires en terre cuite (bougeoirs, lampes, godets) 104

M

Main votive 21, 113, 114
Maladaire 35
Marbres décoratifs — Collection Doret . . . . . 106-107, — 107
Marie-Madeleine (chapelle) 42

Pages

Marius, l'évêque 25, 26, 27
Marques de potier 103-104
Martin, Saint-, ancienne église 65, 90
Martigny, l'amphithéâtre ou Vivier 50
Masque en ivoire 112
Mater Castrorum (dédicace) 98
Maure (tête de) 41, 95
Médaillier 116-120
Medicis et professoribus (dédicace) 19
Mercure (Main votive) 113
Misery (Panisque ou Faunesse) 79
Mobilier funéraire 105
Molière, pierre de la 12
Monnaie helvète en or 3
Monnaies de la République 118
» de César 118
» impériales 118-120
» à effigie féminine 117-118
» des Flaviens (Vespasien, Titus, Domitien) 118
» des Antonins (Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, etc.) 118-119
» des princes syriens (Septime Sévère, Caracalla, Sévère Alexandre, etc.) 119
» des Prétoriens (Gallien, Tetricus, Philippe l'Arabe, Numérien, etc.) 119
» de Constantin et de ses successeurs (fin du IVe s.) 119, 120
Montauban, le, ancienne demeure seigneuriale 43
Mont de Châtel (*castellum*) 11, 12
Morat, lac de 39
Morio, bouffon, statuette bronze 122
Mosaïques, extraction, classification 72-73, 107-109
» Tricot (Prés-Verts) et Conchette Jomini 95
» dite des Vents (lord Northampton) 107, 108
» dite des Lutteurs 108
» dite « le grand pavé » 109
Mur d'enceinte 33-35
Musée, ses débuts 49

N

Pages

Nautae Aruranci Aramici 12
Nécropoles aux Mottes, aux Prés-Donnes . . . 83, 88, — 86-87, 88
» hors de la Porte de l'Est 87-88

O

Orchestra (du Théâtre) 60
Otacilius, les 69, 94

P

Pagus Tigorinus 2, 18, 19, 20, 80
Pastlac 51
Peigne en os 122
Perruet (En) 67
Petinesca 23
Pierres milliaires 18
Pilotis en chêne 101
Pirogue lacustre 126
Pipes en fer (gallo-rom.) 106
Plaine Encise 35
Plans d'Aventicum 109-110
Plume métallique 123-124
Podium (Théâtre) 60
Port, l'ancien (aux Joncs) 40
Porte de l'Est 30, 37-38
» des Mottes 39
» de l'Ouest 37
Postscaenium (Théâtre) 51
Poteries en terre sigillée 104, 126
Praecinctio (Théâtre) 57
Pré Mermoud 76
Prés-Verts 34, 44, 78
Puits romains 76-77

Q

Quadragesima Galliarum (droits de douane) 16

R

Rafour 48
Russalet (banlieue) 40, 79

S

Pages

Sabazius (Jupiter phrygien) 20
Sabots, pour chevaux et mulets. 106
Saint-Bernard (temple, etc.) 31, 68
Sarcophages 92
Sarrasins, les 28
» mur dit des 64-65
Scholae 68-70
Schola des Nautae 69, 97
» des Otacilius 69, 94
» des Macer 69, 92, 96, 97
» des Camilli 70
Sépultures, par inhumation, par incinération . 82-90, — 84, 86-88
» chrétiennes 89
Seviri Augustales 81
Silène, *statuette bronze* 110-111
Stèles funéraires 100, 102, 103
Symphorien (Saint-), chapelle 25, 27, 90, 92

T

Tacite 5-6
Tegulae, tuiles 101
Temples d'Aventicum 66-68
Temple de Jupiter Poeninus 31, 68
Tetricus (monnaies) 22, 62
Théâtre d'Aventicum — ses dimensions . . . . . 56-63 — 60
Tintinnabula. 106
Tornallaz 30, 35
Tours du mur d'enceinte 36
Tour de la Portette ou de Benneville — id. du Vully 44
Trajan (monnaies) 47
Tumuli helvètes 2

U

Urnes funéraires 105

V

Valerius (C. Valerius Camillus). 70
Vase à parfums, bronze 111

Pages

Verrerie 121
Vespasien 4
Villars les Moines (château et collections) 19, 80-81
Villarspos 78
Vindonissa (Windisch) 6, 7, 14, 23, 26, 27, 50
Vitellius 4, 5, 116
Vivas in Deo 85, 89, 121
Vocetius Mons 7
Vuibilus (Wifil) 27, 49

W

Wiflisburg 28

AUTEURS CITÉS

Besson, Marius, 25. — Blinkenberg, 113. — Boissier, Gaston, 83, 93. — Bonstetten, 14, 93. — Th. Burckhardt, 15. — Bursian, 53, 80. — W. Cart, 103, 111, 116. — Caspari, 2, 23, 40, 52, 54, 67, 74, 75, 85, 86, 108, 113. — De Caumont, 57. — Daguet, 13. — Dändliker, 15. — Doblhoff, 54, 102. — De Dompierre, 48, 66. — E. Dunant, 20, 69, 70, 102, 109. — Egli, 21, 85. — Erman, 95, 112. — Gaukler, 72. — Fr. de Graffenried, 36, 49, 52, 74, 109. — Guillimann, 42. — Hagen, 54. — Haller de Kœnigsfelden, 8, 57, 98. — Hirschfeld, 21, 84. — Levade, 51. — Ls. Martin, 109, 116. — J. Mayor, 42, 114, 115. — Merula, 8. — H. Meyer, 112. — Mommsen, 11, 15, 16, 18, 19, 103. — De Molin, 106, 115. — Ch. Morel, 9, 18. — J. de Muller, 8, 12. — Alb. Næf, 45. — Œchsli, 12. — D'Oleyres, 57, 66. — Max Reymond, 25. — Ritter, 13, 49, 51, 54, 56, 110. — Schmid de Rossan, 71, 97. — Troyon, 57, 82. — Wagner, 42. — W. Wavre, 94. — Marq. Wild, 36, 80. — Wurstemberger, 7.

PLAN
D'AVENTICUM
LÉGENDE
Constructions romaines constatées, mais qui ne sont plus visibles
Constructions romaines encore visibles
Ruisseaux, aqueducs, égouts, étangs
Voies romaines constatées
M Mosaïques
MM id. en partie conservées au Musée
T Tours dont l'emplacement a pu être constaté
Hyp. Hypocaustes
P.A. Fouilles de l'association Pro Aventico (dès 1885)
P. Puits romains
R. Réfections
Ville moderne
A Musée, établi en 1838; construction bernoise ca 1655, sur substructions romaines
B Tour de la Portette ou de Benneville (Moyen-âge)
C Hôtel de Ville (Hôtel du Maure) 1618 et 1753
D Hôtel de la Couronne
E Le Montauban
F Anciens murs d'enceinte
G Tour du Vully
(Moyen-âge)
H Place du Montmézard
Voir sur le plan les Nos correspondants
1 Mosaïque de l'an 209 détruite
2 " à l'Oie ou au Cygne au Musée
3 " de Bellérophon détruite
4 " Prosthasius Cecil détruite
5 " de Lord Northampton retrouvée par Caspari en partie au Musée
6 " de Ritter en partie au Musée
7 Schola des Camillus
8 Hypocauste reconstitué au Musée
9 " découvert par Ritter aquarelle de Curti
10 Inscriptions des Otacilius
11 Mosaïque dite „Le grand pavé" (Schmid de Rossan 1751) détruite 1798
12 Sépulture chrétienne (Vivas in Deo)
TERRITOIRE DE VILLAREPOS
FRIBOUR
COMMUNE DE DONATYRE
(VAUD)
DONATYRE
DERRIÈRE BUDEROU
ÈS PRÉS BUDEROU
AU GRAND JORDIL
AUX CHENEVEISES
CHAMPS MARTEGNY
AU PERTE LAMBERT
DERRIERE LE MOTTEY
À LA GROSSE PIERRE
À LA VIGNETTE
LA CONDEMINE
EN PEREY JAQUEMOUX
SUR St MARTIN
AU CUANOZ
EN COMBES
CREUX DE LA VIGNE
EN PERRAUSAZ
À LA CHENAUX
Sépultures P.A. 1905
Porte de l'Est
Chemin de Combes
EN SELLEY
AU GROS TERTRE
Chemin de Saint-Martin
VERS LA TORNALLAZ
TORNALLAZ
EN OUILLON
CREUX AUX PATRONS
AU PASTLAC
AU LAVOEX
VERS LA THUILLÈRE
À LA MONTAGNE
AUX CONCHES DESSUS
PRILAZ
VIEUX GRAND CHEMIN
PLAINE ENCISE
VERS LE RUISSEAU
AU PRÉ MERMOUD
LE RUSSALET
LES PLANCHETTES
LA CONCHETTE
SAINT ETIENNE
AU RAGA
PRÈS AUX DONNES
Sépultures À LA PROVINCE
Route de Berne
PRE MIQUET
LA MALADAIRE
AUX PRÈS LAITS
CHAMPS BACCON
AVENCHES
CHAMPS MANTILLAUDS
DERRIÈRE LA TOUR
EN St ANTOINE
Morat
Chemin de Fer
PRÉ RACLOS
PRÉS D'AGNY
PRÉS VERTS
PRÉ CHOULEY
AU TORNAFOU
AU PAON
Route de Lausanne
GARE
LES MOTTES
AU FOR
MUR D'ENCEINTE
DERRIERE LES MURS
GRAVENEAU
PRÉ DES ADOUX
Chemin de Sous Ville
Payerne
LES JONCS
Echelle 1:5000.
Publié par l'Association pro Aventico
Dressé en 1888 & revisé en 1905 par Augte Rosset, Commissaire-Draineur
A. TRUB & Cie LAUSANNE & AARAU

5654473
12AG15

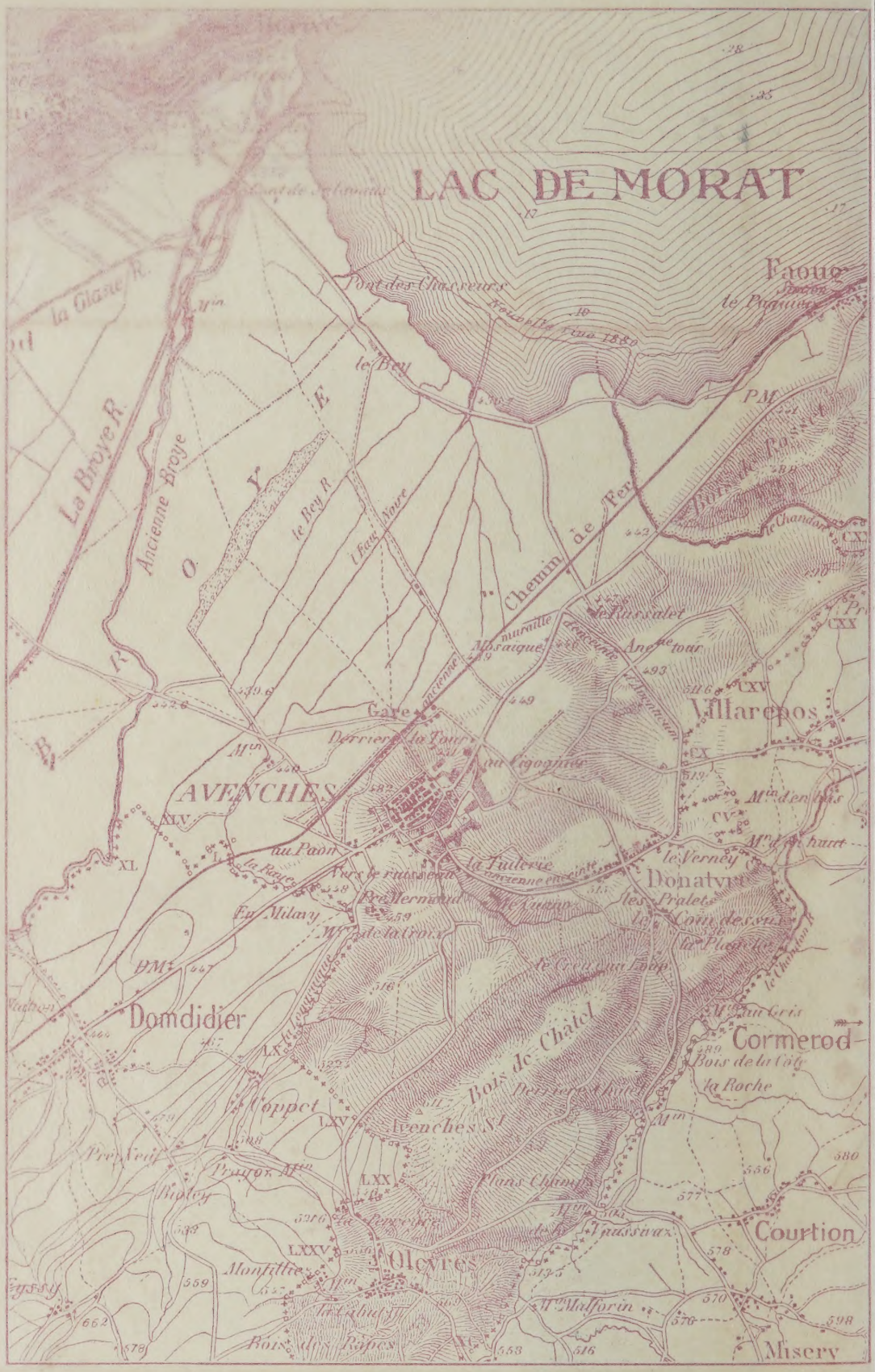

Report de la Feuille III de la carte vaudoise au 1 : 50 000, autorisé par le Département des Travaux publics.